



Michel Chartrand

M. Chartrand est arrêté pour outrage au tribunal

par André Charbonneau

Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal a été arrêté, hier après-midi, sous l'accusation d'outrage au tribunal. Attendus depuis quelques heures par une vingtaine de sympathisants à la cause du leader syndical et par un certain nombre de journalistes, de cameramen et de photographes, trois policiers de la Sûreté du Québec se sont présentés peu après cinq heures, au siège social de la CSN, rue Saint-Denis.

Accueillis par des sarcasmes et no-

Voir page 2 : Michel Chartrand

Malgré l'exclusion

Mme Gandhi entend rester à la tête de son gouvernement

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — Exclue mercredi des rangs du "Parti du Congrès" pour "indiscipline", Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, s'apprête à relever le défi que lui ont lancé ses adversaires au sein de l'exécutif du parti. Elle doit réunir ce matin le groupe parlementaire de ce parti, afin de montrer qu'elle détient toujours la confiance de la majorité et qu'à ce titre elle doit rester à la tête du gouvernement, ce qui lui permettrait de passer outre aux sanctions qui l'ont frappée

Apollo-12: le départ reste fixé à demain

CAP KENNEDY (AFP) — Le lancement d'Apollo-12 pour la lune demeure fixé à 11h22 demain matin.

La NASA a pris cette décision hier soir. Elle estime en effet avoir le temps, d'ici là, de changer le réservoir détectueux d'hydrogène liquide des piles à combustibles de la capsule spatiale, réservoir dans lequel une fuite a été décelée il y a quelques heures. L'appareillage détectueux va être remplacé par celui d'Apollo-13 qui, lui, doit prendre le chemin de la lune en mars prochain. Cette délicate opération a déjà commencé. L'agence spatiale prévoit que vers 12h00 aujourd'hui commencera le plein du nouveau réservoir désormais installé dans le module de service soudé à la capsule principale.

"Un porte-parole de la NASA a enfin déclaré que, pour partir à l'heure demain, les techniciens vont devoir "repandre et remanier certaines phases du compte à rebours".

Le règlement est finalement adopté

M. Saulnier quittera la scène municipale

M. Lucien Saulnier va quitter la scène politique municipale. Dans le climat excessivement lourd de la dernière séance du conseil municipal, dans un hôtel de ville de nouveau transformé en forteresse policière, le président du comité exécutif, qui dirige l'administration depuis neuf ans, a annoncé qu'il ne se proposait pas de demander un renouvellement de son mandat lors des élections de novembre 1970.

Cette déclaration du bras droit du maire Jean Drapeau est survenue après que le maire eut fait un discours à l'emporte-pièce demandant aux conseillers municipaux d'adopter à l'unanimité le règlement sur les manifestations. Ce règlement a été finalement adopté.

Plus tôt, un conseiller municipal indépendant, M. John Lynch-Staunton, avait créé toute une commotion en déclarant que les hommes publics de tous les paliers de gouvernement portaient la responsabilité de la crise actuelle et en soulignant que le règlement proposé ne résoudrait pas les causes du malaise dont les manifestations sont le signe.

M. Saulnier, s'en prenant à cette théorie des "causes", a lancé n'aurait jamais rencontré un homme qui puisse dire comment régler les problèmes à ce niveau. Puis, M. Saulnier offrit de démissionner sur-le-champ s'il se trouvait dans le conseil quelqu'un qui puisse le remplacer en s'assurant le support de cinq conseillers.

Le conseil municipal a adopté le règlement au moment où, à l'extérieur de l'hôtel de ville, une centaine de personnes venaient de brûler symboliquement un exemplaire du règlement. Le petit groupe de manifestants brûlait également en effigie le maire Jean Drapeau et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier. Un grand renfort de policiers, équipés pour la répression des émeutes, surveillaient la manifestation.

Le conseiller Abraham Cohen affirma devant ses collègues qu'il serait disposé à approuver tout règlement, si sévère fût-il, pour mater les pillards et les émeutiers, mais que jamais il ne consentirait à mettre des entraves "au droit inaliénable d'un homme libre de manifester paisiblement contre quelque chose à laquelle il s'oppose".

Dans maintes villes des États-Unis, la situation est pire qu'à Montréal, et,

pourtant, on n'y a pas recours à pareil règlement.

M. Cohen a rappelé qu'il a passé 60 jours au front, en France, durant la seconde guerre mondiale, à compter du jour J, le 6 juin, 1944, et il a la ferme conviction qu'il était là pour défendre les droits de parole et d'assemblée. Ironie du sort, dit-il, le temps que l'on peut passer en prison pour violation de ce règlement est exactement le même que j'ai passé sur le champ de bataille, a ajouté M. Cohen.

M. Saulnier, interrogé par les journalistes après la séance du conseil, a été prié de préciser le sens des paroles dans lesquelles il a annoncé qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections.

Il a expliqué qu'après 10 ans de politique municipale, il sentait qu'il était temps de laisser la place à un autre. Il a toutefois précisé qu'à défaut de candidat à son poste, il se verrait dans l'obligation de revenir sur sa décision.

Cette décision, a-t-il dit, ne vient pas à la suite des événements des dernières semaines. Je ne suis pas un lâcheur. Le maire Drapeau était au courant de ma décision avant que je ne l'annonce ce soir, a-t-il ajouté.

Sur ses projets d'avenir, il a dit très

Voir page 2 : M. Saulnier

la météo

Nuageux avec périodes ensoleillées. Un peu plus frais. Vents légers. 40 et 45.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Didace

VOL. LX - NO 264

Montréal, jeudi 13 novembre 1969

10 CENTS

M. Lesage le confirme

Les libéraux pourraient voter contre le bill 63

QUEBEC (de notre envoyé spécial) — Les libéraux, qui n'interviennent pas dans le filibuster en cours contre le projet de loi 63 parce qu'ils sont en accord avec le principe de la mesure, se réservent cependant de voter contre le projet à l'étape de la troisième lecture si le gouvernement n'apporte pas à l'article 4 des modifications propres à faire du français la langue de travail au Québec.

M. Lesage a confirmé cette décision hier en présence de quelques journalistes qui l'interrogeaient au sujet des opinions émises plus tôt, en dehors de la Chambre, par deux députés libéraux, MM. Léo Pearson (Saint-Laurent) et Gaston Binette (Deux-Montagnes).

Le premier a indiqué dans son comité que son groupe songeait à se prononcer contre le projet si la mesure ne contient pas les amendements qu'il juge indispensables. M. Pearson a ajouté au cours d'une réunion à laquelle il avait été convoqué par les responsables du Front du Québec français que le projet de loi ne sera probablement pas adopté au cours de la présente semaine.

Pour sa part, M. Binette a publié une longue déclaration destinée au journal de son comité. Il affirme notamment: "Il est possible qu'en troisième lecture l'Opposition libérale vote contre le projet de loi si le gouvernement n'apporte pas des amendements suffisants au bill ou si le gouvernement refuse d'accepter les amendements que l'Opposition proposera au cours de l'étude du bill en comité plénier et en troisième lecture."

Pourtant un jugement d'ensemble sur la mesure, M. Binette déclare en outre: "Nous pourrions dire que si ce bill est d'abord présenté pour éviter la répétition de cas comme celui de Saint-Léonard, à mon avis il arrive trop tard et

Voir page 2 : Les libéraux

A. Flamand, à son tour, quitte l'UN

par Gilles Lesage

QUEBEC — Un deuxième député de l'Union nationale, M. Antonio Flamand, de Rouyn-Noranda, vient de passer dans le camp des indépendants, à l'occasion du débat relatif au projet de loi numéro 63.

Ainsi que M. Jérôme Proulx, de Saint-Jean, l'avait fait la veille, le jeune député a fait parvenir hier une brève lettre au premier ministre et chef du parti gouvernemental.

M. Flamand écrit à M. Bertrand ce qui suit:

"À la suite de plusieurs conversations que nous avons eues en rapport avec mon attitude vis-à-vis du projet de loi 63 et tel qu'exigé hier soir, lors et par la réunion des députés du parti, je suis au regret de vous remettre ce matin ma

Voir page 2 : A. Flamand



A l'Hôtel de ville de Montréal, où les édiles ont discuté hier plusieurs heures durant, du projet de règlement prohibant les marches et manifestations pouvant conduire à la violence, les policiers avaient tout prévu... sauf qu'il n'y aurait pas de manifestation. (Photo Le Devoir Keystone)

Le filibuster continue de plus belle...

de notre envoyé spécial, Michel Roy

QUEBEC — Pour faire échec au projet de loi 63, ou du moins pour en retarder l'adoption, MM. René Lévesque, Jérôme Proulx et Yves Michaud ont poursuivi hier leur filibuster, chacun prononçant un long réquisitoire contre la mesure, jugée dangereuse, improvisée, incohérente, inopportune, prématurée.

La Chambre n'a donc pas encore adopté l'article 3 portant que le ministre de l'immigration doit, de concert avec le ministre de l'éducation, prendre les

dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent dès leur arrivée ou avant leur arrivée la connaissance de la langue française. Il s'agit là, rappelons-le, d'une mesure incitative.

Mais, au total, c'est dans un climat beaucoup plus serein que la Chambre a écouté les orateurs dont les arguments, fréquemment entendus depuis deux semaines, sont devenus classiques. A plusieurs reprises, le premier ministre a posé des questions aux trois députés,

tous, toujours avec courtoisie et bonne humeur.

Tout se passe maintenant à l'Assemblée nationale comme si la majorité ministérielle, renonçant à exprimer son impatience et son exaspération, s'était résignée à subir jusqu'au bout les manœuvres d'obstruction que l'Opposition dit circonstancielle multiplie en exploitant les ressources apparemment inépuisables d'une procédure remarquablement souple et complexe.

Les libéraux se sont, eux aussi, ré-

signés. Ils attendent leur tour qui viendra à l'article 4, cet article que le premier ministre a ajouté au projet de loi pour donner suite aux vœux du chef de l'Opposition en faveur d'une politique plus concrète sur la langue de travail. A ce stade, en effet, les libéraux comptent proposer des modifications importantes.

MM. Lévesque et Proulx sont intervenus hier pour défendre leur action tendant à l'ajournement du débat, mo-

Voir page 2 : Le débat

Les dix jours qui firent trembler le Liban

par Jean Bertolino, un reportage exclusif au Devoir

4- "Tout accord ne sera qu'un accord de sursis"

Le lendemain, à 8 heures, j'étais déjà sur le terrain, pour assister à une fusillade qui retardait mon entrée chez les Fedayin. Le capitaine, plus disert que la veille, m'invita à prendre une tasse de thé puis, après les recommandations d'usage, me laissa pénétrer en zone "rebelle". Au poste, Ahmed sauta dans la voiture et, sur une piste poussiéreuse qui longeait le lac, nous prîmes la direction de Kfarkouk. Ce village, assez éloigné des premières lignes, paraissait plus calme. La population était dehors. Les femmes venaient à leurs tâches ménagères, les gosses jouaient et les hommes, portant la belle coiffe blanche des Druzes, qui ressemble aux tiars des évêques orthodoxes, un gilet ajusté à la taille et un pantalon bouffant jusqu'aux genoux, puis serré sur les mollets, discutaient avec les Fedayin. Ceux-ci étaient plus nombreux qu'à Ahyia. Il y en avait partout, sur les toits, dans les ruelles, sur les terrasses, qui causaient, dormaient, montaient la garde ou s'amusaient avec les enfants.

Ahmed me fit entrer dans une vaste demeure. A l'intérieur, des soldats couverts de boue, affaiblis sur des lits Picot, ronflaient, abrutis de fatigue. Il me montra parmi eux l'officier qui avait dirigé l'action de la nuit sur la for-

teresse, puis m'introduisit dans une pièce contiguë. Derrière un bureau métallique, un homme d'une trentaine d'années, au visage basané, rédigeait sur de petits rectangles de papier des messages qu'il remettait à des estafettes. Il leva la tête, interrogateur. Deux yeux vifs, un nez mince et droit, de fines moustaches qui décrivait un accent circonflexe sur une bouche aux lèvres sensuelles. C'était Abou Raïd, le responsable du secteur.

— La solution réelle, m'affirma-t-il, viendra de notre affrontement présent avec l'armée libanaise. Je ne crois pas à la négociation actuelle. Il faut voir les choses en face. Nous devons libérer notre pays, la Palestine. Pour ce faire, nous avons besoin de l'aide de tous nos frères arabes, et particulièrement du Liban, limitrophe d'une zone opérationnelle importante. Nous devons avoir des bases le long de la frontière sud, pour acheminer notre ravitaillement et notre matériel. Il nous faut pouvoir disposer d'une route qui, partant de la frontière syrienne, nous conduirait à pied d'œuvre. Actuellement, le Liban nous refuse cette aide. Pire même, il nous tire dessus. Or le peuple libanais est avec la révolution palestinienne.

Voir page 9 : Les dix jours



A Kfarkouk, un commando au retour d'une mission de sabotage.

suites
de la première
page

LES LIBÉRAUX

il en contient trop, et que si ce bill est présenté pour établir les éléments de base d'une politique linguistique, il arrive trop tôt, il n'en contient pas assez et il est trop ambigu."

M. Lesage a d'autre part fait observer que le premier ministre, après avoir déclaré qu'il n'accepterait aucun amendement, s'est apparemment résigné à les considérer, comme en témoigne sa décision d'incorporer à l'article 3 quelques lignes de plus en vue d'assurer aux futurs immigrants un enseignement du français avant leur arrivée au Québec, dans leurs pays d'origine, enseignement qui serait dispensé par les agences du Québec à l'étranger.

C'est pourquoi M. Lesage croit que le chef du gouvernement sera disposé à recevoir les amendements que son groupe proposera à l'article 4, relatif à l'Office de la langue. "M. Bertrand, a dit le chef de l'Opposition, a déjà franchi le Rubicon."

A. FLAMAND

démission comme membre officiel du caucus des députés de l'Union nationale."

Et tout comme la veille, M. Bertrand a simplement répondu à l'Assemblée nationale qu'il avait reçu et accepté la démission de M. Flamand. Il a précisé par la suite, en réponse à une question de M. Lesage, que le député de Rouyn-Noranda démissionnait ipso facto, également du poste de secrétaire parlementaire du ministre des transports et communications qu'il occupait depuis un an.

Le quintet

Aussitôt après que le député eut fait part de sa décision au président de l'Assemblée, ce dernier a assigné à M. Flamand un nouveau siège à l'extrême gauche de la salle, où il est allé rejoindre MM. Gaston Tremblay, Yves Michaud et Jérôme Proulx, tous quatre occupant des banquettes adjacentes.

Quant à l'autre membre du quintet, M. René Lévesque, il occupe également un siège à la gauche du président, mais tout près de lui, de sorte qu'il est assez loin des autres membres de l'opposition "circonstancielle" pour reprendre l'heureuse expression de M. Michaud.

A un certain moment, hier, le président du Parti québécois est allé faire un brin de causette avec les autres membres de son "caucus"... temporaire, ce qui a eu l'heur d'importuner le député d'Ahuntsic, M. Lefebvre, qui a demandé au président: "Pourriez-vous fournir une salle à la mini-opposition parce que son caucus nous empêche d'entendre l'honorable ministre?"

C'est le ministre de l'éducation qui avait alors la parole, mais M. Michaud intervint aussitôt: "C'est une excellente suggestion. Pourrions-nous disposer dans le parlement d'une salle pour notre mini-caucus durant deux semaines au moins?"

M. Cardinal invitait en riant le président à rendre une décision, M. Michaud repartit: "Vous feriez mieux de démissionner, vous. Suivez donc votre logique jusqu'au bout. Vous êtes sorti de la responsabilité ministérielle". Il faisait ainsi allusion à une interview dans laquelle M. Cardinal avouait qu'il avait présenté le bill 63 par "devoir".

Démission exigée

Pour en revenir à la démission de M. Flamand, il est clair que ce dernier a été forcé de poser un tel geste. Il aurait voulu, quant à lui, que le parti l'expulser pour avoir voté contre le principe du projet en deuxième lecture. Mais la démission de son collègue et ami, M. Proulx, et le silence des deux autres dissidents, MM. Bousquet et Grenier, le laissent seul pour faire face à la masse du caucus, mardi soir. Il s'y est rendu quand même, et sans savoir ce qui s'y est passé exactement, l'on sait — par les termes de la lettre de M. Flamand — que le caucus a exigé sa démission, conforme en cela à la menace que M. Bertrand avait fait planer sur la tête des irréductibles des députés du "bill", il y a trois semaines déjà, s'ils votaient contre.

M. Flamand n'a pas voulu dire aux journalistes s'il songeait seulement à se joindre éventuellement au Parti québécois, ainsi que, selon plusieurs observateurs, M. Proulx inclinait à le faire. "A chaque jour suffit sa peine, a répondu le député de Rouyn-Noranda, je n'ai pas songé à cette éventualité plus qu'à une autre..."

Il a ajouté qu'il appartenait maintenant à la population de son comté de lui faire savoir ce qu'elle pense de son geste. Il estime, quant à lui, que la majorité de ses électeurs est d'accord avec ce qu'il a fait, parce qu'il a voulu dit-il, être fidèle au programme avec lequel il s'est fait élire en 1966 sous la bannière de l'Union nationale.

M. Flamand n'a pas révélé ce qui s'est passé au caucus, mais il pense que "certains" auraient préféré qu'il ne soit pas forcé de partir. Il ajoute qu'il laisse "d'excellents amis à l'intérieur du parti."

Tout en admettant qu'il n'avait jamais eu un grand attachement pour le fédéralisme, le député désormais indépendant a dit qu'il ne fallait "pas faire l'indépendance pour le plaisir de la faire", mais seulement si elle est nécessaire et si la population le veut. Il a ajouté que cela pourrait bien devenir la seule solution si l'on continue le "chantage" qui s'exerce sur le Québec à l'heure actuelle, en tentant de couper les investissements et en refusant de donner au Québec "les pouvoirs nécessaires".

"Un vieux politicien"

En dépit de son jeune âge, M. Flamand est déjà un routier de la politique.

Dès ses années de collège, il frayait dans les milieux nationalistes, étant même un ardent partisan de l'ex-Alliance laurienne de M. Raymond Barbeau. Au congrès de 1961, il appuyait M. Bertrand.

Devenu enseignant, à la suite de multiples péripéties et des études diverses, il s'établit à Rouyn-Noranda après avoir minutieusement étudié le "terrain" et évalué ses chances. C'était en 1964. Deux ans plus tard, il était candidat de l'Union nationale et fut élu, battant un député libéral élu en 1966.

Très lié à M. Johnson, dont il admirait la finesse et la souplesse, il se rangea du côté de M. Cardinal dans la course au leadership, tout comme M. Proulx d'ailleurs.

En agissant comme il vient de le faire, M. Flamand veut être fidèle à une ligne de force qui l'anime depuis ses années de collège. Il n'en garde pas moins ses ambitions de même que son intention de continuer à faire de la politique, domaine dans lequel il se sent fort à l'aise, contrairement à M. Proulx. Il ne fait plus partie de l'Union nationale, mais il reste député, et ceux qui le connaissent savent fort bien qu'il ne se compte pas pour battu, loin de là.

LE DÉBAT

tion tardivement jugée irrecevable bien que le président ait autorisé les deux députés à la soutenir.

Le député de Gouin est ensuite intervenu sur l'article 3. Volontiers cabotin, mais le sachant, n'hésitant pas à se complaire dans un verbe qu'il manie souvent avec bonheur, M. Michaud s'est principalement attaché à dénoncer ce qu'il a appelé le libéralisme excessif du premier ministre, libéralisme au nom duquel, dit-il, le gouvernement reconnaît et consacre sans réserve la totale liberté de choix de la langue, la totale liberté laissée à l'immigrant.

Ce libéralisme, estime le député, est aujourd'hui anachronique. La société a évolué. L'Etat assume désormais des obligations qui l'amènent à protéger la collectivité. C'est pourquoi, "le néo-libéralisme moderne demande, postule et commande l'intervention de l'Etat, non seulement dans le domaine économique, non seulement dans le domaine social, mais aussi dans le domaine culturel". M. Michaud invite l'assemblée à considérer l'exemple des autres pays où "les droits collectifs sont sanctionnés par les Etats".

S'efforçant de démontrer que les mesures incitatives ne suffisent plus aujourd'hui, il signale au premier ministre que dans la région montréalaise la minorité anglophone exerce sur la majorité "des attraites de sirène" qui déterminent le glissement des francophones vers le groupe anglophone. Cette attraction est économique et matérielle, donc puissante à Montréal, mais elle n'a pas la même portée dans les Cantons de l'Est où les anglophones ne disposent pas des mêmes richesses qu'à la ville.

Au cours de ses interventions, M. Bertrand a rappelé qu'au chapitre de la langue de travail, le présent projet de loi ne sera pas suffisant. Il le sait. Aussi, attend-il les recommandations de la commission Gendron pour permettre au gouvernement d'aller plus loin dans ce domaine particulier.

La journée a aussi été marquée par l'envoi de plusieurs télégrammes émanant de la Corporation des enseignants du Québec et adressés à MM. Lévesque, Michaud, Proulx, Flamand, Gaston Tremblay, Bousquet et Grenier. Tous sont exhortés à maintenir leur opposition au projet de loi 63. La CEQ a aussi félicité M. Jérôme Choquette de l'intervention qu'il a faite mardi, intervention qui, selon le syndicat des enseignants, encourage ceux qui prônent le renvoi de la mesure.

M. SAULNIER

peu. S'il le faut, je me ferai vendeur de dentifrice de porte à porte, mais je tiens à dire tout de suite que je ne songe pas à poser ma candidature au leadership libéral.

M. Saulnier a ensuite expliqué la portée du règlement qui a été adopté par le conseil avec deux abstentions seulement: les conseillers Haley et Lavoie. Ce dernier a même quitté la salle du conseil avant la mise aux voix en claquant la porte pour faire connaître mieux encore son mécontentement.

Le président du comité exécutif a expliqué que le règlement n'entrera en vigueur qu'aujourd'hui, après que le texte en aura été publié dans un quotidien de langue anglaise et dans un quotidien de langue française.

Le règlement interdit pour les prochains 30 jours toutes les manifestations, pacifiques ou autres, avec quelques exceptions cependant: les défilés traditionnels du Père Noël et le défilé de la coupe Grey, le 29 novembre.

Ces défilés seront permis, a dit M. Saulnier, mais si le service de la police apprend qu'ils peuvent dégénérer en manifestations de violence nous n'hésiterons pas à les interdire.

Après les 30 jours, le règlement n'exclut pas la tenue de réunions pacifiques ne mettant pas en danger la sécurité du public. Comme par exemple des réunions syndicales.

Devant l'hôtel de ville, des leaders de plusieurs récentes manifestations ont laissé entendre qu'ils n'hésiteraient pas à désobéir au règlement quand il sera en vigueur.

Enfin, le président du comité exécutif a déclaré que chaque citoyen était libre de contester le règlement. Nous le défendrons, a-t-il dit. Notre contentieux, s'il n'est pas le meilleur en ville, n'en demeure pas moins bon que le meilleur.

Pendant que le conseil siégeait, en soirée, un groupe symbolique de manifestants ont brûlé devant l'hôtel de ville des copies du règlement qui était encore en voie de discussion. Les forces de l'ordre étaient nombreuses autour du siège de l'administration municipale, mais les manifestants qu'on attendait en grand nombre ne se sont pas montrés.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier matin, le président de la CSN, M. Marcel Pepin a révélé qu'il avait demandé un rendez-vous à M. Saulnier pour protester contre le règlement de la ville interdisant toute manifestation publique jugée virtuellement dangereuse. Le président du Comité exécutif, lui aurait répondu qu'il ne voulait pas voir ceux qui s'opposaient au règlement. Il lui demanda toutefois pour quoi la CSN n'était pas d'accord.

M. Marcel Pepin lui répondit que le droit d'assemblée était essentiel à la

vie syndicale et que rien dans le règlement projeté ne garantissait qu'il serait respecté attendu qu'il s'agissait d'une mesure globale. M. Saulnier lui répondit qu'il clarifierait cette question dans son exposé introduisant le projet. En fait, il rappela hier après-midi que les syndicats n'avaient pas à s'inquiéter s'ils craignaient à manifester dans l'ordre, car le règlement ne les visait pas particulièrement.

Au cours de sa conférence de presse, le président de la CSN annonça que règlement ou pas, la CSN continuerait à manifester et à se rassembler. Il déclara que le règlement constituait une mesure pernicieuse érigeant en système l'arbitraire du pouvoir politique. En réponse à des questions des journalistes, M. Pepin rappela que l'aréna Maurice — Richard et le Centre Paul-Sauvé constituaient des lieux publics qu'en vertu du règlement le pouvoir municipal pourrait en interdire l'accès lors des conflits dans les services publics.

Dans un télégramme adressé au président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a dénoncé de son côté le même projet de règlement, au nom de sa centrale. Ce télégramme faisait suite à une réunion du bureau de la FTQ tenue avant hier. "Nous réalisons, précise le communiqué, que l'atmosphère dans la ville de Montréal est à ce moment-ci très tendue et que votre intention de protéger des citoyens est sans doute louable mais ce règlement brime la liberté de trop de citoyens dans le but d'en protéger quelques-uns."

M. Louis Laberge rappelle que sa centrale a organisé de nombreuses manifestations, démonstrations, et lignes de piquetage dans le plus grand respect des lois et de la propriété d'autrui. S'opposant à ce qu'un règlement les empêche de remplir leurs responsabilités vis-à-vis de leurs membres, les responsables syndicaux demandent de ne pas faire adopter ce règlement et suggèrent "fortement de réunir tous les corps intermédiaires, groupes, associations, intéressés, de concert avec les autorités municipales de même que les autorités policières, pour discuter de la situation et essayer d'en arriver à une solution plus équitable et sans aucun doute moins injuste."

La Société des auteurs et compositeurs a également adressé un télégramme aux autorités municipales, provinciales et fédérales dans lequel elle "déplore qu'un climat de répression se manifeste au Québec et demande aux autorités gouvernementales de permettre aux citoyens la pleine et entière jouissance de leurs libertés civiles reconnues par la Charte des droits de l'homme des Nations unies et la déclaration des Droits de l'homme du Canada".

Enfin le Comité des citoyens de Milton-Park a protesté avec véhémence contre ce qu'il considère "un déni du droit fondamental à la dissidence." "Les moyens extraparlimentaires tels les comités de citoyens, les manifestations et les assemblées publiques, dit le communiqué, constituent des mécanismes essentiels au processus démocratique... Selon le Comité des citoyens de Milton-Park, le projet de règlement est incendiaire et provocateur et ainsi contradictoire quant au but qu'il entend poursuivre."

MICHEL CHARTRAND

tamment par le leitmotiv "niaiseux" répété en cadence, les policiers en civil sont montés au septième étage pour revenir aussitôt au rez-de-chaussée où M. Chartrand les attendait depuis une heure. Dans le bureau où le mandat d'arrestation fut remis à l'intéressé, on pouvait lire sur une pancarte: "Dräpo — Gestapo; Sot-niais — état policier".

Peu de temps auparavant, M. Chartrand s'était moqué de la situation dans laquelle il se trouvait impliqué en lisant notamment la Déclaration des droits de l'homme reconnaissant la liberté de parole et de rassemblement. Cette déclaration avait été affichée dans le hall d'entrée à côté d'une photo de M. Rémi Paul s'adressant au public d'Adrian Arcand et déclarant notamment qu'il n'aurait aucune honte à faire partie d'un mouvement fasciste. En regard d'une déclaration récente du ministre de la justice concernant le besoin de rétablir l'ordre, on avait apposé un extrait de discours d'Adolf Hitler.

Disant qu'il aimerait bien acquiescer à la demande du syndicat des journalistes l'invitant à une confrontation avec le ministre de la justice, mercredi le 19 à Québec, M. Chartrand déclara que M. Rémi Paul était trop lâche pour se présenter au rendez-vous. Puis se tournant vers un médecin présent, il lui suggéra de se rendre dans la capitale car, dit-il, "M. Rémi Paul aurait grand besoin de vous".

Le leader syndical se serait rendu coupable d'outrage à la magistrature lors de la conférence de presse qu'il donna mardi. A cette occasion, il critiqua l'administration de la ville de Montréal pour son règlement interdisant toute manifestation publique jugée virtuellement dangereuse. Il avait ajouté que la justice au Québec était une farce extraordinaire, une farce macabre dans l'ensemble.

M. Chartrand avait été relâché lundi dernier sous un cautionnement de \$2,000, à la condition de ne plus manifester ni adresser la parole en public. Il attendait son procès préliminaire fixé à mardi prochain où il devait répondre à une accusation de sédition portée contre lui à la suite d'un discours prononcé à Québec le 29 octobre dernier. Aussitôt relâché, le leader syndical avait déclaré qu'il continuerait à faire des déclarations publiques puisque sa fonction de président du Conseil central lui en faisait un devoir.

MME GANDHI

Les quelque 50 à 70 députés du Parti du Congrès qui refuseront leur voix au gouvernement le contraindront à s'appuyer sur l'extrême gauche et les indépendants, ce qui pourrait à long terme se révéler aléatoire et électoralement encombrant, soulignent les observateurs. Mme Gandhi pourrait alors demander la dissolution des Chambres et provoquer des élections anticipées.

Toutefois même affaibli sur le plan parlementaire, le premier ministre dispose d'un puissant recours: elle peut exploiter la répugnance de la majorité des députés à voir abréger un mandat qui n'expire normalement qu'en 1972.

M. Gérin-Lajoie propose son plan de développement pour le Québec

Au terme d'une retraite qui devait le garder plusieurs mois éloigné des tribunes publiques, l'ex-ministre de l'éducation dans le cabinet Lesage, M. Paul Gérin-Lajoie livrait, hier un programme en neuf points, destiné à stimuler le développement économique du Québec.

Récemment nommé vice-président de la Commission des prix et des revenus à Ottawa, M. Gérin-Lajoie était conférencier invité au dîner-causerie mensuel de la Jeune Chambre de Montréal.

Lançant un appel aux Québécois pour une plus grande confiance en l'avenir et une prise de conscience réaliste de leur situation, il a énuméré les neuf mesures qu'il "estime indispensables à un véritable élan économique":

- 1) Etablir un programme intensif de formation de cadres supérieurs pour la gestion des entreprises et aussi pour l'administration publique;
- 2) Motiver les étudiants du niveau secondaire et des CEGEP à l'égard de la vie économique et des carrières de l'administration;
- 3) Donner une expansion vigoureuse à la formation des techniciens et y ajouter sans délai la formation de techniciens supérieurs, en s'inspirant en particulier de l'exemple allemand;
- 4) Favoriser l'implantation d'entreprises de pointe étrangères qui fourniraient le "know how" et une partie du capital; par exemple, des "Michelin" qu'on ne raterait pas;
- 5) Motiver et organiser les entreprises québécoises pour leur permettre de s'étendre sur les marchés internationaux;
- 6) Utiliser à fond les leviers d'envergure que l'Etat québécois s'est donné au cours de la dernière décennie: la S.G.F., la Caisse de dépôt, SOQUEM, l'Office du crédit industriel;
- 7) Mettre en oeuvre une politique vigoureuse de regroupement des entreprises de taille petite ou moyenne;
- 8) Pratiquer une politique réaliste et fonctionnelle de développement économique régional;
- 9) Organiser efficacement et rapidement la recherche industrielle pour fa-

voriser l'innovation et la création qui sont essentielles à l'expansion et à la position concurrentielle des entreprises.

Pour la mise en application d'un tel projet, M. Gérin-Lajoie a insisté sur le besoin pour le Québec d'un leadership: "C'est la capacité des chefs, a-t-il dit, à saisir dans sa complexité la réalité actuelle; à la ramener à des éléments suffisamment simples; à offrir une orientation claire, qui corresponde aux aspirations en partie latentes dans la population".

Pressé de questions par les journalistes, à l'issue de sa causerie, il a fermement nié toute probabilité de sa candidature à la direction du Parti libéral du Québec. En outre, il s'est dit en profond désaccord avec la décision des autorités de Montréal d'empêcher les manifestations publiques.

Le leadership libéral

Choquette appuie Bourassa

QUEBEC (de notre envoyé) — M. Jérôme Choquette, député libéral d'Outremont, a annoncé hier soir qu'il accorde son appui à M. Robert Bourassa dans la course au leadership.

Cette déclaration porte à environ 12 le nombre des parlementaires qui se sont engagés envers le député de Mercier.

M. Choquette avait envisagé, il y a quelques semaines, l'hypothèse de sa propre candidature à la succession de M. Jean Lesage. Mais il a estimé plus réaliste et plus opportun d'épauler dès maintenant M. Bourassa.

Voici le texte de la déclaration de M. Choquette:

"Après mûre réflexion sur l'élection d'un chef du parti libéral, j'en suis venu à la conclusion que M. Robert Bourassa est l'homme de la situation. Outre sa compétence comme économiste et sa capacité de travail, je considère que M. Bourassa est le plus capable de constituer une équipe dynamique et expérimentée, apte à sortir le Québec de l'impasse dans laquelle nous sommes.

"La candidature de M. Bourassa me paraît être particulièrement opportune car la situation actuelle requiert avant toutes choses des idées neuves et originales, un leadership en accord avec les générations les plus jeunes de la population et des connaissances techniques au plan économique. Je déclare donc accorder mon appui à M. Robert Bourassa."

Nouvel ambassadeur

RANGOUN (AFP) — Le gouvernement Birman a nommé ambassadeur de Birmanie au Canada, M. Thakin Chan Tun, selon des sources bien informées. Il est actuellement président des mines (nationalisées) de Bawdin.



Le SS Manhattan qui a navigué pendant plus de deux mois pour ouvrir le fameux passage du nord-ouest en parcourant plus de 10,000 milles a fait hier sa rentrée dans le fleuve Hudson, à New York, escorté de remorqueurs. Par son voyage, le pétrolier de 1,005 pieds de longueur a prouvé que le pétrole de l'Arctique pouvait être transporté par voie de mer jusqu'à la côte est des États-Unis et jusqu'en Europe. (Téléphoto PA)

\$200,000
\$200,000

en lingots d'argent
maintenant 154 prix

1er prix
nouveau
2e prix
3e prix

\$100,000
\$20,000
\$10,000

**"As-tu
envoyé
ton '2'?"**

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal
Casier postal 9999
Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE: _____

NOM _____
(EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE _____
(NUMERO) (RUE) (APP.)

VILLE _____ ZONE POSTALE _____ PROVINCE _____ PAYS _____

TELEPHONE _____ 011-30

CHÉQUE ☐ MANDAT ☐

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.

JANV. ☐	JUIL. ☐
FÉV. ☐	AOÛT ☐
MARS ☐	SEPT. ☐
AVRIL ☐	OCT. ☐
MAI ☐	NOV. ☐
JUIN ☐	DÉC. ☐
NUMBRE DE MOIS	MONTANT TOTAL

L'interdiction des manifestations

M. Lévesque approuve le règlement; les libéraux cependant sont divisés

de notre envoyé, Michel Roy

QUEBEC — Les libéraux n'ont pas soulevé à l'Assemblée nationale la question du règlement municipal visant à interdire les manifestations à Montréal parce que des tendances contradictoires se sont déjà exprimées sur ce problème au sein de l'opposition officielle.

Tandis que M. Robert Bourassa s'est dit d'accord dimanche à Sherbrooke avec le projet de M. Lucien Saulnier, M. Claude Wagner a par contre déclaré devant un groupe d'étudiants à Montréal qu'il serait inopportun de supprimer un droit démocratique pour résoudre le problème des manifestations dans la rue.

L'opposition dite "circonstancielle", que dirige M. René Lévesque avec l'appui de MM. Yves Michaud, Jérôme Proulx, Antonio Flamand et Gaston Tremblay, n'a pas davantage évoqué cette question en Chambre, tout occupée qu'elle est à combattre le projet de loi 63. Interrogé à ce sujet à l'extérieur de la Chambre, M. Lévesque a dit qu'il approuve, dans l'ensemble, l'initiative des autorités montréalaises, du moins dans les circonstances actuelles. Selon le chef du PQ, les autorités municipales des grandes villes internationales disposent ordinairement de tels pouvoirs. Il reconnaît, cependant, le

danger d'abus et craint, en particulier, qu'à trop vouloir réduire les agitateurs au silence, on ne crée des "martyrs" qui, sans égard à la loi et au règlement, descendront quand même dans la rue. M. Lévesque a ajouté qu'il étudiait encore cette question.

Le chef de l'opposition, M. Lesage, quels que soient ses sentiments personnels à l'égard de ce règlement, a estimé qu'il ne convenait pas d'en faire publiquement état puisque deux des candidats au leadership, MM. Bourassa et Wagner, ont émis des opinions contraires.

Pour sa part, M. Jean-Paul Lefebvre, député libéral d'Ahuntsic, a indirectement abordé cette question mardi au cours du débat sur l'article 2 du projet de loi 63.

"Je ne pense pas qu'il faille, à cause des excès de quelques-uns, brimer les libertés d'un grand nombre de citoyens, a dit M. Lefebvre. Je suis inquiet de l'attitude de certaines autorités, même si elles sont inspirées par les meilleurs motifs..."

Plus loin, le député d'Ahuntsic a ajouté:

"Je crois que personne (en autorité) ne doit perdre la tête, et ce n'est pas sous prétexte que certains la perdent qu'il faut les imiter en sens inverse et adopter des mesures excessives."

Commentant, de façon plus générale, l'attitude du pouvoir devant les manifestations et l'opposition, M. Lefebvre a déploré la tendance du ministre de la justice "à mettre pas mal tout le monde dans le même panier", à ne pas distinguer les différentes oppositions qui s'expriment contre le projet de loi 63.

"Il y a, parmi ces gens, des agitateurs, sans doute, mais il y a aussi des gens très sérieux. Je ne partage pas leur point de vue, mais ce n'est pas une raison... pour les mépriser, ni pour les cadencer, ni pour les menacer de quoi que ce soit."

Évoquant plus loin les déclarations faites à Montréal lundi par M. Rémi Paul au sujet des terroristes et des mesures que compte prendre le gouvernement pour les neutraliser, le député libéral a dit: "Quand le ministre menace de mettre tout le monde en prison parce qu'il est tout énervé, j'aimerais qu'on discute sérieusement... Le ministre de la justice est complètement parti pour la gloire!"

Un acrimonieux débat, ou plutôt un échange de propos passionnés, devait alors se produire.

"Je me demande lequel des deux s'ennuie, a lancé M. Rémi Paul. Qu'il n'ait crainte, le ministre de la justice va garder son calme, malgré les provocations tant de la part du député d'Ahuntsic que de la part d'autres personnes. Je crois qu'il est de son devoir de prévenir le député d'Ahuntsic de ne pas tomber dans le jeu de ceux-là qui est reçu pour mission écrite, venant de pays étrangers, de faire perdre le contrôle du ministre de la justice et de tous ceux qui ont charge de l'administration de la justice aujourd'hui... Pourquoi fait-il le jeu de ces pauvres innocents..."

M. LEFEBVRE: M. le président, je m'attendais à ce petit couplet. Est-ce que vous avez retrouvé les caches d'armes sous les plaines d'Abraham?

M. PAUL: Non mais... je vais répondre au député d'Ahuntsic. Qu'il ne fasse donc pas tant de farces avec une situation aussi grave que celle que nous connaissons au Québec et qu'il n'essaie donc pas de dévaloriser le courage de ceux qui, actuellement, ont à cœur de maintenir l'ordre et la paix dans la province de Québec.

M. LEFEBVRE: M. le président, chacun sait que le député d'Ahuntsic est favorable à l'ordre et à la paix et qu'il n'a jamais encouragé les agitateurs.

M. PAUL: M. le président, c'est moi qui ai la parole. (S'adressant à M. Le-

Suite à la page 6

Saura-t-on jamais qui commandait les messages 'clandestins'?

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre, M. Bertrand, a refusé hier encore de dire qui a commandité les messages publicitaires publiés et radio-télévisés, il y a une dizaine de jours, pour faire la louange du bill 63.

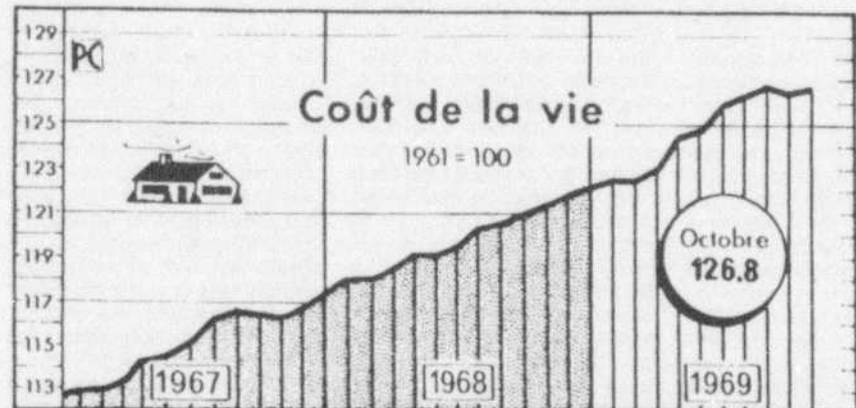
Il a dit qu'il avait "certains renseignements, mais pas suffisamment pour faire une déclaration là-dessus aujourd'hui".

Et il a ajouté, répondant à M. René Lévesque: "On pourrait se demander

dans bien d'autres domaines, à l'occasion d'une campagne comme celle qui s'est organisée, qui finançait bien d'autre monde pour l'organisation de manifestations".

Le député de Laurier avait demandé au premier ministre s'il savait maintenant qui a commandité les pavés louangeant le projet de loi gouvernemental, et si le gouvernement avait l'intention de maintenir l'Agence Sopec comme prin-

Suite à la page 6



L'indice des prix au consommateur a grimpé d'un cinquième de point à 126.8 au cours du mois d'octobre. Selon le Bureau fédéral de la statistique, cette hausse du coût de la vie est attribuable principalement à l'augmentation des taux d'intérêts, des taxes municipales et des loyers. L'indice du coût de la vie, qui est basé sur les prix en vigueur en 1961, valait 100, s'établissait en octobre 1968. Le prix des denrées alimentaires ont légèrement fléchi au cours du mois d'octobre. En effet, l'indice alimentaire est passé de 126.5 en septembre

à 127.8 à la fin d'octobre. A la même date l'année dernière, il s'établissait à 122.9. Le BFS attribue la baisse enregistrée dans l'indice alimentaire à des facteurs purement saisonniers et elle compense partiellement les augmentations enregistrées dans quatre des six autres principaux composants de l'indice global. Les prix des aliments représentent à eux seuls plus du quart de l'indice général tandis que le coût du logement, y inclus le loyer et l'entretien ménager, représente près du tiers de l'indice général.



Eskimo 69: une promenade dans le grand Nord

Un hommage à l'Arctique et aux gens qui l'habitent, voilà le thème de l'exposition d'art et d'artisanat "Eskimo" de 1969 dont l'inauguration aura lieu ce soir, au Foyer de l'Art de vivre de Place Bonaventure, sous la présidence de M. Jean Chrétien, ministre des affaires indiennes et du grand nord du Canada.

L'humour, la beauté et les tabous liés à une certaine mystique sont les sujets d'inspiration des artistes esquimaux dont vous pourrez admirer les œuvres jusqu'au 23 novembre inclusivement. L'exposition comprend des sculptures, gravures, tapisseries, toutes teintées de cette

immense capacité de rire qui s'avère le plus merveilleux moyen de défense à l'égard des rudesses de la vie quotidienne que connaît l'homme du grand nord.

Ceux qui visiteront Place Bonaventure à l'occasion de cette exposition pourront voir un artiste spécialisé en tapisserie de Fort Chimo qui travaille avec de la peau de phoque; un constructeur de kayak de Pelly Bay ainsi que des graveurs de Povungnituk à l'œuvre (du lundi au vendredi de 11h à 14h; de 16h à 18h; de 19h à 21h; les samedis de 13h à 18h et les dimanches de 14h à 17h).

Les personnes qui s'intéressent davantage aux articles domestiques pourront les trouver dans les galeries des Boutiques qui mettent à l'étalage des vêtements esquimaux — vareuses et bottes et des accessoires fabriqués par les femmes dont les ancêtres furent les premiers à développer une tradition du vêtement en Amérique du nord. On pourra également se procurer de l'ombre de l'Arctique, du mukluk et autres produits comestibles de cette région. Si vous préférez goûter ces poissons, vous pourrez tenter l'aventure à la Rôtisserie qui servira des mets esquimaux durant l'exposition.

Le 2e procès Vallières

Les douze jurés ont été choisis

par Guy Deshaies

Le dernier des douze hommes qui formeront le jury au second procès de Pierre Vallières pour le meurtre de Mlle Thérèse Morin a été choisi en fin d'après-midi hier après qu'une centaine de candidats eurent été appelés à répondre aux questions de la Couronne ou de la défense.

Des 99 candidats appelés parmi les quelque 225 qui étaient présents à la cour des assises criminelles 26 ont déclaré avoir déjà une opinion formée, opinion qui rendrait aléatoire leur impartialité: onze candidats ont été recusés péremptoirement par la défense (qui a droit à douze recusations péremptatoires), un a été recusé péremptoirement par la Couronne (qui a droit à quatre recusations péremptatoires), un a été

exempté par le juge Miquelon pour raison de santé et tous les autres ont été mis à l'écart par la Couronne qui possède seule ce droit de mise à l'écart.

Les douze jurés choisis sont d'âge moyen pour la plupart et sont tous salariés. Il y a quatre mécaniciens, un technicien, deux vérificateurs, un gérant d'épicerie, un contremaître, un expéditeur, un employé civique, un chauffeur d'autobus.

Encore hier (et ce sera ainsi durant tout le procès) c'est Pierre Vallières lui-même qui a représenté sa propre défense et a interrogé, puis accepté ou refusé les candidats-jurés dans sa propre affaire, à savoir le meurtre de Mlle Thérèse Morin, tuée d'une bombe le 5 mai 1966 à l'usine LaGrenade à Montréal. Vallières est accusé en vertu de l'article 201 (paragraphe c) sur l'homicide coupable et aussi en vertu des articles 21 et 22 du code pénal ayant trait à l'incitation, conseil, etc. et qui rend une personne "partie à l'infraction" même si elle ne l'a pas commise de main. Le juge Miquelon a libéré les douze jurés non sans leur avoir donné rendez-vous à ce matin à 10h, alors que le procès sera instruit et que la Couronne commencera à faire sa preuve et non sans leur avoir recommandé de ne souffrir aucune influence de l'extérieur.

nulle contrainte et surtout pas d'intimidation. "Si vous recevez des appels téléphoniques ou quelque autre forme d'intimidation en rapport avec ce procès faites-le moi savoir" a dit le juge aux jurés.

Suite à la page 6

Faites un cadeau original
POUR NOËL
Offrez votre photo-portrait
sur toile, bois ou métal
imitant un tableau de maître
ou une gravure ancienne
TECHNIQUE VITASCOPE. TEL. 731-6764

CE SOIR
Université de Montréal
(Département d'études françaises)

CONFÉRENCE PUBLIQUE
par Mme Claire Blanche-Benveniste
professeur à l'Université d'Aix-en-Provence

"VIEILLE ORTHOGRAPHE ET NOUVELLE ÉCRITURE"

Jeudi le 13 novembre à 20.30 heures

Amphithéâtre D-0303
Pavillon des Sciences Sociales
3200 rue Jean-Brillant
(entrée libre)

Abonnez-vous c'est facile!

SEPT-JOURS est le seul magazine hebdomadaire d'information au Canada. Seul qui, comme "Time", pour les États-Unis, et l'Express pour la France, vous donne une synthèse de l'information hebdomadaire. Si vous croyez en la nécessité d'un tel magazine, vous éprouverez un plaisir à le lire chaque semaine. Postez le coupon aujourd'hui.

CONCOURS DE NOËL

Tout abonnement vous donne une chance de gagner un manteau de vision. Le tirage aura lieu le 18 décembre 1969. Postez ce coupon aujourd'hui.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ PAYS _____

☐ 52 numéros ou 1 an \$10.00 ☐ 26 numéros ou 6 mois \$6.00 ☐ 156 numéros ou 3 ans \$25.00

☐ CHEQUE INCLUS ☐ FACTUREZ-MOI ☐

Adressez-nous une enveloppe au nom de SEPT-JOURS
170 est, Dorchester, ch. 300, Montréal, Québec, Canada.

■ aujourd'hui

A 09h.15, à l'hôtel Reine Elizabeth, ouverture du 105e congrès annuel de la Provincial Association of Protestant Teachers of Quebec. Thème: "Our changing role".

La ville de Saint-Léonard accueille aujourd'hui, à l'hôtel de ville, toutes les personnes qui veulent bien donner de leur sang à la Croix-Rouge.

A 08h.30, à l'hôtel Bonaventure, ouverture d'Horizon 70, deuxième conférence internationale de gestion du personnel. Cette conférence est organisée par l'Association des administrateurs de personnel de Montréal.

A 12h.30, à la Maison du commerce, 1080 côte du Beaver Hall, déjeuner du Kiwanis Club de Montréal. Conférencier: M. Mark W. Waldron, du Macdonald College.

A 12h.30, à la salle Bonaventure de l'hôtel Reine Elizabeth, déjeuner du Club Richelieu-Montréal. Conférencier: M. Robert Scrivener, président de la Compagnie de téléphone Bell.

A 13h.30, à son bureau du parlement de Québec, Me Robert Bourassa, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, rencontre un groupe du comté de Richelieu. A 18h.00, il rencontre un groupe de la JOC du comté Saint-Sauveur.

A 16h.00, au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke, conférence de presse du Comité d'aide aux enfants du Biafra à l'occasion du lancement d'une campagne de vente de pastiches au profit des jeunes Biafrais.

De 17h.00 à 19h.00, au 380 ouest, rue Craig, lancement d'un ouvrage de Northrop Frye intitulé "Pouvoirs de l'imagination" par les Éditions H.M.H. Ltée.

A 19h.00, le ministre de la santé, de la famille et du bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, est conféré devant les membres de l'Association des hôpitaux du Québec au Manoir du lac Delage.

A 18h.30 M. Pierre Laporte, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, sera le conférencier à la réunion des clubs Rotary et Richelieu à l'hôtel Armand de Saint-Georges de Beauce. A 20h.30, il rencontrera les militants et délégués libéraux de la Beauce.

A 20h.00, à l'auditorium de la Banque Royale, 1, place Ville-Marie, Mlle Armande Saint-Jean, journaliste à Radio-Canada, entretiendra les membres de la Jeune Chambre de Montréal de son récent séjour au Biafra.

Hâtez-vous d'enrayer les dommages causés par la pluie de l'automne avec les

GOUTTIÈRES "PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation et installation

*MONTREAL 322-4160

*QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Society Brand: synonyme d'ajustement parfait

Notre nouveau complet Chelsea suit parfaitement les contours de la silhouette avec une taille bien ajustée de façon à faire ressortir les épaules et la poitrine. L'ajustement du complet s'adapte ainsi en tous points à celui qui le porte. Achetez votre Chelsea dès maintenant et soyez à l'avant-garde de la mode.

H. PRÉVOST LTÉE

406 est, Sainte-Catherine - coin St-Denis - 288-6153

A cent pas de la sortie du métro Berri et Sainte-Catherine

Les prérogatives des députés dissidents au sein de l'Assemblée nationale

On sent une certaine nervosité à l'Assemblée nationale devant la lutte acharnée que mène contre le projet de loi ce qu'on a appelé "l'opposition circonstancielle" du petit groupe de cinq députés. C'est une nervosité qui n'a pas sa raison d'être.

Le gouvernement doit continuer d'écouter la voix de ces députés dissidents. Le groupe Lévesque-Michaud ne peut tout de même prolonger indéfiniment le débat. Et qu'il retarde de quelques jours l'adoption de la mesure ne saurait constituer une catastrophe même aux yeux de ceux qui sont déjà acquis à ce projet de loi. Celui-ci ne présente pas un caractère d'urgence tel qu'il faille l'adopter à la vapeur.

Mais il y a plus. Cette coalition qui s'est formée pour combattre le bill sur le parquet de la Chambre représente sûrement le point de vue et les préoccupations d'un secteur important de la population. Ce secteur de la population a droit à ce que sa voix se fasse entendre dans l'assemblée des législateurs.

On peut ne pas être d'accord avec les députés contestataires, mais il faut comprendre qu'ils prennent un risque non équivoque sur le plan électoral et qu'ils témoignent ainsi d'une honnêteté intellectuelle et morale qui commande le respect. Une attitude de mépris à leur endroit serait aussi inacceptable que l'est le langage provocateur de certains extrémistes qui combattent le projet de loi. On ne doit pas donner l'impression de vouloir les bâillonner de quelque façon que ce soit. Devant une mesure législative aussi vitale, la plus grande tolérance est de rigueur.

A quoi d'ailleurs aboutirait le bâillon? Il risquerait de provoquer tout simplement une recrudescence des manifestations de rue. Or, à notre avis, ces manifestations de rue, pour éloquentes qu'elles soient, ne peuvent guère donner plus qu'elles n'ont donné jusqu'ici. Elles ne peuvent ni ne doivent paralyser l'action d'un Parlement élu selon le processus démocratique.

On aura beau vouloir opposer le Front du Québec français à l'Assemblée nationale, on aura beau prétendre, comme on l'a fait dimanche dernier au colloque de l'Université de Montréal, que "le vote en deuxième lecture du bill 63... déshonore le parlement colonial du Québec, et confirme sa non-représentation du peuple québécois", il ne s'ensuit pas, comme le voulait la même résolution, que le Front du Québec français est autorisé à "assumer désormais la légitimité du Québec français". On n'annule pas ainsi un mandat donné en toute liberté par les électeurs québécois lors des dernières élections.

La légitimité nationale reste toujours représentée par le Parlement. Elle ne saurait passer à la rue ou dans les mains de quelque groupe de pression que ce soit. On peut soutenir que le gouvernement Bertrand s'est lui-même embourbé en présentant prématurément un projet de loi susceptible de provoquer un certain secteur de l'opinion, on est obligé de reconnaître que ce même secteur de l'opinion a eu déjà amplement le temps de faire connaître sa réaction.

Avec l'abbé Louis O'Neil ("L'Action", 10 novembre 1969), nous croyons en effet que les contestataires ont eu toute liberté de faire connaître et de motiver leur opposition au projet de loi. "Les élections qui s'en viennent leur fourniront une nouvelle occasion de s'exprimer. En attendant, ils doivent reconnaître que si la démocratie se revigore parfois par un bain de foule, elle fonctionne normalement au moyen d'institutions parlementaires où les élus du peuple assurent la responsabilité des décisions à prendre. Ces derniers doivent tenir compte non seulement de ceux qui descendent dans la rue, mais aussi de ceux qui s'expriment autrement et dont les opinions méritent également d'être entendues."

L'abbé O'Neil va même plus loin. Il écrit: "Vouloir plébisciter à tout prix une opinion au moyen de manifestations collectives, toutes réussies et pacifiques qu'elles soient, ce serait s'engager peu à peu dans une voie qui conduirait au fascisme. Vaudrait mieux actuellement utiliser pleinement les moyens d'action que fournissent les institutions parlementaires démocratiques. Il faudrait s'attendre, en toute logique, à voir s'engager dans la prochaine campagne électorale beaucoup de ceux qui ont accompli un travail énorme afin d'assurer le succès des manifestations d'octobre. On s'est plaint que certains groupes idéologiques étaient mal représentés à l'Assemblée nationale. La prochaine consultation électorale fournira l'occasion de corriger cette anomalie."

Mais, pour le moment, et comme le dit encore M. O'Neil, "le véritable danger serait que croisse le nombre de ceux qui méprisent les mécanismes normaux de participation à la vie démocratique, endoctrinent au lieu d'éclairer, vocifèrent au lieu de dialoguer, galvanisent les passions et les sentiments au lieu de proposer des objectifs réalistes et raisonnables, accusent de trahison les hommes libres qui ne mordent pas à leur messianisme. Ces chemises noires d'une nouvelle époque menacent d'empoisonner la révolution tranquille que des citoyens éclairés avaient si bien amorcée."

Les propos de l'abbé O'Neil sont eux-mêmes quelque peu excessifs. Ils ne tiennent pas suffisamment compte de la bonne foi de nombreux manifestants. Ils nous semblent cependant substantiellement justes et on pourrait trouver grand intérêt à les méditer.

En tout cas, même le Parti Québécois a refusé jusqu'ici de s'associer à ces groupes qui veulent se substituer aux législateurs. Il a parfaitement marqué ses distances par rapport au Front du Québec français et par rapport à toutes les manifestations de rue.

Cette attitude nous paraît la seule raisonnable dans les circonstances. Mais, encore une fois, si l'on ne veut pas provoquer inutilement les organisateurs de manifestations populaires, il convient de laisser aux élus du peuple toute latitude de s'exprimer à l'Assemblée nationale.

Pareille tolérance devrait probablement s'exprimer non seulement au chapitre des procédures plus ou moins dilatoires, mais aussi à celui d'un certain droit à la dissidence à l'intérieur des formations politiques. Les journaux d'hier nous apprenaient la démission des députés Jérôme Proulx et Antonio Flamand des rangs de l'Union nationale. Il est évident que ces démissions équivalent plutôt à des expulsions.

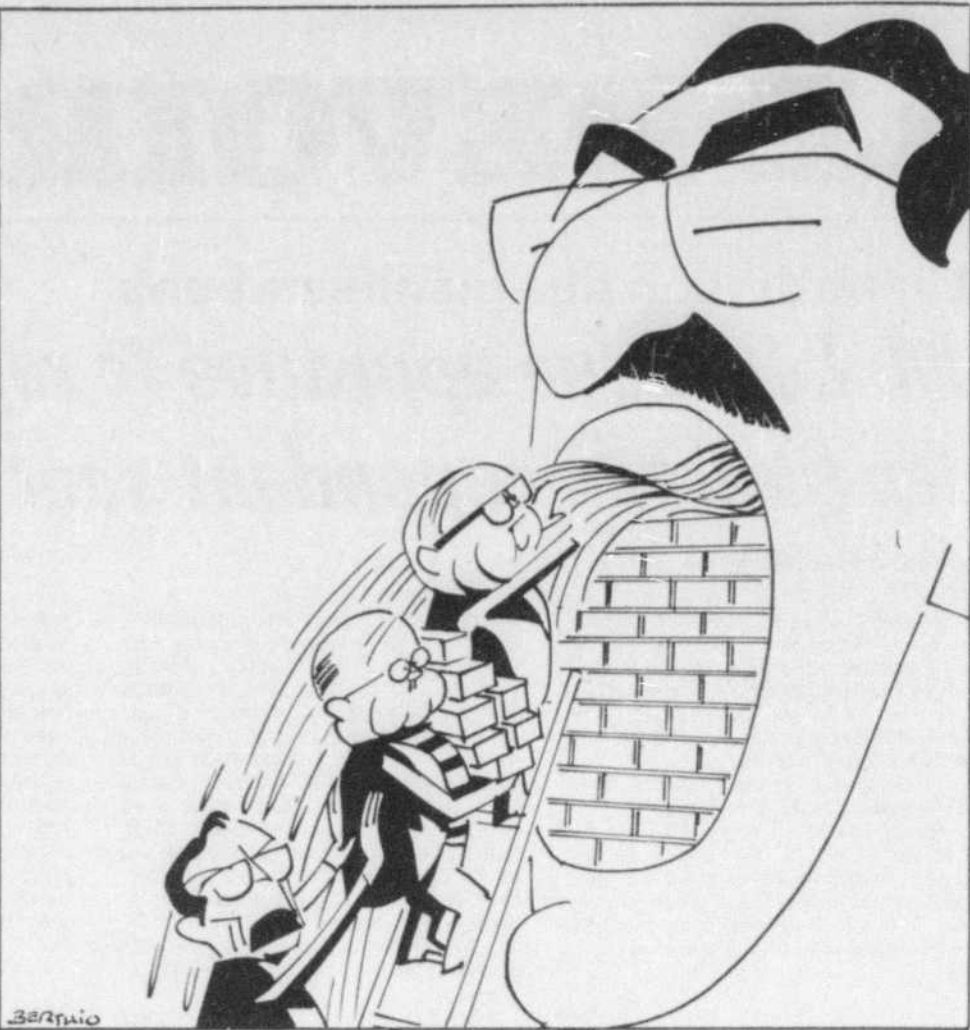
Nous estimons, quant à nous, que ces députés n'avaient pas nécessairement à être expulsés, du seul fait qu'ils n'appuyaient pas le bill 63. On aurait dû leur laisser le choix, choix que leur aurait dicté leur conscience.

Evidemment, si ces députés n'approuvaient pas le bill 63 parce qu'ils adhèrent à une philosophie qu'épouse un autre parti (qui pourrait être, en l'occurrence, le Parti Québécois), ils avaient le net devoir de démissionner. Et le parti, devant leur refus de partir, n'était pas sans justification de les inviter fortement à le faire. La démocratie y trouve davantage son compte quand les députés affichent ouvertement leurs véritables couleurs.

Il resterait à savoir, en somme, si MM. Flamand et Proulx sont des indépendantistes. S'ils le sont, leur sortie des rangs de l'Union nationale constitue un geste simplement normal. S'ils ne le sont pas, le parti aurait dû manifester à leur endroit une plus grande marge de tolérance.

Le gouvernement, en somme, doit éviter de donner l'impression de céder à la nervosité. Il doit éviter tout geste qui pourrait être interprété, à tort ou à raison, comme de la persécution, comme un abus d'autorité à l'endroit de ceux qui s'opposent à son projet de loi, que ceux-ci le combattent en Chambre ou à l'extérieur de la Chambre.

Vincent PRINCE



Panic 5

Le rôle vital de l'information dans la démocratie de participation

par RAMSAY COOK

Dans une étude préparée pour le compte du groupe de travail fédéral sur l'information gouvernementale, le professeur Roy Daniels, poète et critique littéraire, écrit:

"Dans tous les secteurs d'activité, la société canadienne subit la pression d'un intense effort d'organisation. La révolte de l'individu se manifeste, en conséquence, partout. Les gouvernements se sentent de plus en plus obligés de recourir à la contrainte: la seule question de la pollution, par exemple, obligera bientôt chaque citoyen à se soumettre à des réglementations gouvernementales susceptibles d'affecter ses habitudes personnelles les plus chères. Dans ce contexte nouveau, les gouvernements, sur beaucoup de questions, et à différents niveaux d'intelligence, doivent acquiescer l'aptitude à parler de façon convaincante et continue. A moins qu'ils n'acquiescent très vite cet art, il y a risque que les gouvernements soient débordés par les vagues montantes de l'incompréhension et du mécontentement."

Telle est la pensée qu'on retrouve au fond du rapport sur l'information que vient de produire le groupe de travail fédéral. Ce rapport est sûrement l'un des plus originaux qui aient été déposés depuis longtemps sur la table des bureaucrates à Ottawa. A plusieurs égards, il marque le début réel de l'ère Trudeau au Canada. Lorsque le groupe de travail fut formé, la plupart des observateurs s'attendaient à ce qu'il produise un bilan plutôt routinier des succès et des échecs enregistrés ces dernières années par les multiples services d'information qui se sont multipliés à l'intérieur de l'appareil bureaucratique canadien. On trouve beaucoup de cela dans le rapport. Mais on y trouve bien davantage. Le document soulève, en effet, des questions fondamentales sur les buts du gouvernement moderne et il essaie de définir les divers publics qui ont besoin d'information mais semblent incapables de l'obtenir.

En s'élevant à ce niveau de préoccupation, le groupe de travail est amené à soulever les plus urgentes peut-être des problèmes du gouvernement moderne, celui de la participation. C'est le problème de la participation, plus que tous les autres, qui contribue à l'an dernier à l'éphémère politique de M. Trudeau et qui lui a gagné l'appui de plusieurs citoyens en juin 1968. M. Trudeau semblait incarner une façon nouvelle, ouverte et franche d'aborder les problèmes du gouvernement. Il parlait beaucoup de démocratie de participation. Et, en pratique, il se montra capable, durant sa campagne électorale, d'aller tout droit au peuple. Mais une fois élu, M. Trudeau sembla retomber dans les vieilles ornières. Or voilà que le groupe de travail nous rappelle qu'une façon pour un gouvernement d'intéresser les citoyens, c'est d'aider ceux-ci à comprendre ce qu'il est et ce qu'il fait. Et ceci n'est pas une mince tâche dans un âge de communication massive, car bien des intérêts se disputent en

même temps l'oreille des citoyens. Mais la démocratie de participation, et à ce compte toute forme de démocratie, dépend d'abord et avant tout de citoyens bien informés.

Aucun gouvernement ne peut agir s'il ne peut compter sur l'appui de l'opinion publique. Mais il ne saurait être question de créer de toute pièce l'opinion publique: celle-ci, pour exister, doit reposer sur des citoyens informés. Impossible de procéder dans la paix à des changements au sein de notre système social, à moins que les citoyens ne comprennent les buts de ces changements. Impossible de faire participer les gens aux affaires de leur communauté à moins qu'ils ne soient capables de comprendre les questions en jeu et d'apprécier les faits qui expliquent les propositions qu'on leur soumet.

Voilà la philosophie qui sous-tend le rapport du groupe de travail sur l'information gouvernementale. Plus encore que les propositions concrètes du groupe de travail, cette philosophie confère au rapport une signification exceptionnelle: car elle permet d'espérer qu'il y a moyen d'encourager la participation et de prévenir ainsi cette maladie par excellence de l'Etat bureaucratique, l'aliénation. Ces vues ne sont pas, à vrai dire nouvelles: mais elles avaient rarement été présentées de façon aussi efficace.

Que peut faire un gouvernement afin de mettre en pratique cette philosophie que préconise le groupe de travail? Les auteurs du document recommandent certaines réformes institutionnelles qui auraient pour objet de rendre l'information plus immédiatement accessible aux citoyens. Mais l'essentiel du document va plus loin que la simple législation. Ce que le document propose, c'est, en fait, une conception renouvelée de la manière d'agir d'un gouvernement à l'époque moderne. On trouve certains indices de cette façon nouvelle d'aborder les questions dans la manière dont le gouvernement Trudeau semble vouloir aborder les problèmes de législation.

On commence d'abord par produire un livre blanc, ou déclaration de politique générale, en vue de stimuler dans tous les milieux une discussion publique. Vient ensuite l'étape du comité parlementaire et du débat, et enfin la définition officielle de la politique. C'est ainsi que furent élaborés les changements effectués dans notre politique nord-atlantique. On suit la même procédure en relation avec la politique indienne de M. Chrétien.

Jusqu'à maintenant, le public a semblé quelque peu dérouté par cette façon nou-

velle de procéder. On a peine à croire que le gouvernement veuille réellement convier les citoyens à une large discussion. Le débat qui s'annonce sur le Livre blanc de M. Benson touchant la réforme fiscale devrait contribuer, plus que toute autre chose, à clarifier la situation et à montrer quelles sont au juste les intentions du gouvernement. Le groupe de travail sur l'information gouvernementale dit dans son rapport: "Les premiers ministres et les membres du cabinet doivent chercher à susciter même dans les milieux les plus éloignés un intérêt réel autour de leur action. Ils ne doivent pas craindre d'exposer le gouvernement à la critique. Ils doivent aller parmi les gens et susciter partout un intérêt actif pour les questions dont ils ont à débiter".

M. Benson, de façon prudente et lucide, a soumis ses propositions au public vendredi dernier par l'intermédiaire de la radio et de la télévision. Il a également décidé de se rendre dans les principaux centres du pays afin d'expliquer ses objectifs. Ensuite viendront l'étude au sein d'un comité parlementaire, puis le débat général. Il faudra une année avant que le Livre blanc ne devienne loi. Voilà une procédure presque révolutionnaire: car elle affecte ce qui fut toujours dans le passé une des chasses gardées les plus secrètes du gouvernement: le ministère des finances.

La campagne entreprise par M. Benson s'inspire évidemment de motifs d'ordre politique tout autant que d'un désir vertueux de mettre en pratique la démocratie de participation. M. Benson sait très bien que son Livre blanc pourrait connaître le même sort que le rapport Carter s'il ne réussit pas à le faire appuyer largement par l'opinion publique. Les intérêts en place furent les seuls à faire connaître leurs réactions au sujet du rapport Carter. M. Benson semble déterminé à faire en sorte que, cette fois, l'ensemble des citoyens aient une véritable chance d'exprimer leurs opinions au sujet des taxes.

Il y a beaucoup plus, dans la démocratie de participation, que cette question du mouvement libre de l'information. Mais le groupe de travail gouvernemental nous a fait voir clairement que sans cette information librement diffusée, il serait illusoire de songer à mettre en oeuvre une démocratie de participation. Il se pourrait que la manière dont M. Benson aborde la réforme fiscale nous conduise à une meilleure santé démocratique et à une fiscalité plus équitable. "La démocratie n'est possible, aurait dit George Orwell, que lorsque les législateurs et les administrateurs savent ce que les masses veulent et ce que celles-ci sont capables de comprendre".

"La condition essentielle pour le règlement de la crise au Proche-Orient est le retrait des troupes israéliennes des territoires arabes. Nous faisons tout pour parvenir à une solution politique au Proche-Orient. Les récents événements au Liban témoignent du fait que l'impérialisme s'efforce de renverser les régimes progressistes au Proche-Orient et de restaurer sa domination dans cette région".

(Nicolas Podgorny, chef de l'Etat soviétique, discours prononcé le 6 novembre à l'occasion de l'anniversaire de la révolution d'octobre).

bloc-notes

La Chine reste exclue de l'ONU

L'Assemblée générale des Nations unies a refusé une fois de plus de reconnaître le régime de Pékin comme représentant de la Chine à l'ONU. Le débat, qui se répète depuis près de vingt ans, porte sur l'accreditation des délégués. Il ne s'agit pas d'admettre la Chine dans l'organisation internationale, car elle y est déjà et dispose même d'un siège permanent au Conseil de sécurité à titre de grande puissance. Mais c'est le régime de Formose qui continue d'y représenter la Chine.

Normalement, l'accreditation des délégués des divers pays membres est une simple formalité, mais à cause de l'importance qu'on a donnée au cas de la Chine, et de l'appui militaire des Etats-Unis qui a protégé Formose contre l'invasion des forces communistes chinoises, ce débat annuel et les votes auxquels il donne lieu sont considérés non pas comme des questions de procédure, mais comme des problèmes importants. Cette année encore, les Etats-Unis ont fait approuver une résolution affirmant qu'un changement à la repré-

sentation de la Chine exige le vote affirmatif des deux tiers des voix.

Jusqu'ici, cette exigence a été une précaution superflue car l'admission de Pékin n'a jamais obtenu même la majorité simple de l'Assemblée. C'est l'influence de Washington qui impose cette attitude à un bon nombre des Etats membres; pour certains pays, il faudrait que la Chine communiste fasse preuve de dispositions plus pacifiques, et mérite en quelque sorte son admission comme si la reconnaissance d'un gouvernement était un certificat de bonne conduite.

Le seul critère devrait être cependant le fait qu'un gouvernement exerce de façon durable l'autorité sur le territoire en cause ce qui est déjà acquis depuis longtemps pour le régime de Pékin.

La question aurait pu être résolue depuis quelques années si l'on avait pu trouver une formule permettant d'admettre Formose aux Nations unies comme un nouveau membre indépendant, tout en reconnaissant les délégués de Pékin comme représentants de la Chine. Cela n'a pas été possible parce que ni Pékin ni Taïpeh ne l'acceptent.

L'attitude du Canada

Lors du vote sur cette question, le Canada s'est abstenu de voter, comme il l'a fait lors des trois dernières années. Cela peut sembler une attitude illogique puisque le gouvernement canadien poursuit des négociations en vue de nouer des relations diplomatiques avec Pékin. Ces négociations impliquent que le Canada est déjà résolu à rompre

ses relations avec Formose; Ottawa avait souhaité d'abord reconnaître les deux gouvernements à la fois, mais cette attitude a été abandonnée.

Si les négociations en cours réussissent et que le Canada reconnait officiellement le régime de Pékin, il va de soi que notre délégation à l'ONU devra ensuite voter pour l'admission de la Chine communiste aux Nations unies. Mais en attendant, rien ne s'oppose à l'abstention de voter sur cette question névralgique. Cela n'aurait d'ailleurs pas changé le résultat du vote, puisque la résolution proposée par 17 pays n'a obtenu que 48 voix, tandis que 58 pays ont voté contre et que 21 se sont abstenus.

Certains commentateurs voient dans l'attitude du Canada une preuve que nos gouvernements manquent de courage et ne veulent pas déplaire à Washington. Si tel était le cas, Ottawa n'aurait pas amorcé des négociations pour reconnaître Pékin. La situation est probablement plus complexe qu'elle ne semble, et il est bien possible que Washington ne soit pas hostile à l'établissement de relations entre des pays de l'OTAN et Pékin. Chaque année, le nombre des voix favorables à Pékin augmente à l'Assemblée générale et un moment viendra où la Chine communiste y sera admise, ce qui devient de plus en plus nécessaire pour l'autorité même de l'ONU qui ne peut exclure indéfiniment le pays le plus peuplé de la terre.

Les Etats-Unis doivent donc envisager cette éventualité et s'y préparer. Il leur faudra néanmoins continuer d'assurer la protection de Formose, à moins que la population de l'île manifeste sa volonté de se rallier à la Chine communiste. Le cas de Formose n'est pas facile à résoudre, et c'est ce qui explique que la Chine communiste reste à l'écart d'une organisation qui par définition doit viser à représenter toute l'humanité.

L'évaluation foncière

Le ministre des affaires municipales, lors d'une causerie au Club Renaissance, lundi, a donné quelques indications sur la réforme de l'évaluation dont on parle depuis longtemps. La Commission Bélanger, qui a étudié la question au cours de son enquête sur la fiscalité, a confirmé que dans un grand nombre de municipalités les biens-fonds sont évalués bien au-dessous de la valeur réelle, et a recommandé l'établissement d'une Régie de l'évaluation foncière.

Le pape Paul VI, discours prononcé au cours de son audience générale de mercredi le 29 octobre 1969.

"Le problème pour nous est de savoir si nous voulons exister ou non. Notre nation mènera la prochaine bataille le dos au mur. Si notre ennemi lutte le dos au mur, nous, nous lutterons le dos au mur. Si l'ennemi ne peut pas perdre une seule bataille, nous, nous ne devons pas non plus nous permettre de perdre une bataille."

(Le président Nasser, chef de l'Etat égyptien, s'adressant à la nation le 6 novembre)

"Le Marché commun menace de s'écrouler. Si nous ne parvenons pas à faire converger les politiques économiques, il n'a plus d'avenir à long terme."

Théo Lefèvre, ministre belge de la recherche scientifique, déclaration faite au cours d'une conférence de presse tenue à Bruxelles, octobre 1969.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésoirier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

Le climat actuel de l'Église de Rome

De l'interview du cardinal Suenens au synode des évêques

par BERNARD LAMBERT, o.p., collaboration spéciale

Deux interprétations décisives se sont rencontrées au point de départ du Synode. Le choix de l'une ou de l'autre commandait l'orientation des assises synodales et de la vie de l'Eglise dans les années à venir.

La question était celle-ci: le Synode ayant été convoqué pour faire face à la crise actuelle de l'Eglise, quel sens prédominant fallait-il donner à cette crise?

Pour certains, dont notamment le cardinal Daniélou, il s'agissait d'une crise d'institution et d'autorité. Il fallait donc renforcer les structures institutionnelles, revendiquer à nouveau les droits et les pouvoirs de l'autorité surtout pontificale, réprimer au besoin les initiatives qui ne venaient pas d'en haut.

Pour les autres, la crise était avant tout de foi, de confiance aussi dans l'autorité. Il était donc nécessaire avant tout de libérer dans l'Eglise les forces de régénération spirituelle, les capacités de responsabilité religieuse, les traditions locales et particulières. Il fallait également modifier le style habituel d'autorité, lui ajouter en force de persuasion et de communion, rendre plus visible sa force charismatique de témoignage, d'union et de service.

Deux manières, par conséquent, de gouverner l'Eglise!

Le choix de Paul VI

Paul VI fit un choix. Et à partir de ce choix on put savoir quelle tournure allait prendre le Synode. L'homélie d'ouverture au Synode, dans la chapelle Sixtine, fut un discours étonnant, calme et serein, lucide et généreux. Il invitait les évêques à la coresponsabilité. Il se disait prêt à tirer les conséquences de la collégialité. En un mot, le pape choisissait la seconde option. Le premier responsable du succès du Synode, ce fut donc lui.

Ce fut un Synode plein de surprises. Avant le Synode, on disait: il n'en sortira rien. Or, il en est sorti beaucoup. On prévoyait des tempêtes. Mais le climat fut aussi beau qu'en cet octobre romain rempli de lumière dorée ("una bella ottobre", comme on dit ici; nous dirions en français: une belle "octobre", si je puis me permettre ce néologisme). Des prophètes de malheur affirmaient: vous verrez, les évêques du tiers monde voteront "conservateur". Et ils ont voté "libéral". On disait encore: la Curie romaine se comportera comme un bloc monolithique. Il n'en fut cependant pas ainsi. Un cardinal non italien m'a dit la dernière journée: "ce vote est une catastrophe". Des machiavéliques prophétisaient: le Synode ne sera qu'un truc pour mettre le grappin sur les conférences épiscopales. Le pape céderait en apparence, comme Martin V au concile de Constance, puis il reprendrait en sous-main tout le pouvoir perdu et la suite s'appellerait l'autocratie absolue en attendant, comme jadis, l'explosion d'une autre Réforme de protestation. Le principe de collégialité serait enseveli une fois pour toutes et le gouvernement de l'Eglise serait exercé avec une énergie sans pareille. La Curie romaine qui a vu venir le premier Synode, en 1967, avec inquiétude, attend celui-ci avec hâte.

Eh bien, il n'y eut ni guerre ni bataille au Synode, ni partage de la tiare, ni confiscation des clefs, ni affrontement entre la Curie et les évêques, et personne ne fut jeté par-dessus bord de la barque de Pierre.

Il y eut peut-être quelques coups de coude parmi les rameurs. Le cardinal Suenens eut sa part. Mais, en faisant aujourd'hui la part des choses, on se rend compte que l'un des hommes qui ont exercé le plus d'influence au Synode ce fut lui. Je mentionne tout d'abord sa fameuse interview du mois de mai dernier, aux Informations Catholiques internationales,

dont tous les Pères du Synode eurent connaissance et qui eut une influence réelle sur eux parce qu'elle indiquait que le moment était venu de donner forme au principe de la collégialité énoncé par Vatican II. Polote résolu, le cardinal Suenens le fut encore quand il fut élu président d'un des 9 carrefours linguistiques du Synode. Le travail fut conduit avec vigueur et clarté. Il faut souligner l'importance exceptionnelle de ce groupe. En plus d'avoir le cardinal Suenens comme président, il avait Mgr Gérard Philips comme rapporteur (pour la partie concernant les rapports entre les conférences épiscopales et le Saint-Siège, — et c'était là que se jouait le sort du Synode —) et Mgr Philips avait, au Concile, acquis la réputation d'un conciliateur très habile. Un autre avantage de ce groupe était d'avoir Mgr Onclin, canoniste belge de grande valeur, comme expert. De la sorte, les propositions une fois débattues, étaient formulées et adoptées. Mgr Onclin donnait forme au tout. Or ce fut encore lui qui fit la synthèse des rapports des neuf groupes et qui rédigea les questions pour les votes sur la deuxième partie des travaux, partie centrale du Synode comme je l'ai déjà dit. J'ajoute que Mgr Onclin avait déjà assisté le cardinal Marty, archevêque de Paris, comme secrétaire spécial pour préparer le rapport oral que le cardinal devait présenter sur les rapports entre les conférences épiscopales et le Saint-Siège. A la fin des réunions du carrefour de langue française présidé par le cardinal Suenens, le cardinal me glissa: "Et dire que j'étais arrivé ici comme hérétique"...

Il me faut aussi souligner l'importance d'autres facteurs de la réussite du Synode. Je pense d'abord à la méthode de discussion par carrefours linguistiques. Les mêmes questions étant discutées, il devenait nécessaire de connaître les conclusions d'ensemble, puis de dégager les options majeures, d'appeler les Pères à voter, et enfin, de connaître

les résultats. Plusieurs de ces opérations n'étaient pas au programme. Le Synode fut entraîné par la logique même de sa méthode à aller jusqu'au bout. Des appels au téléphone bien placés l'y aidèrent.

Autre facteur de réussite: l'attitude du groupe de langue italienne sous la direction du cardinal Poma, archevêque de Bologne, qui joua un rôle efficace de médiation entre les membres surtout italiens de la Curie et les évêques de l'extérieur.

Enfin, il faut le dire, il y eut une grâce au Synode: un climat exceptionnel de dialogue, de confiance, de compréhension. Les évêques ne se sont pas battus pour avoir un Synode délibératif plutôt que consultatif. Ils se sont avant tout posé la question: comment allons-nous agir ensemble dans le sens d'une coresponsabilité pastorale organique? Le point de vue juridique a donc été dépassé dans la charité, la communion et la préoccupation pastorale. Cet exemple qui vient de haut pourra avantageusement servir dans nos conseils presbytéraux et pastoraux où l'on risque de s'enfermer dans des questions de droit et d'autonomie de groupes.

Est-ce la fin de la Curie?

Le sort du Synode s'est joué sur la deuxième partie du schéma de base, celle qui porte sur les rapports entre les conférences épiscopales et le Saint-Siège.

Deux hypothèses se présentaient: soit établir des communications directes avec le pape dans le cadre du synode, soit le faire sous l'autorité de la Curie dans le cadre de la congrégation des évêques. Dans le premier cas, il faudrait renforcer les contacts entre le pape et l'épiscopat mondial grâce à des échanges directs de plusieurs types: il fallait aussi repenser la structure du Synode et de son secrétariat;

Suite à la page 14

Enseignants et contestation

Quand l'impatience devient le fond de tout savoir

par GEORGES LEROUX,

professeur au département de philosophie à l'UQAM

La réaction notoire, dont nous sommes à la fois partie et témoins, contre le bill 63 passe pour être surtout le fait des milieux intellectuels et des milieux de l'enseignement en particulier. Cette vue globale peut et doit être nuancée. Mise de l'avant par le gouvernement, à partir de l'arrêt généralisé des cours et des manifestations étudiantes, elle constitue une interprétation et pose en profondeur la question de la "vertu" des enseignants. C'est-à-dire à la fois de leur pouvoir et de leur conscience responsable.

Les prises de position des syndicats, la voix de la "vie ordinaire", confusément mais ardemment exprimée à la radio, le sentiment de tous ceux qui parlent ou ne parlent pas, tout cela suffirait à composer le fond de la contestation des étudiants et des professeurs. Oubliions-le. Mettons aussi entre parenthèses les positions contraires des milieux financiers. Aucun d'entre nous ne s'en étonne et ne sent le besoin de s'expliquer à leur sujet. Ce serait exiger une conversion dont la démocratie a commencé à désespérer chez nous et autour de nous. Je voudrais retenir le fait qu'au moment où, par un effet de sédimentation, la conscience publique par la voix des intellectuels est passée de la plainte au cri, l'Etat, replié sur lui-même, n'a voulu voir là que stimulation concertée, agitation menée par les "professeurs".

Contre ces accusations, plusieurs ont commencé à se défendre. On a fait des distinctions entre professeur d'université, auquel la critique incombe comme un devoir et professeur dans l'enseignement secondaire, voire primaire, chargé de la "transmission" de connaissances. On a parlé des enfants poussés dans la rue et des professeurs se disant impuissants à les retenir. (Outre le fait qu'il s'agit de l'exception, il faudrait s'entendre sur le mot "enfant".) On a entendu des mères de famille excuser les professeurs: comment réussiraient-ils là où elles ont le sentiment d'échouer? On a surtout entendu des professeurs nier leur responsabilité, et témoigner du caractère spontané de la réaction des étudiants.

L'attitude qui excuse les professeurs n'est guère plus juste, à mon avis, que celle des professeurs qui s'excusent. Cela est simple et évite de réfléchir sur la nature de l'enseignement aujourd'hui et ICI. Sans doute ce problème ne coïncide-t-il pas avec celui de la légitimité de la contestation du bill 63. Il y a cependant dans le reproche que j'évoque et qui se répand chez les hommes politiques comme chez plusieurs parents à l'occasion des manifestations de la semaine dernière, une conception de l'enseignement si basse, si liée au troc et à l'argent, à la technique, si pleine de mépris pour toute question de valeur, qu'il faut s'appliquer à en démontrer le mécanisme et à faire voir comment, ici, enseigner conduit presque nécessairement à contester.

Enseigner et nier

Tout se passe en effet comme si la liberté des étudiants appartenait à leurs parents,

c'est-à-dire aux contribuables qui financent les institutions d'enseignement et qu'elle devait être contrôlée quand elle trouve dans le savoir des motifs inhabituels d'agir dans un sens donné. Cela serait vrai et cette philosophie de l'éducation serait possible si le savoir était imperméable aux valeurs, s'il n'était ordonné qu'à l'apprentissage fini de techniques particulières, si une règle de grammaire n'était qu'une règle de grammaire. Nous savons tous que tel n'est pas le cas, surtout dans les questions qui touchent de près à la langue et à la culture. Une règle de grammaire ici, au pays de la "langue punie", c'est la négation du langage ordinaire, la négation de la vie. C'est aussi pour le professeur et l'étudiant l'ouverture d'un choix entre ce qui est et ce qui devrait être. A tout moment émerge dans l'enseignement une question de valeur qui est une question de liberté.

Or ici, deux remarques peuvent être formulées. Il est assez étonnant de constater que s'il peut y avoir une entente théorique sur une conception de l'éducation comme apprentissage de la liberté, cette entente est vite brisée lorsque le fils se retourne contre son père, lorsque l'intellectuel se retourne contre l'Etat. De génération en génération, de régime en régime, les parents et les hommes politiques s'étonnent de cette opposition, parlent de discipline, imputent aux intellectuels la nouvelle orientation des libertés qu'ils auraient aimé voir dans leur sillage. Cette brisure, qui est regret et tentation du totalitarisme, révèle une confiance assez faible dans la liberté. On oublie vite ce que c'était que d'être fils, ce que c'était que d'être simple citoyen.

Nier et contester

Cette question, explicitement formulée dans les facultés universitaires, est vécue confusément, j'en suis persuadé, à tous les niveaux de l'enseignement. A une liberté qui se cherche, qui voudrait se réapproprier un savoir qu'elle éprouve comme étranger, même dans le cas de la langue, on ne peut pas demander de demeurer partagée entre l'étude ou la réflexion d'une part et la vie qui nie ce savoir ou que ce savoir nie d'autre part. Il est au demeurant impossible de continuer à enseigner le français si la bataille de la langue qui se joue dans la rue risque toujours davantage d'être perdue; de la même manière, quoiqu'à une échelle plus vaste, il devient de plus en plus difficile d'enseigner et d'étudier la philosophie dans un monde qui soumet la question des fins et du sens à la question des moyens. L'écart qui va s'agrandissant entre ce qui est et ce qui devrait être révèle toujours davantage la face négative du savoir et déchire la conscience des professeurs et des étudiants. Enseigner ce qui paraît de moins en moins possible, enseigner ce qui devrait être de plus en plus intolérable.

Par là, nous sommes conduits à critiquer. Cette fonction a pris une place importante dans la définition nouvelle de l'Université. Que le passage de la critique à la contestation ne doive se faire que sur des questions graves et après réflexion, on l'admettra sans peine. Car il ne s'agit pas de répéter à tout propos "tout tout de suite, ou rien du tout." Il reste que l'impudence est devenue le fond de tout savoir aujourd'hui et elle ne cède devant aucune exhortation au réalisme, etc...

le mouvement causé par la contestation et au fond par le savoir, il faudrait toujours choisir le statu quo. Personne ne se résoudra à faire ce choix, au moins théoriquement.

A mon avis, il faut voir dans la contestation ou dans la protestation actuelle le signe de la maturité prochaine de notre réflexion: la liberté alimentée au savoir prend du corps, s'éprouve comme réelle. Que cela passe par la négation est sans doute la condition d'une plus grande positivité, d'une plus grande liberté, d'une plus grande responsabilité. Etudiants et professeurs se retrouvent dans un témoignage commun, — ce qui est le sens premier du mot contester —; le doigt qui pointe vers eux comme vers la source du trouble, ils le détournent vers le savoir qui est derrière eux et qui les dépasse de moins en moins.

Contraints à la contestation qui devient alors pour reprendre une expression de Paul Ricoeur, une "éthique de la détresse", ils se retrouvent cependant dans un ensemble de plus en plus grand de certitudes sur ce que devrait être le Québec. Il y a tout lieu de penser que la question de la "vertu" des enseignants n'est pas la question de l'agitation, comme le voudrait le gouvernement; c'est la question du pouvoir du savoir, de plus en plus conscient et de plus en plus responsable.

À savoir, une consultation initiale de 90 minutes ou plus, qui déterminera la ou les causes du non remplacement de votre chevelure au taux de leurs chutes. Les soins à suivre, la durée de vos traitements, la discipline librement consentie qui sera requise de vous. Dans l'affirmative que l'examen aura démontrée que vous êtes traitable et que cela en vaille la peine. Dans le cas contraire, il vous sera suggéré, étant donné qu'on ne peut plus rien pour votre condition capillaire, de sauver votre argent.

SCEPTICISME?

Cela fait certes bien de paraître ou d'être sceptique, néanmoins, il faut faire la juste part des choses et ne pas confondre scepticisme avec entêtement et l'ignorance héréditaire. Ad-

mettons en toute objectivité que la science et la biologie ne cessent de progresser. Disons donc que l'arrêt de la chute anormale des cheveux peut être enrayée et rééquilibrée. Que la calvitie peut et doit être prévenue, si prise à temps par vous et par nous. Ne pas l'admettre serait refuser tout progrès. Il serait avisé de votre part de considérer votre chevelure comme une "valeur", apparence physique améliorée. Ne trouvez-vous pas?

Un homme doté d'une chevelure normale ne se complex pas à ce sujet, la majorité des autres en voie de calvitie en font un. Le niez-vous? C'est aujourd'hui une réalité, combattre cet effet destructeur d'une apparence physique amoindrie qui vieillit prématurément; l'ignorer serait absurde. Si vous demeurez sceptique grand bien vous fasse, mais cessez donc de glaner des avis professionnels à gauche et à droite habituellement auprès des gens non qualifiés à vous en donner. Les "Guérir Tout" tels que Moele de Boeuf, Graisse d'Ours, vaseline, Shampooing spéciaux et autres divagations collectives ont causé plus de calvities accélérées que si rien n'avait été fait. Prendre un rendez-vous au Centre Capillaire Pierre quand les dommages sont encore restreints vaut mieux que de suivre les conseils des "ON M'A DIT CE CI ET ON M'A DIT CELA" sans compter que c'est vous qui faites les frais d'une chevelure amoindrie voire même la calvitie, dans ce cas là les regrets sont pour longtemps. Soyez surtout logique avec vous-même et pour vous-même, prenez conscience de votre réalité, soyez votre propre juge en matière de cuir chevelu et chevelure. Sommes-nous bien d'accord? Les consultations sont privées et sur rendez-vous seulement.

DR P. A. PIERRE
TRICHOLOGUE

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m. Le samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

vous parlerez!
La seule assurance de Berlitz.

Votre professeur d'anglais ne vous a laissé aucun espoir? Alors reprenez confiance.

BERLITZ vous fera parler anglais en quelques semaines. Sans peine, sans devoirs, sans livres.

BERLITZ vous fera parler anglais en vous le faisant parler sans cesse jusqu'à ce que vous vous surpreniez "suddenly" à le parler couramment, tout comme votre professeur BERLITZ.

Cette facilité et cette efficacité vous étonnent?

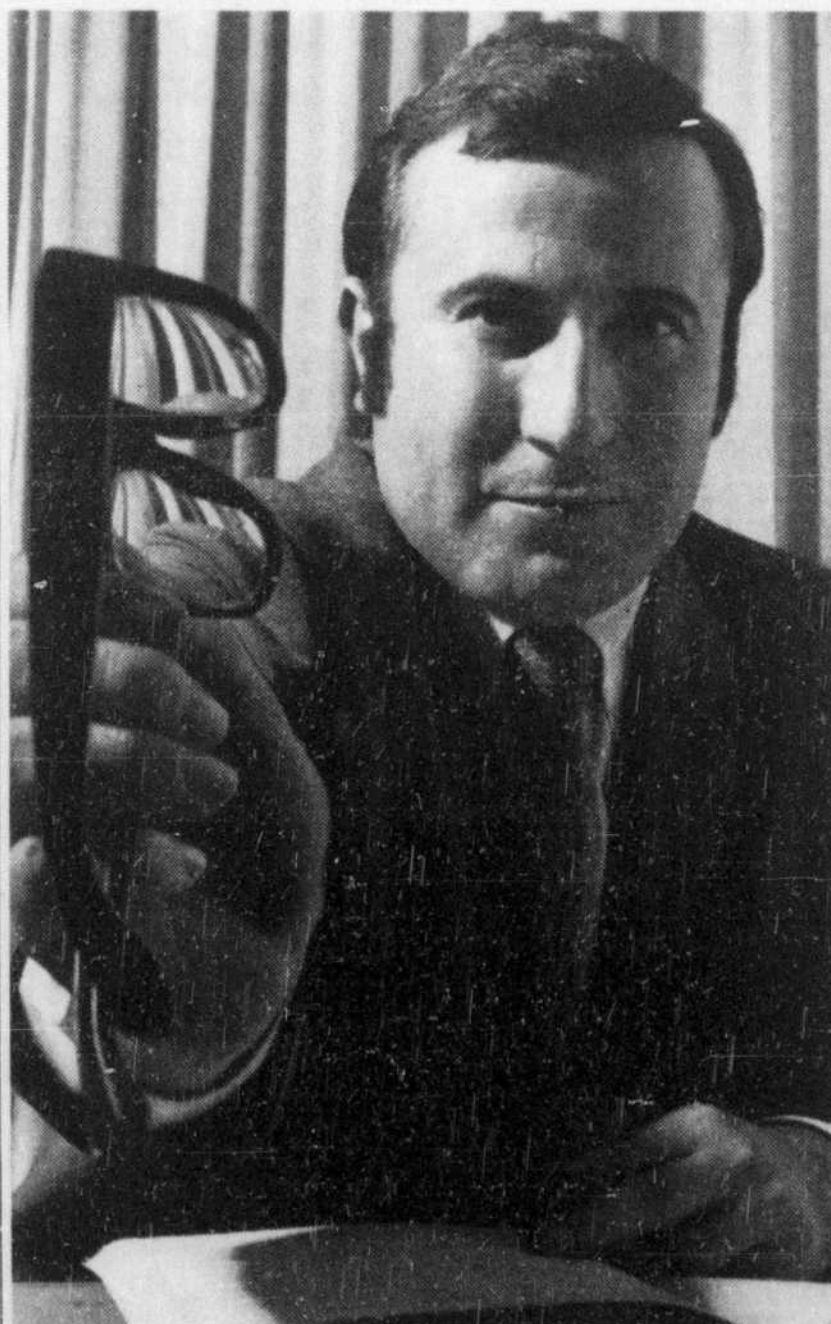
Alors, pour vous en convaincre, venez prendre une leçon d'essai gratuite chez BERLITZ.

Prenez rendez-vous "immediately" en appelant:

Berlitz

Près d'un siècle d'avant-garde.

MONTREAL: 2055, rue Peel ou 50, Place Crémazie 288-3111
ST-JEAN: 207, rue Richelieu 346-6100



La RFA est décidée à signer le traité de non-prolifération

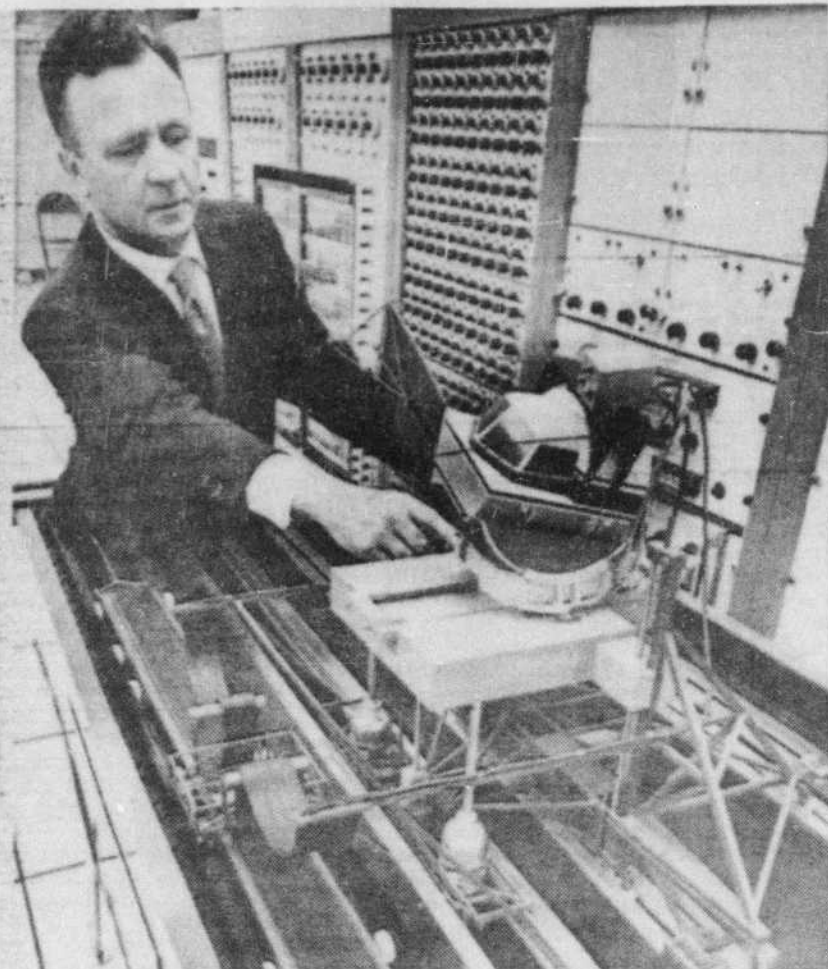
BONN (AFP) — Le cabinet socialiste-libéral de MM. Willy Brandt et Walter Scheel est décidé à signer le traité de non-prolifération nucléaire malgré les objections formulées par l'opposition chrétienne-démocrate. C'est ce qui s'est dégagé des vifs débats qui ont marqué mercredi au Bundestag la réponse donnée par le gouvernement fédéral à une interpellation déposée à ce sujet par la CDU/CSU.

Il n'est pas exclu que le cabinet prenne, dès le Conseil des ministres convoqué pour aujourd'hui, la décision d'apposer la signature de la R.F.A. sur le document destiné à limiter le nombre des pays disposant d'armes nucléaires. Le cabinet fera cependant une réserve d'importance: la ratification parlementaire du traité sera ajournée jusqu'au moment où un accord sera intervenu entre l'Euratom de Bruxelles et l'A.E.I.A. (Agence internationale de l'énergie atomique) de Vienne sur le problème des contrôles. Cette condition a été formulée également

par les quatre autres puissances nucléaires de l'Euratom (Italie, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg) lorsqu'elles ont signé de leur côté le traité.

Le chancelier a mis en garde contre l'idée d'un "complot anti-allemand", d'une complicité atomique entre les États-Unis et l'URSS et d'un "super Yalta".

M. Willy Brandt s'est également opposé à la thèse selon laquelle le traité menace la sécurité de la R.F.A. en détruisant l'Alliance atlantique. Il a annoncé que le secrétaire américain au département d'Etat, M. William Rogers, confirmera au moment de la signature par Bonn les assurances données par le précédent gouvernement des États-Unis. Une intervention de l'URSS en R.F.A. fera jouer automatiquement la garantie de l'OTAN. "Je m'en remets entièrement pour la sécurité de la R.F.A.", a dit M. Brandt, à l'Alliance atlantique, non à la charte de l'ONU.



John Dusterberry, du Ames Research Center de Mountain View, Californie, explique ici, à l'aide d'une maquette, le fonctionnement d'un nouveau simulateur de vol qui sera utilisé au cours de l'entraînement des pilotes d'avions jumbos. Le simulateur lui-même est de la hauteur d'un édifice de six étages et fonctionne sur une piste de 50 pieds de largeur. Quelque 5.000 livres de câbles le relient à un groupe d'ordinateurs. (Téléphoto PA)

Les districts bilingues

M. Pelletier annonce la création d'un conseil

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a annoncé hier que le gouvernement fédéral est à former un conseil sur les districts bilingues.

M. Pelletier a donné ce renseignement à l'occasion de l'inauguration d'un centre de l'enseignement des langues officielles, à Ottawa. Ce centre a été aménagé au coût de \$3 millions.

Le Conseil sur les districts bilingues formulera au gouvernement des recommandations quant aux régions du pays où les services du gouvernement fédéral devraient être dispensés en français et en anglais.

Le centre d'enseignement des langues officielles à Ottawa est administré par la Commission de la fonction publique fédérale. Il est formé d'un complexe de

neuf bâtiments. Le centre est appelé à desservir à la fois 1.400 étudiants qui requerront quelque 300 professeurs.

M. Pelletier a déclaré qu'il est possible que la Commission de la fonction publique mette sur pied des cours de français destinés à des fonctionnaires francophones désireux d'améliorer leurs connaissances de leur langue maternelle.

M. C.A. Balckburn, directeur général du Bureau des langues de la Commission de la fonction publique, a souligné, dans une interview, qu'il y a actuellement quelque 12.000 fonctionnaires qui attendent d'être admis à des cours de français et que 5.300 autres sont inscrits aux cours de l'année courante.

Fullbright s'oppose à une hausse de l'aide militaire à l'Amérique latine

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur J. W. Fulbright, président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre haute, s'est opposé à la recommandation du gouverneur Rockefeller d'augmenter l'aide militaire des États-Unis aux pays d'Amérique latine.

la recette Carlsberg pour devenir une des plus grandes bières du monde!



La réputation.

TROIS LEGS DU GAULLISME

Suite de la page 10

considéré, malgré les vicissitudes de la dernière année ou peut-être même à cause d'elles, comme le dauphin désigné par le vieux souverain. L'effet-lui-même n'avait pas eu le sentiment d'une sorte de mise en scène minutieusement ordonnée par un acteur de génie qui a soigné sa sortie? Quelle fut la part de la fidélité ou plus simplement de l'habitude et celle de la lassitude et de la volonté de changement dans le vote de juin? Par voie de conséquence, quel effet a le silence du général, quel écho éveillent les diatribes des grognards, les soupçons des ultras, les scrupules des orthodoxes, quelle importance véritable revêtent les remous qui agitent le mouvement?

Ces questions, auxquelles nul ne peut apporter de réponses certaines, sont évidemment à l'origine de ce que les uns nomment désenchantement, les autres transition. Cette fois, c'est la nature même du gaullisme, encore indissociable de l'héritage et sur laquelle on s'interroge en vain depuis près de trente ans, qui est au centre du débat. Quand on entend telle personnalité importante du mouvement déclarer que, si des élections législatives avaient lieu demain, il reviendrait environ deux cents députés U.D.R. — soit quarante-quatre de moins que la majorité absolue — sur deux cent quatre-vingt-huit scrutants — soit quarante-quatre de plus que cette majorité, — on voit bien qu'il ne s'agit pas d'une simple querelle d'école.

Une campagne permanente

Le troisième élément contraignant de l'héritage s'analyse à partir de l'atmosphère de cour qui caractérisait si profondément le compagnonnage. Bien que les rouages de la Constitution aient normalement fonctionné, que le président régulièrement élu soit en place pour sept ans, que le gouvernement normalement désigné vienne à peine d'être installé, tout se passe comme si les successions n'étaient pas vraiment dévolues et comme si la compétition restait ouverte. Pour avoir trop longtemps vécu dans l'attente des décisions d'un seul, dans l'espoir d'être soudain distingués par lui ou la crainte d'être envoyés en disgrâce, dans la hantise de sa disparition, les principaux dirigeants ont pris l'habitude de ne calculer qu'en fonction de leurs chances à moyen et long terme plutôt que d'agir dans le présent. Quand M. Pompidou affirme qu'un septennat lui suffira amplement, qu'il n'a pas l'ambition de briguer en 1976 un second mandat, ses propos sont accueillis avec un grand scepticisme.

Dès maintenant, on suppose les chances qu'auront, dans sept ans, pour la prochaine course à l'Elysée, au moins deux ou trois membres du gouvernement et un ancien ministre, qui agissent bien souvent en fonction de cette lointaine compétition et parfois, pour deux d'entre eux au moins, l'ont ouvertement reconnu. Quant au premier ministre, auquel trois de ses ministres au moins rêvent à haute voix de succéder, les supputations sur la durée de son pouvoir ont commencé le lendemain de sa désignation. La Ve République, qui a inscrit la stabilité au premier rang de ses ambitions, poursuit ainsi, plus que jamais, sa carrière dans un climat de permanente campagne présidentielle et ministérielle.

C'est si vrai que, dans la majorité, on ne cesse de faire et refaire les comptes. L'U.D.R. ne s'est pas consolée d'avoir vu lui échapper six portefeuilles-clés qui sont allés à des alliés ou à des rivaux — économie et finances, justice,

Le Club Renaissance veut s'accroître

Le président du club Renaissance de Montréal, M. Paul Renaud, a annoncé cette semaine lors d'un souper de ce club de l'Union nationale, que le nombre actuel de 1.100 membres n'était pas assez élevé et que le club procéderait à une campagne de recrutement.

L'adhésion au club à Montréal donne également droit d'entrer au club Renaissance de Québec.

DOUZE JURÉS

Suite de la page 3

Ces derniers, en vertu d'une nouvelle formule d'assentiment rédigée à la suite d'indiscrétions commises lors de procès précédents ont dû jurer: "1) de considérer attentivement tous les faits qui seront mis en preuve dans cette cause de la Reine contre l'accusé; 2) de rendre un verdict uniquement basé sur la preuve; 3) de garder confidentiellement, pendant et après le procès, les discussions et les délibérations auxquelles vous prendrez part". Enfin le juge Miquelon a averti Val-

affaires étrangères, intérieur, agriculture, travail — tandis qu'elle recevait la défense nationale, département de peu d'importance électorale, et l'éducation nationale, cadeau empoisonné. Les partenaires du parti majoritaire se tiennent en permanence sur la défensive par crainte d'être absorbés ou au contraire rejetés, selon les cas. Ceux qui ont été écartés redoutent sept ans d'ostracisme. Ceux qui n'ont pas encore été appelés s'inquiètent et s'irritent. Tout cela est humain, normal.

Ce qui l'est moins c'est que, pendant ce temps, pendant que ces querelles, ces calculs, occupent le devant de la scène, paralysent et absorbent les dirigeants, bloquent toute action un peu audacieuse, les vrais problèmes sont oubliés ou négligés. La majorité pourtant, le gouvernement et le président de la République lui-même, savent bien qu'ils ne surmonteront les contradictions héritées du gaullisme, qu'ils ne trouveront de réponses aux questions qu'ils se posent, qu'ils ne domineront les discordes, qu'à une seule et unique condition: le succès de leur politique monétaire, financière, économique et sociale. L'échec entraînerait la division, probablement l'éclatement de la coalition, laisserait le champ libre aux surenchères et au procès, outre qu'il engendrerait une situation très grave pour l'avenir du pays. La réussite aplairait la route, ferait taire les soupçons et les critiques, ouvrirait la voie d'une remise en ordre de fond et d'une transformation de la vie publique. Tout est là, et tout le reste n'est qu'apparences et temps perdu.

L'ÉQUIPE

Suite de la page 13

face au changement technologique.

L'une des possibilités mises à la disposition des travailleurs et animateurs sociaux, est la discussion collective des problèmes posés par le changement, en permettant une libre expression des craintes, l'échange d'informations, d'opinions et de suggestions. Toutefois, a rappelé M. Maisonneuve, avant de promouvoir ces discussions de groupe, il convient d'analyser l'ensemble du contexte social où le problème du changement se pose. Le conférencier a admis qu'on se trouve présentement en face d'une usure, voire d'un refus des modèles traditionnels, sans qu'émerge encore aucun type de solution possible. Toutefois, il est bien évident que seuls des processus de consultation et de participation à tous les niveaux — ce qu'on appelle couramment le travail d'équipe — peuvent répondre partiellement à l'attente des masses.

Le travail d'équipe est devenu monnaie courante. Le cloisonnement des secteurs ou des services entraîne la disparité et, à la limite, l'anarchie et l'asphyxie a dit M. Maisonneuve. Sur le plan des relations humaines, l'équipe sociale apporte une réponse à la contestation des modèles autoritaires. Grâce à son climat coopératif, elle peut répondre à ces besoins de contact, d'expression et d'expérience communautaire dont l'homme contemporain est de plus en plus frustré. "Par-tout où elle se développe, l'équipe tend à réaliser une médiation entre deux désirs fon-

damentaux: le désir de l'efficacité et un désir d'intimité, de communication affective, qui est gravement frustré par le milieu technique". C'est pour ces diverses raisons que le conférencier a suggéré aux participants au colloque organisé à l'occasion du 25e anniversaire de fondation de l'École de service social de l'université Laval, de s'interroger sur le rôle de l'équipe dans un monde technologique.

Moore Corporation fait des affaires

Moore Corporation, de Toronto, rapporte la continuation de l'augmentation des ventes et des bénéfices au cours du troisième trimestre et pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1969.

Les ventes au cours des trois mois terminés le 30 septembre 1969 se chiffrent en tout à \$101.657.000, soit une augmentation de 18,9% en comparaison des ventes de \$84.969.000 inscrites au cours de la période correspondante de 1968. Pour les neuf mois jusqu'au 30 septembre 1969, le chiffre d'affaires a atteint \$290.945.000, soit une augmentation de 16,4% en comparaison de \$249.940.000 au cours de la même période en 1968.

Au cours du troisième trimestre 1969, les bénéfices de \$3.777.000 après les impôts, avaient augmenté de 20,7% sur le chiffre de \$7.272.000, rapporté au cours de la période correspondante en 1968. Pour les neuf mois, les bénéfices de \$24.741.000 en 1969 se comparent à \$21.573.000 en 1968.

Les bénéfices par action pour le troisième trimestre de 1969 furent de 31 cents ce qui porte le total des bénéfices de 1969 par action à 87 cents. Les chiffres correspondants pour 1968 furent de 26 cents et de 76 cents respectivement.

Les chiffres sont rapportés en devises des États-Unis.

lières qu'il ne pouvait être entouré que de deux avocats et il a donné l'ordre qu'il n'y ait que trois chaises à la table de la défense.

L'INTERDICTION

Suite de la page 3

février: Est-ce que vous êtes en paix avec l'honorable chef de l'opposition; c'est sa paix que vous avez voulu lui donner l'été dernier?

M. LEFEBVRE: Quelle mesquinerie incroyable! Quelle mesquinerie!

M. BERTRAND: C'était une mesquinerie à l'époque!

M. LEFEBVRE: (Mesquinerie)... de la part du ministre de la justice!

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre!

M. LOUBIER: Il est encore en crise morale!

M. CHOQUETTE: C'était quasi un repos éternel.

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre!

M. LEFEBVRE: M. le président, je...

M. LESAGE: M. le président, je comprends que je n'ai pas droit à une question de privilège, mais est-ce qu'on pourrait me laisser la paix! (sur un ton tolérant et solennel).

M. LEFEBVRE: M. le président, je regrette que le ministre de la justice soit venu mettre son nez dans des choses qui ne le concernent pas, mais ce qui nous concerne, parce qu'il est ministre de la justice, et ce que je lui dirai comme citoyen du Québec et comme membre de cette Chambre, quelles que soient les chasses aux sorcières auxquelles il essaiera de m'associer...

M. PAUL: Cela vous fait mal!

M. LEFEBVRE: ... c'est que je n'ai pas que l'annonce d'avance l'arrestation des gens: cela ne me plaît pas et cela ne plaît pas à beaucoup de monde. On ne veut pas de fascisme dans cette province!

LE PRÉSIDENT: A l'ordre! A l'ordre! L'honorable député d'Ahuntsic voudra bien s'en tenir à l'article 2. A l'ordre!

M. LEFEBVRE: Des rires immodérés, M. le président, ne changeront rien aux propos que j'allais tenir. Je regrette seulement qu'ils dévalorisent ce Parlement qui l'est pourtant déjà assez...

UNE VOIX: Depuis que vous êtes arrivés!

LE PRÉSIDENT: A l'ordre!

M. LEFEBVRE: J'ai presque envie de me rasseoir pour que ces messieurs, pendant cinq minutes, continuent de dire les imbécillités qu'ils ont à dire.

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre!

M. LEFEBVRE: Pour qu'ils soient jugés à leur valeur!

M. LE PRÉSIDENT: A l'ordre! UNE VOIX: Prophète dans le désert! LE PRÉSIDENT: Article 2! M. LEFEBVRE: M. le président, l'alternative la plus valable aux manifestations de violence ou d'impatience ou d'inquiétude ou d'angoisse dont nous avons été témoins, c'est l'approfondissement du débat politique, c'est l'approfondissement des problèmes dans un climat de liberté aussi grande que possible... Cela se passait à l'Assemblée nationale du Québec, mardi, 11 novembre, de 13h à 17h15.

SAURA-T-ON

Suite de la page 3

capitale agence de placement du gouvernement et de ses organismes.

M. Lévesque a relevé les faits suivants, à l'appui de sa question: il est avéré que ces annonces ont été placées par Sopec, la principale agence de placement de l'Office d'information et des divers ministères du gouvernement; l'on a tenté de savoir comment il se fait que, contrairement aux procédures habituelles, les annonces n'identifiaient pas le commanditaire; Sopec a refusé d'identifier le commanditaire aux autorités de "La Presse"; il est question sérieusement à Montréal, dit-il, que l'agence Sopec soit condamnée ou sévèrement morigénée pour manquement à l'éthique professionnelle.

M. Bertrand a répété, comme la semaine dernière, que ni le gouvernement, ni l'Office, n'avait eu quoi que ce soit à faire avec les annonces.

Le député d'Ahuntsic, M. Lefebvre, est revenu à la charge, demandant si le gouvernement n'avait pas d'abord demandé à l'Office d'information de placer ces annonces.

A titre de ministre responsable, le premier ministre a répondu que non; au surplus, il est d'accord avec les propos tenus par le nouveau directeur de l'OIPQ, M. Laplante, selon lequel l'Office ne peut faire de la publicité ou de l'information qu'après qu'une loi a été adoptée par l'Assemblée nationale.

Le chef libéral, M. Lesage, interjettant qu'il serait d'intérêt public de savoir qui a payé ces pavés publicitaires, M. Bertrand a laissé entendre que rien ne l'y obligait. "Il peut y avoir un groupe de citoyens qui ont voulu organiser une campagne que j'ai personnellement arrêtée... alors que dans d'autres domaines, on s'interroge encore dans plusieurs secteurs pour savoir qui a pu financer tout ce qui s'est fait".

Saura-t-on un jour qui a payé ces fameuses annonces?

Un cadeau...qui dure la vie!

A l'occasion des Fêtes, offrez à vous et aux vôtres un cadeau qui enrichit l'esprit... une inscription à un de nos

COURS DE CONVERSATION PRATIQUE

Commencez...continuez...où annulez à votre guise.

OFFRE SPÉCIALE DE NOËL RABAIS DE 25% SUR LES TARIFS RÉGULIERS. Les cours débutent le 12 janvier 1970. CETTE OFFRE EST VALABLE JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE 1969



Institut 222 inc.

4970 Queen Mary Road, Chambre 21

800 Place Victoria, chambre 3615

Téléphone: 735-2636

Téléphonez pour une leçon GRATUITE



Le plus important joillier canadien français. Choix "Bijoutier de l'année 1969" par l'Association Canadienne des Joailliers.



Une bague de fiançailles c'est le souvenir toujours présent du plus beau moment de votre vie. Les trois modèles illustrés sont ornés d'un diamant de 0.33 CT, or jaune 14 KT, l'un ou l'autre \$375.00. Tous nos diamants sont de première qualité. Valeur garantie ou argent remis. Assurance gratuite. Pleine valeur d'échange. Brochure de jongs envoyée sur demande.

Edgar Charbonneau

PLACE VILLE-MARIE — CENTRE D'ACHATS REPENTIGNY — PLACE BONAVENTURE — 1487 EST, STE CATHERINE

HOMMES D'AFFAIRES... DÉTENDEZ-VOUS!



Sauna Royal

Le bain SAUNA ROYAL vous aidera. Il détend, défatigue, fait dormir, abaisse la tension nerveuse, et en même temps, tonifie et stimule l'intellect. Il soulage aussi l'arthrite et le rhumatisme. Il régularise la circulation du sang. Il désintoxique, fait disparaître la raideur des muscles, entretient la forme physique. Aux nerveux, aux intoxiqués que nous sommes devenus, n'apporte-t-il pas une séduisante solution?

Sans obligation de ma part. Je désire de la littérature Je désire recevoir votre représentant

Nom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Tél: _____

4925 Blv. Des Laurentides Ville de Laval. 866-1561

COURS DE VOILE ET FILMS
Auditorium de la Brasserie Molson
1555 est, Notre-Dame

Vendredi le 14 novembre à 20.15 heures

Cours théorique d'initiation à la voile
par Marcel Létourneau

FILM: Quest for Gold Medal
(jeux olympiques de Mexico)
Entrée libre

La communauté urbaine ne devra pas être au seul avantage de Montréal

QUEBEC (Le Devoir) — Les villes de banlieue de l'île de Montréal reconnaissent la nécessité d'un organisme régional mais à condition qu'un tel organisme soit créé pour l'avantage de toutes les municipalités sans exception et non pas pour résoudre les problèmes d'une ville en particulier. C'est la mise en garde contenue dans le mémoire présenté hier au Premier ministre du Québec par le Comité des maires des municipalités de banlieue, relativement à la communauté urbaine de Montréal.

Le mémoire fait suite à la décision annoncée le 24 octobre dernier par le gouvernement, de créer un organisme régional dont le principal objectif serait l'unification des forces policières à la grandeur de l'île. Il a été soumis au Premier ministre par un comité spécial de sept maires choisis parmi les membres

du Conseil de coordination intermunicipale, organisme consultatif qui représente les villes de banlieue de l'île de Montréal. Les auteurs du projet sont: MM. Marcel Laurin de Saint-Laurent; Sarto Desnoyers de Dorval; Yves Ryan de Montréal-Nord; J.-Albert Gariépy de Verdun; Bernard Benoit de Pointe-aux-Trembles; R.J.P. Dawson de Mont-Royal; et W.G. Boll de Roxboro.

Dans son ensemble, le ton du mémoire est positif; les maires sont disposés à reconnaître le bien-fondé de la création d'une communauté urbaine pour Montréal, et admettent que si les circonstances et l'intérêt général l'exigent, il faudrait inévitablement placer sous la juridiction de cette communauté, certaines fonctions municipales. Mais ce n'est qu'après s'être assuré que ces fonctions seraient exercées avec succès, que

le gouvernement du Québec pourrait conférer à la communauté des pouvoirs additionnels et un nombre plus considérable de fonctions. Compte tenu des restrictions énumérées plus haut, voici la liste des fonctions que le comité des maires accepterait de confier à la communauté urbaine:

1) La coordination des services et des équipements de communications pour la police et la constitution d'une commission de police métropolitaine.

2) L'adoption de bases et normes d'évaluation uniformes pour toutes les municipalités-membres de la communauté et la nomination d'un coordinateur chargé de vérifier l'observance des dites normes et d'apporter des corrections, s'il y a lieu.

3) La construction et l'entretien d'usines d'épuration et d'égouts collecteurs intermu-

nicipaux. Le contrôle des égouts collecteurs intermunicipaux actuels qui ont fait l'objet d'ordonnances de la régie des eaux. La confection d'un plan directeur pour les égouts collecteurs et usines d'épuration de tout le territoire de la communauté.

4) L'exploitation d'un ou plusieurs centres de disposition des ordures.

5) L'organisation, l'administration et la coordination du transport en commun sur le territoire de la communauté.

6) La confection d'un plan directeur des grandes voies de circulation de nature provinciale ou régionale.

7) L'uniformisation des règlements de circulation et la synchronisation des systèmes de contrôle et de signalisation.

8) L'application de la partie de la loi de l'hygiène publique qui tombe sous la juridiction des municipalités.

Avant l'intégration des services: priorité à une commission de police

QUEBEC (Le Devoir) — Les plus insistantes réserves des maires de banlieue s'adressent au projet du gouvernement, rendu public le 24 octobre dernier par le ministre

des Affaires municipales, et qui proposait d'autoriser l'établissement d'un service d'intégration de la protection publique dans le territoire de la communauté urbaine et d'un ré-

seau intégré de communications entre les divers services de police et de pompiers des municipalités aussi bien qu'entre la communauté et les divers services municipaux.

Dans son mémoire, le comité invite le gouvernement à assurer d'abord l'intégration des réseaux de communications et la réglementation des équipements de communications qui devraient être utilisés par tous les services de police et de pompiers des municipalités du territoire de la communauté. Mais ce qui semble aux maires le plus urgent est de constituer, au niveau de la communauté urbaine de Montréal, une commission de police, ayant les principaux devoirs suivants:

— Etudier les besoins et les problèmes policiers actuels de la communauté urbaine de Montréal;

— Effectuer une enquête sur l'efficacité, la qualité et la répartition des coûts pour chacun des services de police municipaux du territoire de la communauté;

— Etablir un plan directeur pour la police et déterminer en combien de districts policiers le territoire de la communauté devrait être divisé;

— Etudier toutes les raisons qui font que la force policière de la ville de Montréal

représente 278 policiers par 1.000 de population la région métropolitaine 237 par 1.000 de population, alors que la plupart des grandes régions du Canada ont une force policière de moins de 15 policiers par 1.000 de population;

— Etudier tous les problèmes techniques, juridiques, financiers et humains qu'engendrerait l'intégration de tous les services municipaux de police qui ont juridiction à l'intérieur du territoire de la communauté. Proposer les solutions et les divers moyens qui pourraient être mis en oeuvre pour assurer l'intégration si elle s'avérait nécessaire pour la sécurité des citoyens et avantageuse pour l'ensemble des municipalités du territoire;

— Proposer à la communauté tous les changements qui devraient être effectués aux structures, méthodes et contrôles policiers pour tout le territoire de la communauté.

Les auteurs du mémoire terminent la liste de leurs recommandations en réclamant du législateur une grande prudence et une connaissance profonde de toutes les implications de l'intégration avant d'autoriser la communauté à procéder à la centralisation des forces policières.

À l'échelle de tout le pays

Le Conseil des sciences recommande un système d'information scientifique

OTTAWA (Le Devoir) — Plus d'un million de journaux et de publications techniques ou scientifiques paraissent chaque année. Leur nombre double tous les dix ans. Il devient de plus en plus difficile de se tenir "à date" et d'obtenir toutes les informations théoriquement disponibles sur un sujet donné.

C'est pourquoi le conseil des sciences du Canada a proposé au premier ministre P. E. Trudeau la mise au point d'une politique nationale globale pour la diffusion de l'information technique et scientifique, dans un rapport rendu public hier.

Plus précisément, le rapport préconise la mise sur pied d'un vaste système décentralisé qui, à l'aide des procédés de communication les plus modernes, permettrait à toute la population du Canada d'avoir accès à toutes les sources d'information que sont les dé-

partements fédéraux, les gouvernements provinciaux, les universités et toutes les bibliothèques.

Ce système devrait être facile à utiliser dans les deux langues et le plus automatique possible. Son principal objectif serait de fournir les informations et les services nécessaires à tous ceux qui produisent, transforment, diffusent ou utilisent ces informations scientifiques aussi bien dans les secteurs industriels qu'universitaires.

Cette structure nouvelle devrait aussi, affirme le rapport, être un instrument de collabo-

ration internationale pour tout ce qui concerne l'information scientifique, l'éducation, et l'encouragement à la recherche et aux développements nouveaux.

Paradoxalement, le président du conseil des sciences, M. O. Solandt, a déclaré qu'à son avis la réforme proposée permettrait une économie de plusieurs millions de dollars par an. Selon lui, c'est ce que coûtent les services de renseignements actuels qui ne donnent pas un bon rendement. "Je suis pas mal certain, a-t-il dit, que si vous investissez dans une meilleure coordina-

tion, vous pourrez avoir un système aussi bon que ce que nous avons en ce moment pour beaucoup moins d'argent."

Le rapport a aussi proposé qu'un bureau de l'information scientifique et technique soit créé au sein du Conseil national de la recherche et que le gouvernement fédéral participe davantage à tous les systèmes d'information. Le gouvernement fédéral devrait aussi, précise-t-on, adopter lui-même les principes de base qui président à la conception du système proposé, dans ses propres services de renseignement.

vente de liquidation

à
LA CENTRALE DU LIVRE

260 ouest rue Faillon, Montréal - En face du parc Jarry

remise de

40%

sur un stock considérable et d'excellente
qualité de livres de bibliothèque

Du lundi au vendredi, de 9 h. (a.m.) à 17 h. (5 h. p.m.)

OUVERTE EXCEPTIONNELLEMENT

le jeudi: 13 novembre jusqu'à 21 h. (9 h. p.m.)

le samedi: 15 novembre de 9.30 h. (a.m.) à 15 h. (3 h. p.m.)

Vente exclusivement au comptoir; les commandes téléphoniques ou postales ne pourront être acceptées.

le point

● 1965, dépôt du rapport Blier sur l'opportunité de créer un gouvernement régional englobant les municipalités de l'île de Montréal.

● Le 11 juin 1969, le ministre des Affaires municipales, M. Lussier dépose devant l'Assemblée nationale un avant-projet de loi de la communauté urbaine de Montréal.

● Après en avoir pris connaissance, les villes de l'île de Montréal, y compris la principale, la ville de Montréal, se sont opposées aux structures, aux pouvoirs et aux moyens de financement de la corporation projetée, reconnaissant cependant la nécessité de la création d'un gouvernement régional.

● Au cours des mois de juillet et août, l'Union des municipalités du Québec et le Conseil de coordination intermunicipale, se forment en comités et étudient les implications techniques, politiques, juridiques et financières de cet avant-projet de loi.

● Le 16 septembre 1969, une audience publique devait être tenue à la commission parlementaire des affaires municipales; cette audience fut annulée par le gouvernement.

● Le 7 octobre, à la suite des heures d'émotion et de vandalisme qu'a connues Montréal, conséquemment au débrayage de ses policiers et pom-

piers, le ministre des affaires municipales décide de procéder à la création d'un gouvernement régional et à l'établissement d'un service de police unifié pour toute l'île de Montréal.

● Le 24 octobre, M. Lussier informe les villes de banlieue que la principale implication de la création d'un gouvernement régional serait l'unification des forces policières à la grandeur de l'île de Montréal.

● Le 12 novembre, un comité spécial de sept maires choisis parmi les membres du Conseil de coordination intermunicipale, présentent un mémoire au Premier ministre du Québec.

Loyola: l'autorité impose le bâillon

A la suite d'un sit-in de trois heures d'une centaine d'étudiants et professeurs devant les bureaux de l'administration du collège Loyola, le président de l'association des étudiants, Marcel Nouvet, a reçu hier soir un avis du collège qui lui interdisait de prendre la parole ou de participer à quelque manifestation sur le campus sous peine d'expulsion.

Ce sit-in et la manifestation silencieuse qui l'a précédée visaient à forcer l'administration du collège à accepter un tribunal d'arbitrage pour statuer sur le cas du professeur Santanam que l'on ne veut pas réengager.

Lundi et hier, un comité spécial de l'Association canadienne des professeurs d'université s'est rendu d'urgence sur les lieux à la suite d'une décision du sénat du collège d'interdire toute contestation future à propos de cette affaire. Ce règlement interdisait toute manifestation qui nuirait à l'activité scolaire de l'institution.

L'ACPU doit rendre son verdict autour du 20 novembre et d'ici là, les étudiants ont décidé de continuer à harceler les autorités par des manifestations pacifiques qui ne nuiraient pas aux cours eux-mêmes. Le télégramme envoyé hier à M. Nouvet est la réponse de l'administration à ces tactiques.

M. Nouvet nous a dit qu'il avait l'intention de continuer à manifester de toutes façons. Il nous a même déclaré qu'il attaquerait peut-être la valeur de cette décision devant les tribunaux. Il a aussi affirmé qu'il briguait de nouveaux suffrages à son poste de président de l'association à la fin du mois même s'il avait annoncé sa démission. Il ferait alors sa campagne sur le dos des autorités.

Nous n'avons pas pu obtenir confirmation du télégramme de la part du collège. Cependant, nous avons appris plus tôt dans la journée que le père Malone, S.J., président du collège, a conversé longuement avec plusieurs doyens et particulièrement avec le doyen des étudiants. Or c'est ce dernier qui a signé le télégramme.

CENTRE DU MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

COLUMBIA FRANÇAIS
ET POPULAIRE

12" Microsillon - Gravure universelle

PRIX SUGGÉRÉ DU
MANUFACTURIER

\$5.29

PRIX MONTROSE
3.69



JEAN PIERRE CHABRAL
FS 700 - Chante les histoires naturelles.



ANDRÉ GAGNON
FS 680 - Pour les amants - J'ai tout - Réve mon amour - Main grand amour - Pan dant que etc.



MANITA DE PLATA
FS 693 - Chante Flamenco de Grenade - Manito - Andalousie - Seville - Aragon et Carbone.



MANITA DE PLATA
FS 672 - Hommage à Picasso - Dali - Coc - Bourd - etc.



GILLES VIGNEAULT
FS 702 - LES VOYAGEURS - L'orgue les amants - Main bateau et main quoi - Roulez sur la ville - Sur la ville des hommes - Je ne dirai plus - Mon pays II - Les voyageurs - Quand elle dit - Le temps passe - Bienvenue pour ne pas enlever - Le son plainte.



RENEE CLAUDE
FS 673 - Shippagan - Mon Amour - Mon Grand Amour - Un Jour sans Toi - Et le Vieux - Vivre - La Brûlée - Tu es le Miroir - Ne me quitte pas - Bonne-moi le Temps - Un Droit Bien - Erev Chel Chochanum - Un Jour Un Jour.



JOE DASSIN
FS 709 - Chante - Le petit pain au chocolat - Le chemin de papier - Meque-meque - Sunny times - La violente africaine - etc.



SWITCHED-ON-ROCK
CS 9921 - The Moog machine.



MONIQUE LEYRAC
FS 695 - Chante la joie de vivre - Pour cet amour - Dis-le - Plus jamais - Peux-tu le dire - etc.



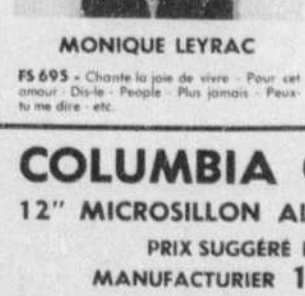
GILLES VIGNEAULT
FS 681 - Le nord du nord - Fer et titane - L'orage - Ou - Comment comment - Ah, que l'iver - etc.



DONOVAN IN CONCERT
BN 26386 - Isle of Islay - Young girl - Blues - There is a Mountain - Poor Cow - Celeste - The Fat Angel - Guinevere - Widow with Shawl - Rules and Regulations - Mellow Yellow - etc.



SLY & THE FAMILY STONE
LN 24324 - Underdog - If this room could talk - Run, Run, Run - Turn me loose - Let me hear it from you - Adios - I can't make it - Trip to your heart - I hate to love her - Bad luck - That kind of person Dog.



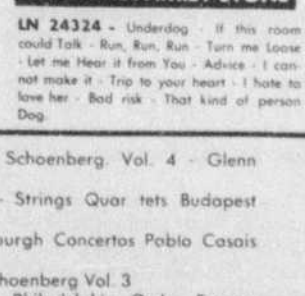
MONIQUE LEYRAC
FS 695 - Chante la joie de vivre - Pour cet amour - Dis-le - Plus jamais - Peux-tu le dire - etc.



GILLES VIGNEAULT
FS 681 - Le nord du nord - Fer et titane - L'orage - Ou - Comment comment - Ah, que l'iver - etc.



DONOVAN IN CONCERT
BN 26386 - Isle of Islay - Young girl - Blues - There is a Mountain - Poor Cow - Celeste - The Fat Angel - Guinevere - Widow with Shawl - Rules and Regulations - Mellow Yellow - etc.



SLY & THE FAMILY STONE
LN 24324 - Underdog - If this room could talk - Run, Run, Run - Turn me loose - Let me hear it from you - Adios - I can't make it - Trip to your heart - I hate to love her - Bad luck - That kind of person Dog.

COLUMBIA CLASSIQUES

12" MICROSILLON ALBUMS DE 2 DISQUES

PRIX SUGGÉRÉ DU
MANUFACTURIER 12.49

9.49

SP. MONTROSE

M25 767 Musique d'Arnold Schoenberg. Vol. 7 - Membres du

M25 768 BRUCKNER: Symphonies no. 5 in B Flat Major - The

M25 764 BACH: The Six Trio Sonatas - E. Power Biggs, Pedal

M25 762 La musique de Harnold Schoenberg. Vol. 4 - Robert

M25 652 La musique de Harnold Schoenberg. Vol. 5 - Robert

M25 751 MAHLER: Symphony no. 8 in E-Flat Major, Leonard

M25 739 MAHLER: Symphony no. 7 (Revised version) New York

50¢ par 3 disques pour frais de poste
et d'emballage - Taxes en plus
Suggérez un deuxième choix

COLUMBIA POPULAIRE

PRIX SUGGÉRÉ DU
MANUFACTURIER

\$6.29

PRIX MONTROSE

4.99



WALTER CARLOS
MS 7194 - SWITCHED ON BACH - Electronic Realizations.



"FUNNY GIRL"
BOS 3220 - Original Sound Track - Barbara Streisand - Omar Sharif.



JVC GREATEST
JVC 9921 - The Moog machine.



BOB DYLAN
KCS 9825 - Nashville Skyline - Lay Lady - Lay Lady - One More Night - Peggy Day - etc.



DONOVAN
BSN 26439 - GREATEST HITS - Hurdy Gurdy Man - There is a mountain - Lelena - etc.



JANIS JOPLIN
KCS 9913 - I got dem al - Kozmic blues - again - Mama.



THE GRADUATE
BANDE SONORE DU FILM MUSIC DE SIMON & GARFUNKEL.



JANIS JOPLIN
KCS 9913 - I got dem al - Kozmic blues - again - Mama.

Valable jusqu'au 29 nov.

GARANTIE 1ère QUALITÉ • SCELLÉ

MONTROSE

3162 est, Bélanger

Montréal 408

RA.9-2833

FINIS DE SEMAINE YOGIQUES

aux Laurentides, au SIVANANDA ASHRAM, CAMP DE YOGA, 8e Avenue, Val Morin, sous la direction de SWAMI VISHNU - DEVANANDA. Tous les instructeurs entraînés personnellement par lui. Exercices yogiques, respiration, détente, méditation, mantras, philosophie - sauna, équitation, randonnées.

COURS DE YOGA

le jour et le soir, au CENTRE SIVANANDA YOGA VEDANTA, 5178 boul. St-Laurent, Montréal. Enregistrez-vous dès maintenant.

INFORMATION - 279-3545

Vin BAROLO MARCHESI



Vin classique pour le rôti: étant jeune il a une belle couleur rouge rubis, une rudesse et une épaisseur qui, au bout de 4-5 années de vieillissement, s'affaiblissent et disparaissent pour céder la place à un goût moelleux, velouté, avec un délicieux parfum.

À la R.A.Q. No 1888 \$3.00

regards

sur le monde

TROIS LEGS DU GAULLISME

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

PARIS (Le Monde) — A défaut d'un véritable bilan qui, tant par pudeur que par prudence, ne sera sans doute jamais dressé, l'inventaire de l'héritage à très vite fait apparaître combien sont, pour les successeurs, lourds et contraignants les legs psychologiques du gaullisme. Tout le comportement et toute l'action des nouveaux dirigeants s'en trouvent affectés.

L'hypothèque la plus coûteuse et pesante, c'est évidemment la présence silencieuse du général de Gaulle. Il faut gouverner et délibérer en gardant à tout instant les regards fixés sur la statue du Commandeur et en redoutant, à chaque mot, à chaque décision ou incision, de la voir soudain s'animer. Chacun invoque rituellement, bien qu'avec des interprétations opposées, son jugement, sa pensée, son exemple.

Cette crainte révérencielle engendre une gêne visible et, dans l'action, une grande timidité, voire une certaine incohérence.

Tantôt c'est le désir de marquer la continuité qui l'emporte — et un membre du gouvernement manifeste au Québec que rien n'est changé. Tantôt au contraire, on veut mettre en relief le changement — et la politique européenne, pour le ton et les apparences au moins, est définie dans un esprit nouveau. A peine la révision est-elle amorcée qu'il faut toutefois en rabattre et faire machine en arrière en invoquant les circonstances. Ou bien on pressent une furieuse envie, jusqu'à présent dominée de remettre en question des dogmes gaulliens — à l'égard d'Israël par exemple.

L'hésitation n'est pas moins grande dans les affaires intérieures: ainsi la réforme de la suppléance des députés a-t-elle dû être ajournée, sinon abandonnée, devant les protestations des gardiens de l'orthodoxie, qui déclarent la Constitution intangible sous peine de sacrilège. Pour un risque délibérément assumé, un pari courageusement tenu — tel que la nomination de M. Pierre Desgraupes à l'O. R. T. F. — il y a encore trop de refus de mettre publiquement en cause les principes ou les habitudes discutables que l'on dénonce volontiers en privé.

Un message du général

Et pourtant, il est temps, grand temps, d'exorciser les fantômes. L'absence du solitaire de Colombey, ce qu'on sait de ses travaux de mémorialiste et de ses humeurs, devrait rassurer ses successeurs et assurer leur démarche. Cela ne suffit pas? Le général n'a-t-il pas fait savoir récemment, de la façon la plus ferme, dans un message oral transmis par son gendre, le général de Boissieu, à ses plus fidèles compagnons et principaux héritiers, d'abord qu'il n'empêcherait en aucun cas la règle de silence qu'il s'est fixée et observe depuis le soir du 27 avril, ensuite qu'il excluait définitivement, quelles que puissent être les circonstances, de revenir un jour au pouvoir? Le changement de ton assez net que l'on a pu observer chez certains des destinataires de cette double assurance, et notamment chez M. Couve de Murville au milieu de sa campagne dans les Yvelines, n'a pas d'autre cause.

Certes, on peut regretter que ces confidences n'aient pas fait l'objet d'une déclaration publique qui eût donné leur liberté d'action en même temps que leur pleine responsabilité au président de la République et au premier ministre et eût aussi retiré aux manœuvres et aux exigences des ultras gaullistes une grande partie de leur force et de leur vrai-

semblance. Du moins le temps travaille-t-il pour les successeurs: chaque jour qui passe, il devient plus clair que de Gaulle a vraiment quitté à jamais la politique pour reprendre sa place dans l'histoire et que, même s'il se ravissait, ceux qui l'ont remplacé ne seraient guère disposés à lui rendre le pouvoir et les Français à l'y rappeler. Six mois de deuil c'est assez, et le délai de viduité est écoulé. Puisqu'il faudra bien enchaîner l'histoire, pourquoi ne pas commencer tout de suite?

Les contradictions du gouvernement

Il ne faudrait pas croire, cependant, que c'est la peur d'une intervention soudaine et d'une réapparition du spectre qui paralyse ou freine, seule et directement, l'action du pouvoir. Ses incertitudes et ses variations ne revêtent tous comptes faits qu'une importance très relative si l'on considère combien il était difficile, et surtout dans ces conditions, de succéder à de Gaulle. Et elles s'expliquent essentiellement par trois données de la situation présente, qui procèdent de la nature même du gaullisme plus que de l'attitude actuelle du général.

La première de ces données réside dans les contradictions fondamentales de l'équipe en place et de la majorité. Dans la mesure où la continuité demeure invoquée, il s'agit en effet, de poursuivre la politique du général avec des personnalités qui lui étaient hostiles et ont contribué à sa chute. Inversement, si l'on veut le changement, il doit être le fait d'hommes étroitement associés à la pratique des onze années écoulées, qui l'ont approuvée en toutes circonstances, et dont certains n'entendent nullement se déjuger ou du moins sont peu enclins à évoluer. Comment s'étonner dès lors des grincements qui se font entendre dans une majorité hétérogène et parfois dans un gouvernement composite?

La nature du gaullisme

La seconde cause de flou, voire de malaise, tient à l'incertitude qui règne sur l'état d'esprit non seulement du mouvement, mais surtout de l'électorat gaulliste. Cet électorat s'est retrouvé tant bien que mal pour élire M. Pompidou.

Suite à la page 6

LAGOS ET LA PAIX

par PIERRE DECRAENE

PARIS (Le Monde) — L'éventualité de pourparlers entre le gouvernement de Lagos et les séparatistes biafraïses donne lieu à de nombreuses déclarations contradictoires. Au début de la semaine dernière des informations en provenance d'Owerri, retransmises via Genève, indiquaient que les dirigeants biafraïses étaient disposés à renoncer à la sécession si la sécurité de la population de l'ancienne région orientale était garantie.

Vingt-quatre heures plus tard, ces informations étaient catégoriquement démenties. Cependant les derniers propos du général Ojukwu témoignent d'un certain assouplissement de la position biafraïse.

En dépit de la confusion suscitée par la multiplicité des propos prêtés aux responsables politiques biafraïses, les Nigériens continuent de manifester un optimisme relatif. Dans les milieux proches du gouvernement fédéral, on estime que la voie du dialogue est désormais ouverte et on n'écarter pas l'idée d'un prochain règlement pacifique du conflit.

On attache, à Lagos, un grand prix aux dernières déclarations de MM. Diallo Telli, secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine, et Ketama Yiru, ministre éthiopien des affaires étrangères, au terme de leur récent séjour dans la capitale fédérale. On considère également que la visite faite le mois dernier à Kinshasa et à Brazzaville par le général Gowon a sérieusement contribué à faire avancer la cause de la paix. Les fédéraux expliquent l'intransigeance de certains de leurs propres porte-parole, et celle de quelques ministres biafraïses par un réflexe tactique qui incite toujours à adopter des positions extrêmement fermes à la veille de l'ouverture d'une négociation.

L'évolution récente de la situation diplomatique et militaire a eu, estime-t-on à Lagos, de sérieuses répercussions psychologiques dans les rangs biafraïses.

Les chefs d'Etat africains continuent de refuser de suivre leurs collègues de Tan- zanie, du Gabon, de Côte-d'Ivoire et de Zambie sur la voie de la reconnaissance du Biafra. Même ceux des dirigeants africains qui sont réputés pour

leur conservatisme refusent toujours de prendre une telle responsabilité. En dépit de leurs propres sentiments, ils tiennent compte de l'opinion publique africaine, de plus en plus sensibilisée aux mots d'ordre d'unité. Conscients des menaces de balkanisation qui pèsent sur la plupart des nouvelles nations africaines, ils adoptent une attitude attentiste, dictée par la prudence.

C'est ainsi que la Sierra-Leone, qui a brandi à plusieurs reprises la menace d'une éventuelle reconnaissance du séparatisme biafraïse, hésite toujours. En dépit des velléités d'appui diplomatique à la sécession manifestées par le gouvernement de M. Siaka Stevens, celui-ci n'a pas encore cédé aux pressions des minorités ibos installées en territoire sierraleonais et déterminées à apporter leur concours à leurs "frères de race". Pourtant, ces éléments, qui occupent parfois des postes importants dans la fonction publique à Freetown, ne relâchent point leur action.

Peu soutenu à l'extérieur, le gouvernement biafraïse est également relativement isolé à l'intérieur. Le ralliement à la cause fédérale du président de la République du Nigéria et figure de proue du nationalisme nigérian, commence à porter ses fruits. Au Biafra même, et surtout parmi les minorités biafraïses de l'étranger, beaucoup d'hésitants ou de "tièdes" ont été ébranlés par le revirement du créateur de l'ancien parti N.C.N.C. Les détracteurs de "Zik" n'hésitent d'ailleurs pas à affirmer que si ce dernier a abandonné ses anciens amis, c'est parce que leur cause était pratiquement perdue.

Lassitude des deux camps

Les fédéraux, qui ne sont pas encore parvenus à triompher militairement de la sécession, n'en contrôlent pas moins toutes les localités importantes de l'ancienne région orientale, excepté la ville d'Owerri.

Les Biafraïses n'ont pu remporter aucun succès décisif depuis plusieurs mois, même s'ils multiplient les incursions fort loin à l'intérieur des

zones contrôlées par l'armée fédérale.

Si les troupes biafraïses continuent à recevoir d'importantes quantités d'armes et de munitions, notamment d'Afrique du Sud, par la piste d'Uli, les Nigériens sont, eux aussi, largement approvisionnés en armement moderne. L'Union soviétique n'a pas réduit son aide, et la puissance de feu des forces fédérales demeure beaucoup plus élevée que celle de ses adversaires.

On affirme d'ailleurs à Lagos que si la superficie du "réduit" biafraïse n'a guère diminué depuis la chute d'Umuahia en avril dernier, l'importance de la population qui y est installée est en diminution progressive. Bien qu'il soit difficile de citer des chiffres qui ne prêtent pas à controverse dans ce domaine, les fédéraux prétendent que plus de cinq millions d'ibos vivent désormais dans les zones reconquises par l'armée fédérale. D'autre part, la majorité de la population de l'ancienne Région Orientale, qui appartenait aux minorités ethniques non-ibos s'est, indique-t-on à Lagos, désolidarisée de la cause séparatiste. Ce point de vue est évidemment contesté par les Biafraïses, qui font état de la présence de représentants des minorités à l'intérieur du "réduit". Mais les fédéraux affirment que la plupart de ces réfugiés sont maintenus sur place sous la contrainte par les troupes biafraïses.

Il est difficile d'apprécier l'état du moral des séparatistes. Mais le profond traumatisme provoqué par les massacres perpétrés en 1966 contre les ibos installés au Nigéria septentrional s'estompe, et il est logique qu'une certaine lassitude se manifeste dans les rangs d'éléments qui combattent depuis plus de deux ans dans des conditions très difficiles.

Au demeurant, le courant pacifiste n'est pas négligeable non plus dans les rangs fédéraux, et les désertions se multiplient, particulièrement chez les soldats originaires de la région occidentale du pays. Ces désertions sont suffisamment nombreuses pour donner lieu à un trafic d'armes à destination du Dahomey, ce qui inquiète les autorités de Cotonou.

Un cessez-le-feu partiel?

Les troubles dont la partie occidentale de la fédération a été le théâtre cet automne ont également eu des conséquences qu'il ne faut pas sous-estimer. Les émeutes d'Ibadan, les manifestations de paysans ou de commerçants refusant d'acquiescer leurs impôts, ne procèdent certes pas d'un mouvement de solidarité avec le séparatisme ibo. Mais cette effervescence est directement liée à l'accroissement de l'effort de guerre et constitue pour les autorités de Lagos une incitation supplémentaire à ne négliger aucune chance de négociation.

Les pluies diluviennes qui tombent dans le delta du Niger ont provoqué de graves inondations au Moyen-Ouest et entraîné un ralentissement des opérations militaires dans l'Est. On parle même d'un cessez-le-feu partiel par accord tacite en certains points du front.

Si nul ne souhaite à Lagos proclamer officiellement l'arrêt des combats, c'est parce qu'une telle initiative équivalait à l'arrêt des attaques de l'aviation fédérale contre les appareils qui acheminent clandestinement des armes au Biafra.

Les fédéraux semblent en tout cas convaincus que seuls subsistent deux obstacles majeurs à l'ouverture d'éventuels pourparlers de paix: l'attitude de certains des pays soutenant la rébellion biafraïse, la volonté du général Ojukwu de négocier hors du cadre de l'O.U.A.

Les pressions de certains des partenaires africains du chef de l'Etat biafraïse expliqueraient certaines déclarations biafraïses fort intempestives. Quant au général Ojukwu lui-même, poussé par ceux de ses amis ou alliés qui contestent tout rôle de médiation à l'O.U.A., il n'a pas renoncé

à tourner adroitement l'organisation panafricaine. Il s'agit donc moins de savoir comment il interprète la résolution de la dernière conférence d'Addis-Abeba sur le conflit nigéro-biafraïse que s'il est ou non décidé à la rejeter, comme les textes précédemment votés par les Etats membres de l'O.U.A. à l'occasion des conférences de Kinshasa et d'Alger.

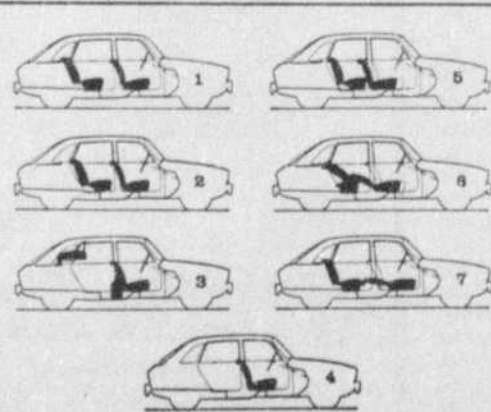


Il est bon parfois de se fier aux apparences. La Renault 16 en est la preuve.

Avec ses lignes d'une élégance audacieuse.

Avec ses sièges bien galbés, rembourrés de 7½ pieds cubes de caoutchouc mousse. Et son espace habitable qui comporte 7 possibilités différentes d'aménagement intérieur (tel qu'illustré ci-contre), c'est à la fois une familiale spacieuse et une station-wagon utilitaire grand luxe.

Mais le confort de la Renault 16 va plus loin. Parce que sa suspension indépendante à barres de torsion transforme en autoroute les chemins les plus cahoteux. Parce que le dégivreur électrique incorporé



à la vitre arrière vous donne une visibilité parfaite. Parce que ses 30 livres d'insonorisation vous isolent du monde et du bruit. Parce que sa climatisation par nappes différentielles vous plonge, hiver comme été, dans une confortable atmosphère.

Traction avant, la Renault 16 vous offre en outre une tenue de route et une souplesse étonnantes. Et son freinage équilibré est le gage d'une sécurité à toute épreuve. Avant de vous laisser tenter par les apparences, venez vous convaincre en essayant une Renault 16 chez le concessionnaire.

\$2598.*

L'étonnante

RENAULT 16

Fabriquée au Québec.

*F.o.b. St. Bruno, fret, livraison, taxes provinciales et municipales non compris. Murie d'une transmission manuelle.

Plus de 175 concessionnaires Renault au Canada entier.



L'étonnante

RENAULT 16

chez

RENAULT CANADA

Succursales Détails

COMPÉTENCE

COURTOISIE

COMPÉTITIVITÉ

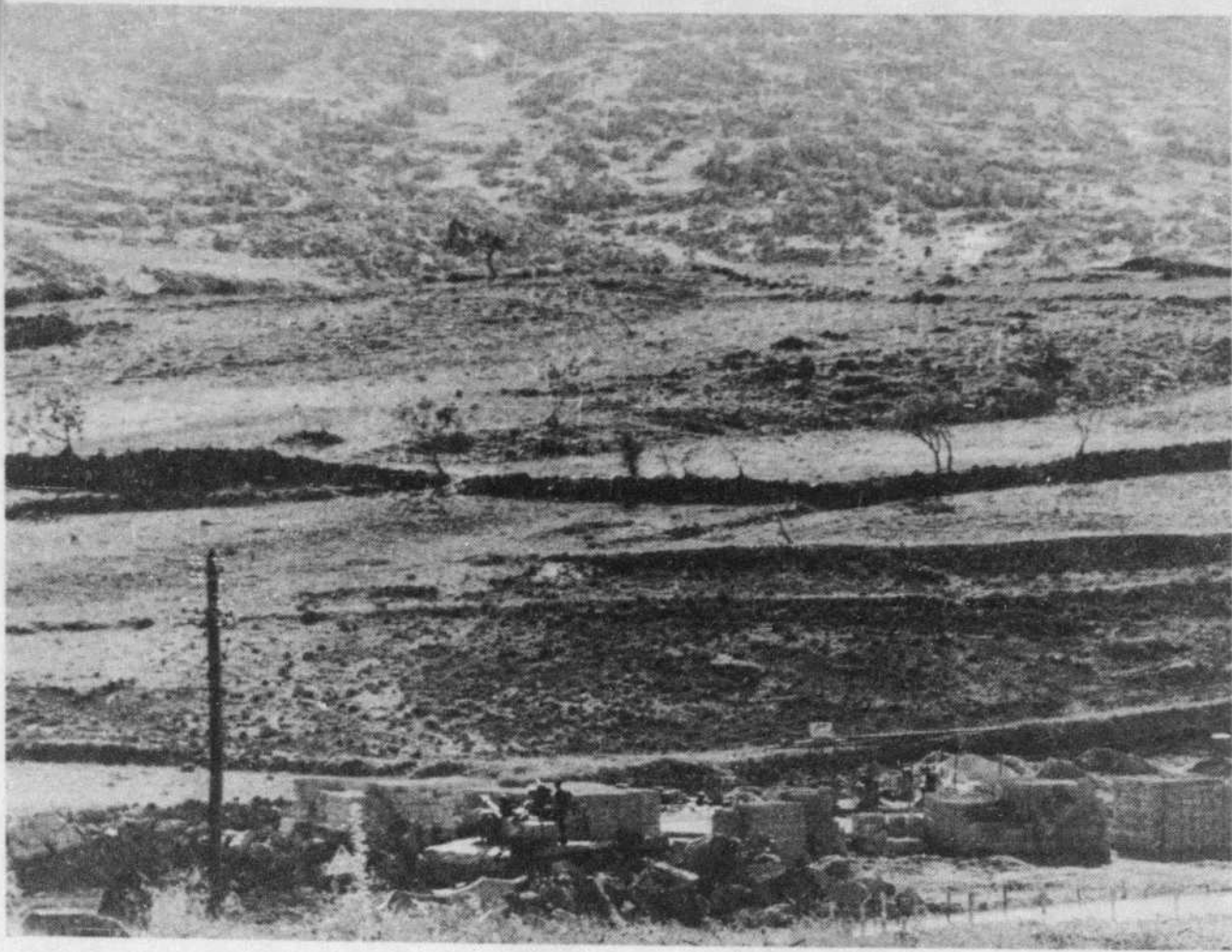
1824 Ste-Catherine O

937-9551

et

6875 Côte de Liesse

735-1331



D'un poste avancé fedayin, une vue sur l'une des positions libanaises qui barraient la route d'Ahya.

Les dix jours qui firent trembler le Liban

Suite de la première page

ne. Si le régime est contre nous, le peuple le changera. Les pays arabes doivent être avec nous."

Après Kfarkouk, je fis une brève visite à Yanta, le plus gros bourg contrôlé par les Fedayin, à proximité de Masnaa. Là aussi, les guérilleros grouillaient, par dizaines, par centaines, armés jusqu'aux dents, arborant des visages souriants, mais pleins de conviction, des visages de militants, au service d'une seule cause: la Palestine. Tout le grand état-major du Fath s'était déplacé d'Amman à Damas. Des durs, des purs, des chefs vénéralisés, omnipotents, qui pouvaient exiger de leurs hommes tous les sacrifices. Arafat était venu tout près de Yanta. Kamal Odwan, lui, était entré dans la bourgade même pour y haranguer les troupes et conseiller les chefs.

Ceux qui croient en une belliqueuse entreprise des Syriens, voulant détruire le Liban ont-ils raison? Les faits tendent à prouver le contraire. Il ne semble pas que l'appui efficace des Syriens aux Fedayin ait pour but d'annexer le Liban, même si au fond d'eux-mêmes le rêve d'une "grande Syrie" demeure fortement enraciné. Les grandes puissances, Russie y compris, ne permettraient pas une telle action. Dans l'aide de la Syrie, il y a évidemment des perspectives politiques à plus ou moins long terme. Une brèche dans le régime ne peut être que profitable au parti Baas et aux autres forces progressistes, mais il y a aussi, fait non négligeable, l'obligation d'agir, d'aider les Palestiniens, au risque sinon de discréditer auprès du peuple syrien le parti au pouvoir, qui se déclare révolutionnaire, socialiste et pan-arabe.

"A une crise succédera une autre crise..."

Dans le confortable salon de son appartement, situé au 9ième étage et qui a vue sur tout Beyrouth, Ghassan Tueni, l'un des plus grands hommes de presse libanais, directeur général du groupe Al Nahal "Le Jour", s'interroge avec perplexité sur le déroulement de la crise. Face énergique taillée au burin, corpulence moyenne, il passe une main épaisse sur ses cheveux raides et luisants et déclare, sceptique:

"Il n'y aura pas de véritable résultat. Les Fedayin représentent un mouvement en marche. Il faudrait donc inventer une solution aussi dynamique qu'eux. Or on ne pourra aboutir au Caire qu'à un accord sur des textes. Uniquement à une solution que je qualifierai de statique. Comment voulez-vous qu'elle ne soit pas remise en question?"

Ayant obtenu tel résultat, les Fedayin remettront en marche le mouvement et voudront obtenir davantage, parce que c'est dans la nature de leur action. Ainsi, à une crise succédera une autre crise tant que le problème palestinien ne sera pas réglé. Depuis juin 1967, la "diaspora" palestinienne a pris conscience d'elle-même. Auparavant, son ambition était de s'intégrer. Aujourd'hui, elle veut se palettiser plus encore. C'est un problème dont les Libanais ne se sont pas tout à fait rendu compte. C'est pourquoi tout accord avec les Palestiniens ne sera qu'un accord de sursis."

Ghassan Tueni se tait, réfléchit, une moue désabusée glisse sur ses lèvres:

"Je crois qu'il y a une destinée de ce qui est, pour les Musulmans, pour les Chrétiens et pour les Juifs, la Terre Sainte; qu'il existe quelque chose de tragique qui marque le peuple palestinien, tant arabe que juif. Je ne vois pas d'issue humaine à ce problème. Ce peuple n'a jamais connu vingt ans consécutifs de paix. Une sorte de malédiction lui est attachée. Et peut-être atteint-elle ceux qui en sont proches aujourd'hui."

Tous les politiciens au Liban ne sont pas aussi tristes-méditatifs. A l'intérieur d'une villa orientale biscornue, pleine de recoins, d'escaliers tortueux, entourée d'un jardin fleuri, se trouve le siège des Phalanges, organisation chrétienne d'extrême-droite qui compte 80.000 adhérents. Leur chef, un vieillard ascétique, à la chevelure neigeuse, au visage buriné de rides profondes, observe avec détermination la carte et le drapeau du Liban qui décorent les murs de son bureau décapité, constellé de marbrures verdâtres. Son costume gris souris, orné d'une pochette blanche, flotte sur des membres noueux et sa cravate bleue se referme sur un cou long et parcheminé. A la boutonnière de Pierre Gemayel brille l'insigne des Phalanges, son orgueil, sa seule raison d'être.

"Tous les pays arabes, le Liban y compris, sont pour la Palestine, s'exclame-t-il d'une voix sèche. Mais, en revanche, tous ne veulent pas que l'on utilise la Palestine pour introduire l'idéologie marxiste. M. Yasir Arafat, étant leur chef, devrait épurer les commandos. On y trouve de tout: des communistes, des socialistes, mais aussi des bandits, comme des apôtres. Les uns compromettent les autres. C'est un peu comme un prêtre qui utiliserait sa soutane pour cacher des produits de contrebande. Le Liban n'a pas à accepter de conditions. Nous sommes ici chez nous. Ce sont les autres qui doivent accepter nos conditions. Nous n'avons pas lutté contre le mandat français pour retomber sous un autre mandat. J'approuve ce qu'a fait le président. Il ne pouvait agir autrement sans trahir. Si, par malheur, ces gens voulaient nous imposer leurs conditions, alors, je n'hésite pas à le dire, c'est un Stalingrad que nous ferions au Liban. Adviennent que pourra. Nous ne céderons pas".

A "Djouneih-les-deux-Eglises", le général Chehab attend

Enfin, pour conclure ce périple libanais, il faut aussi aller au sommet, broser le portrait de celui qui préside au destin du Liban, de Charles Helou qui, devant l'ampleur de la crise, devait faire cette amère remarque: "Il est difficile de concilier la logique de l'Etat et la logique de l'agression qui, par nature, conteste les Etats et les armées. La contestation palestinienne s'exprime sur le plan militaire, mais elle s'étend fatalement aux autres structures et menace ainsi les Etats dans leurs fondements".

Homme d'une intelligence moyenne, Charles Helou, accueillant, hospitalier, brillant, a peut-être un seul véritable défaut, mais qui en l'occurrence peut être funeste: son incapacité à admettre une autre façon de voir que la sienne. Profondément religieux, il communique tous les jours.

Pour lui, les Fedayin apparaissent comme une forme camouflée de communisme.

Poulain de Fouad Chehab, c'est le vieux général qui le sortit de son anonymat pour le pousser jusqu'à la présidence de la République. Peu à peu, cependant, c'est auprès des éléments conservateurs de son entourage qu'il prit conseil et rechercha des avis. Et c'est sous leur influence qu'il effectua un virage à droite, en se rapprochant de l'Arabie séoudite d'abord, puis par ce relais des Etats-Unis, dont la puissance et l'influence l'amènèrent à infléchir très nettement sa politique.

On ne le sait guère, mais un fait est certain. Son attitude à l'égard des Palestiniens a été déterminante dans le déclenchement de la crise. Pourquoi s'est-il montré intransigeant devant les revendications palestiniennes? Sa défense est solide. Le Liban est un petit pays, incapable de se défendre seul face à une attaque israélienne. Tout soutien aux commandos palestiniens le long de la frontière libano-palestinienne aurait pour résultat des représailles massives qui, à la longue, plongeraient la population libanaise dans la misère et le deuil.

Actuellement, le général Boustany, commandant en chef des forces armées libanaises, discute au Caire avec le leader de l'O.L.P., Yasir Arafat. Mais, derrière cet officier supérieur, un autre, plus discret, de sa villa de Djouneih, suit pas à pas l'évolution de la situation. Vénéré par les hommes de troupe et tous les officiers de l'armée qui l'aiment comme un père, adulé par toute une partie de la population qui le considère comme l'homme qui a pacifié et refait le Liban après les sanglants événements de 1925, le général Chehab ne s'est pas encore manifesté. Dans la solitude de sa retraite, il supplote, évalue, tire beaucoup de ficelles. Il a conservé la haute main sur les services secrets. Un seul mot de lui, et la plupart des Libanais, même les plus gauchistes, peuvent rentrer dans le rang. Mais le vieux renard, pour l'instant, est silencieux comme une tombe, et beaucoup de regards anxieux se tournent vers la petite villa du bourg de "Djouneih-les-deux-Eglises", comme on l'appelle ici. N'est-ce pas de là que jaillira la lumière?

FIN



montréal-toronto 4 h 59 min. en toute quiétude par le Rapido

Relaxer dans un vrai bon fauteuil... pouvoir se lever et marcher... chanter dans l'ambiance endiablée du Bistro... prendre une consommation, en tête à tête avec un paysage splendide, dans la voiture Skyview... tout en filant vers Toronto... Est-ce possible? Certainement! Dans le Rapido du CN!

Départs quotidiens du Rapido, de la gare Centrale: 9h 10 et 16h 40.

Billet simple: Voiture-coach, tarif Rouge: \$9.90



10% de rabais aux familles

Le train est le mode de transport idéal pour voyager en famille! Voilà pourquoi le CN offre 10% de rabais aux familles, partout au Canada, pour les trajets où le tarif Rouge est d'au moins \$7.00. Les enfants de 5 à 11 ans reçoivent toujours le rabais habituel!

Holà! les adolescents! 25% de rabais!

Si vous avez 21 ans ou moins, vous avez droit dans la plupart des cas à 25% de rabais pour les trajets où le tarif Rouge est d'au moins \$7.00.

Consultez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs du CN.



montréal-ottawa ...à la bonne heure!

Beau temps, mauvais temps, vous avez le choix entre quatre départs par jour (cinq le vendredi). Autrement dit, vos heures sont les nôtres: pratiques, confortables, détendues. Votre prochain voyage à Ottawa, faites-le donc à l'enseigne du CN... à la bonne heure!

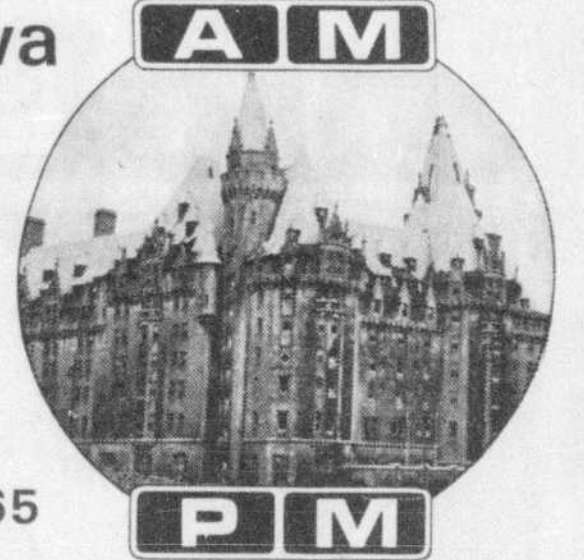
Départs de la gare Centrale:

8h 10 (sauf le dim.: 10h 15)

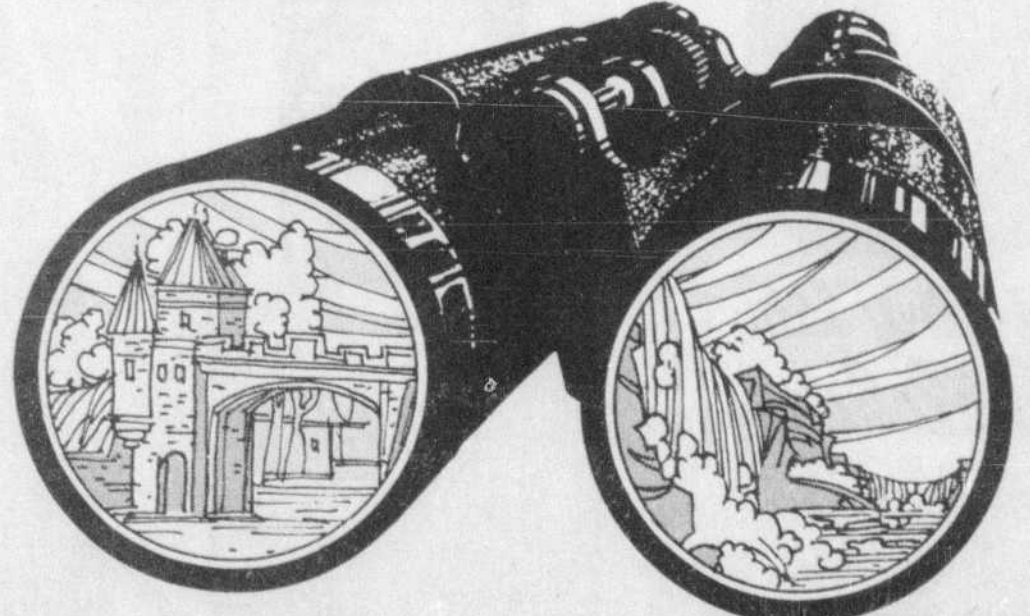
10h 30 (sauf le dim.)

17h 05 - 20h 45 (ven. et dim. seulement) - 23h 15

Billet simple en voiture-coach, tarif Rouge: \$3.65



connaissiez-vous vos voisins?



Ce ne sont pourtant pas les "Invitations" qui manquent!

Il ne s'agit pas de vos voisins d'en face, bien sûr, ni de ceux d'à côté. Mais plutôt de vos voisins de Québec, Ou de Niagara. Ou de n'importe laquelle des nombreuses villes que vous offrez les voyages "Invitation" du CN. Pensez donc! 2 ou 3 jours merveilleux chez les

"voisins" de votre choix, comprenant transport, chambre d'hôtel (avec petit déjeuner), visite de la ville, etc. En somme, si vous voulez voir du pays, hâtez-vous donc de répondre à l'une ou l'autre de nos "Invitations".

Pour obtenir plus de détails sur nos voyages "Invitation", demandez à votre agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN la série de brochures illustrées sur:

Halifax Toronto Edmonton
Québec Ottawa Victoria
Montréal Winnipeg Vancouver
Niagara Chicago

EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE

Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du



Restaurant
LICENCE COMPLETE
le Rabelais
Fine Cuisine française
dans une atmosphère intime

En soirée: table d'hôte \$3.25
Dîner d'hommes d'affaires
à partir \$1.60
Aucun problème de stationnement
après 7 hres p.m.

425 McGill MÉTRO CARRE VICTORIA Tél.: 849-6629

Maintenant

TEST DECISIF
POUR LES
CATHOLIQUES

CROISADE ou POLITIQUE
CONTRE LA PAUVRETE?

la contestation
à l'écran

COMMENT ON PEUT CONTRÔLER LA PRESSE EN 1969

NUMÉRO 50 NOVEMBRE 1969 72 CENTS

En vente dans les kiosques ou les librairies • Ou abonnement ordinaire

Maintenant

A remplir et à adresser à:
MAINTENANT,
2715 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal 250 — Tél.: 739-2758

FORMULE D'ABONNEMENT.

ABONNEMENT RÉGULIER 1 an \$7.00 ☐
ÉTUDIANT \$5.00 ☐
DE SOUTIEN \$10.00 ☐

VEUILLEZ RECEVOIR DU
SOUSSEIGNÉ LA SOMME DE

A partir du mois de 19

AU NOM DE
ADRESSE

Le conflit du camionnage

L'association patronale réclame la création d'un "conseil d'arbitrage"

L'Association du camionnage du Québec, par la voix de son porte-parole, M. Camille Archambault, a redemandé hier la tenue d'une enquête sur le conflit dans l'industrie du camionnage à Montréal, enquête dont serait chargée une commission dotée des pouvoirs d'un conseil d'arbitrage.

M. Archambault a réclamé du gouvernement provincial qu'il prenne ses responsabilités et qu'il applique l'article 99 du Code du travail sur les arrêts de travail dans les services publics.

Selon M. Archambault, le camionnage est un service public et la grève déclenchée mardi matin par quelque 1.100 syndiqués membres du local 931 de la Fraternité des routiers contre 40 compagnies de camionnage, dont 32 forment l'ACQ, met en danger la santé et la sécurité du public, par les actes de violence qui ont été perpétrés depuis le début de la grève et par le fait que des denrées périssables sont en train de se gâter dans des entrepôts.

M. Archambault a accusé la Fraternité des routiers de vouloir s'emparer de l'industrie du camionnage au Québec et d'avoir provoqué, par sa grève, plusieurs faillites d'entreprises familiales de camionnage, puis a affirmé qu'un des négociateurs des routiers avait été arrêté par la police dans le courant de la semaine.

Toutes les accusations qu'a lancées M. Archambault dans sa conférence de presse ont plus tard été démenties par un porte-parole officiel des routiers, M. Dégiset.

Ce dernier a d'abord souligné l'indélicatesse et l'imprudence de M. Archambault, qui a choisi de convoquer sa conférence de presse dans les locaux du comité paritaire. Il est convenu, a dit le porte-parole syndical, que ces locaux servent de lieu de rencontre pour les négociations, et non pas pour lancer des accusations.

Quand M. Archambault dit que les membres de la Fraternité des routiers font usage

de la violence, a affirmé M. Dégiset, ce ne sont que des ragots, comme sont prêtes à le dire les huit compagnies qui ne font pas partie de l'association du camionnage du Québec. Ces compagnies, a rappelé le porte-parole des routiers, ont félicité les grévistes pour leur tenue depuis le début de l'arrêt de travail, et ces félicitations ont été faites devant le conciliateur, M. Yvan Blain.

Toutes les déclarations intempestives de M. Archambault sont fausses, a repris M. Dégiset, en le qualifiant de "dindon qui se pare de plumes de paon".

L'élément essentiel du litige chez les camionneurs de Montréal comprend les conditions de sécurité au travail. Le transport provincial et interprovincial n'est pas affecté par l'arrêt de travail des camionneurs de la métropole. Il faut souligner que les grévistes perçoivent certains mouvements de camions, par exemple des camions remplis de médicaments ou d'aliments congelés.

Encore **BP**...cette fois

Grande vente de pneus à neige Dunlop

\$21.87* En vente aux stations BP affichant cette offre

Vous pouvez obtenir le nouveau, large pneu à neige Dunlop "Gold Cup Traction" de BP à seulement \$21.87. C'est un pneu de première qualité, 4 plis, câblé nylon, entièrement garanti. La raison de ce bas

prix? BP a fait l'achat d'une grande quantité de pneus et vous en fait bénéficier. Mais faites vite! Ces pneus sont en nombre limité. N'attendez pas! Passez sans tarder à la station BP.

- "Série 78", nouvelle bande de roulement large • Garantie du fabricant et assurance routière
- Profil surbaissé (meilleure tenue de route) • Première qualité, 4 plis, câblé nylon
- Sculptures profondes - 1/2" • Moulé spécialement pour faciliter la pose des clous

Tous sont réversibles — un côté à flanc blanc, l'autre à flanc noir.

Grandeur "Série 78"	Remplace la grandeur régulière	Prix de vente suggérés*
—	650 - 13	\$19.87
F 78 - 14	775 - 14	21.87
F 78 - 15	775 - 15	21.87
G 78 - 14	825 - 14	23.87
G 78 - 15	825 - 15	23.87
H 78 - 14	855 - 14	25.87

Facilités de paiement pour les détenteurs de carte de crédit BP.



maxi goût
mini coût

\$8¹⁵

Maxi-Dry Gin
de Melchers
en maxi-format de 40 oz
N° 182 à la R.A.Q.



...et vous direz:
**maxi
maintenant**
disponible en format de 25 oz
No 181-I
au mini-prix de \$5.40
beaucoup!

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

Des Dunlop rechapés et cloutés.
Une autre aubaine!



Si vous recherchez des pneus de première qualité rechapés et cloutés à l'usine, voici, pour vous, une aubaine exceptionnelle: Modèles très larges. Tous à flanc noir. Bande de roulement reconstituée et garantie sans limite de durée ou de millage.

GRANDEURS:

775-14, 775-15,
825-14, 825-15.

Tous au même bas prix de

\$15⁹⁵
seulement,

les clous de tungstène compris!

Les B-52 en action

Recrudescence des combats au Vietnam

SAIGON (AFP) — Bombardiers géants "B-52" et blindés américains sont intervenus mardi, le long de la zone démilitarisée contre les troupes nord-vietnamiennes qui tentaient de s'infiltrer au sud. C'était la première opération d'envergure depuis l'ouverture de la campagne "hiver-printemps" vietcong, il y a neuf jours, ont déclaré les porte-paroles américains.

Les "B-52" sont à nouveau intervenus hier notamment à proximité de l'ancienne base des marines de Khe San qui contrôlait la traditionnelle route d'infiltration des maquisards.

Les appareils ont largué leurs charges de bombes dans le secteur est de la zone démilitarisée au sud de Con Thien après un violent engagement de 11 heures entre une unité américaine et un groupe nord-vietnamien d'environ 140 hommes. Les Nord-Vietnamiens se sont finalement retirés en laissant 12 corps sur le terrain. Les Américains ont eu deux morts et 10 blessés.

Une partie de ce secteur a été confiée à la première division d'infanterie sud-vietnamienne qui, avec le départ prochain de toute la troisième division de marines, doit prendre en charge l'ensemble du dispositif le long de la zone démilitarisée.

Dans les autres secteurs, notamment autour de Saigon, la campagne hiver-printemps a été marquée par des attaques de harcèlement. A la frontière du Cambodge, plusieurs régiments nord-vietnamiens exercent une forte pression contre les trois camps des forces spéciales.

Au cours de la nuit de mardi les Vietcongs et les Nord-Vietnamiens ont bombardé aux mortiers et aux roquettes 25 objectifs dont six positions américaines. Les Américains ont eu deux morts et 17 blessés au cours de ces attaques.

L'opposition au régime Thieu se fait plus active

SAIGON (AFP) — L'appel lancé le premier novembre par le général Duong van Minh demandant à la population sud-vietnamienne "d'élever sa voix pour créer une force indispensable afin de sauver le pays" a sensiblement modifié la situation politique intérieure au Sud-Vietnam.

Pour la première fois depuis plus de deux ans, l'opposition non-communiste au régime du président Nguyen van Thieu a trouvé un leader et s'exprime ouvertement, souvent dans des termes brutaux, alors qu'auparavant elle restait muette ou clandestine.

De nombreux quotidiens vietnamiens se font l'écho de cette opposition et citent la récente interview accordée par "Big Minh" à la revue américaine "Newsweek" dans laquelle il affirme que le gouvernement du président Thieu ne représente pas le peuple du Sud-Vietnam.

L'expression publique de telles positions, relèvent les observateurs, aurait été inconcevable il y a seulement quelques semaines. Elle a été favorisée par le mécontentement provoqué dans toutes les couches de la population par les mesures économiques draconiennes prises récemment par le gouvernement.

Le président Thieu est devenu brusquement la cible, non seulement de ses opposants politiques, mais également du Sénat et de la Chambre des députés. Deux semaines après l'imposition des nouvelles taxes qui ont entraîné une hausse des prix rapide, les parlementaires n'ont pas désarmé. C'est au contraire le gouvernement qui, pour calmer l'opinion publique se voit obligé de ré-examiner certaines mesures, de réduire des taxes et d'engager avec le parlement un dialogue qu'il semblait redouter.

Le sénat sud-vietnamien, réuni en séance plénière, pour examiner les explications données la semaine dernière par le gouvernement sur sa politique économique, a rejeté hier ces explications à une forte majorité et décidé de se réunir, à nouveau, aujourd'hui, pour présenter des contre-propositions. A la demande du "bloc social démocrate" — gouvernement — aucune motion de censure n'a cependant été déposée.

Neuf Palestiniens sont condamnés à mort en Jordanie

AMMAN (AFP) — Après la condamnation à mort mardi des neuf membres de l'organisation "les Phalanges de la Victoire" par le tribunal militaire de Jordanie, les observateurs soulignent que c'est la première fois qu'un verdict aussi sévère est prononcé par un tribunal militaire jordanien contre les membres d'une organisation palestinienne. 17 membres de l'organisation ont de plus été condamnés à des peines de prison allant de un à 15 ans.

L'affaire du "corsaire" disparu en Méditerranée

PALERME (AFP) — L'affaire de la disparition du chasseur-intercepteur Corsair, plus mystérieuse que jamais, inquiète au plus haut point l'opinion publique sicilienne. La tension est alimentée par la presse, d'extrême gauche, notamment, qui dénonce le silence inexplicable tant des autorités américaines de la sixième flotte que du gouvernement italien. Est-il vrai que des avions américains et étrangers appartenant aux pays de l'OTAN pourraient, éventuellement, survoler la Sicile et l'Italie alors qu'ils sont porteurs de bombes atomiques? Telle est la principale question qui retient l'attention de l'opinion publique.

Détournement

RIO DE JANEIRO (AFP) — Un bi-moteur de la compagnie brésilienne "Cruzeiro do Sul" a été détourné mercredi alors qu'il se rendait de Manaus à Belém, apprend-on à Rio de Janeiro. On suppose que l'appareil a mis le cap sur Cuba.

FESTIN DE HOMARDS
Tous les lundis et vendredis soirs Homards et scampi... Une valeur exceptionnelle pour le Connaisseur.
\$2.95 par portion
Stationnement gratuit
Séances de Cuisine
Rib'n reef
8105 Blvd. Du Parc
Réservations: 735 1601



Ces militaires américains constituent l'avant-garde des 4.000 (9.000 selon l'AFP) hommes de troupe et marines mis en place à Washington pour endiguer les manifestations qui auront lieu entre aujourd'hui et samedi, jour de la "marche contre la mort" dans la capitale américaine. On prévoit que 200.000 personnes environ participeront à ces manifestations contre la politique du président Nixon au Vietnam. (Téléphoto AP)

■ aux 4 coins du monde

Les élections aux Philippines

MANILLE (AP-AFP) — Les résultats encore partiels du dépouillement du scrutin aux Philippines indiquent que le président Ferdinand Marcos a été réélu avec une majorité importante des voix exprimées. Son ministre des Affaires étrangères, M. Carlos P. Romulo, a fait savoir hier que le président Marcos entend relâcher les liens historiques existant entre les Philippines et les Etats-Unis. Il a ajouté que l'établissement de relations avec la Chine populaire n'était pas exclu. De son côté cependant, le président Marcos a déclaré à la radio qu'il affronterait au cours des quatre prochaines années "le problème de la résurgence du communisme en Asie ainsi que celui de la Chine" et qu'il moderniserait les traités de défense conclus avec les Etats-Unis.

Piraterie aérienne

SANTIAGO, Chili (AFP-PA) — Le chef de bord d'une Caravelle chilienne détournée mercredi vers Cuba a réussi à maîtriser avec l'aide de l'équipage les deux jeunes gens (15 et 16 ans) qui

tentaient de l'obliger à mettre le cap sur La Havane. Les deux pirates de l'air ont manifesté leur intention d'aller à Cuba à bord d'une première Caravelle transportant 62 voyageurs entre Santiago et Puerto Mont, au sud du pays. Au cours d'une escale technique à Antofagasta, ils ont été obligés de monter à bord d'une autre Caravelle en raison d'une panne. Ils ont été maîtrisés en vol alors qu'ils étaient seuls à bord avec l'équipage.

Nouvelle journée chaude en Italie

ROME (AFP) — L'Italie a connu hier une nouvelle journée chaude sur le plan social. A Turin, débordement des métallos et explosion d'une bombe aux établissements Fiat. A Naples, où de graves incidents s'étaient produits mardi, de nouvelles manifestations ont eu lieu et certains lycées ont été occupés. A Cagliari, capitale de la Sardaigne, grève générale pour appuyer la campagne contre la hausse du coût de la vie. De nombreux étrangers ont eu lieu notamment à Gênes, Bologne et Trieste et les transports en commun ont été paralysés dans plusieurs

grandes villes pendant quatre heures. Enfin, dans le secteur public, les fonctionnaires ont annoncé une grève de quatre jours à compter du 10 dans certains secteurs.

La Chine et l'ONU

HONG KONG (AFP) — L'Agence Chine nouvelle et la radio de Pékin sont restées silencieuses sur le rejet par l'Organisation des Nations unies, de la candidature de la Chine communiste. En dépit de l'intérêt apparemment renouvelé de Pékin à entrer à l'ONU, les observateurs doutent que les dirigeants chinois se soient attendus à une admission de la Chine au sein de l'organisme international lors de cette session.

Ils suggèrent que l'attitude chinoise, qui n'a plus un caractère d'hostilité depuis quelques années envers l'ONU, est en rapport avec les négociations sino-canadiennes actuellement en cours sur l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Les dirigeants chinois, toujours selon les observateurs, ont également songé à l'Italie et à la Belgique, qui ont exprimé leur désir de nouer des relations diplomatiques avec Pékin.

La crise ministérielle libanaise se poursuit

BEYROUTH (AFP) — Aucun changement notable n'est intervenu depuis trois jours dans la position adoptée par les divers partis libanais à l'égard des efforts menés par le président du Conseil désigné, M. Rachid Karamé, pour la formation d'un nouveau gouvernement.

Les exigences présentées par les divers partis politiques et groupes parlementaires sont aussi divergentes qu'au premier jour de la crise, née en avril dernier, et qui a redoublé d'acuité pendant les graves événements de la fin octobre.

Le chef de l'Etat, M. Charles Hélou, multiplie ses démarches et ses consultations.

D'autre part, la frontière entre le

Liban et la Syrie est toujours fermée, malgré la promesse rapportée de Damas par l'ancien président du Conseil Abdallah Yafi sur une réouverture des postes-frontières au plus tard dans la soirée de mardi.

Le gouvernement syrien avait ordonné la fermeture des frontières avec le Liban le 21 octobre dernier à la suite des incidents qui avaient mis aux prises l'armée libanaise et les fedayins.

Cette situation, qui n'a subi aucun changement en dépit des interventions des autorités de Jordanie et des autres pays arabes dont les marchandises transitent par le Liban, commence à causer un grave préjudice au commerce de transit libanais.

Duel d'artillerie au-dessus du Canal

TEL AVIV (AFP) — Un duel d'artillerie a opposé hier après-midi les forces israéliennes et égyptiennes dans la partie nord du Canal de Suez, a annoncé un porte-parole de l'armée israélienne.

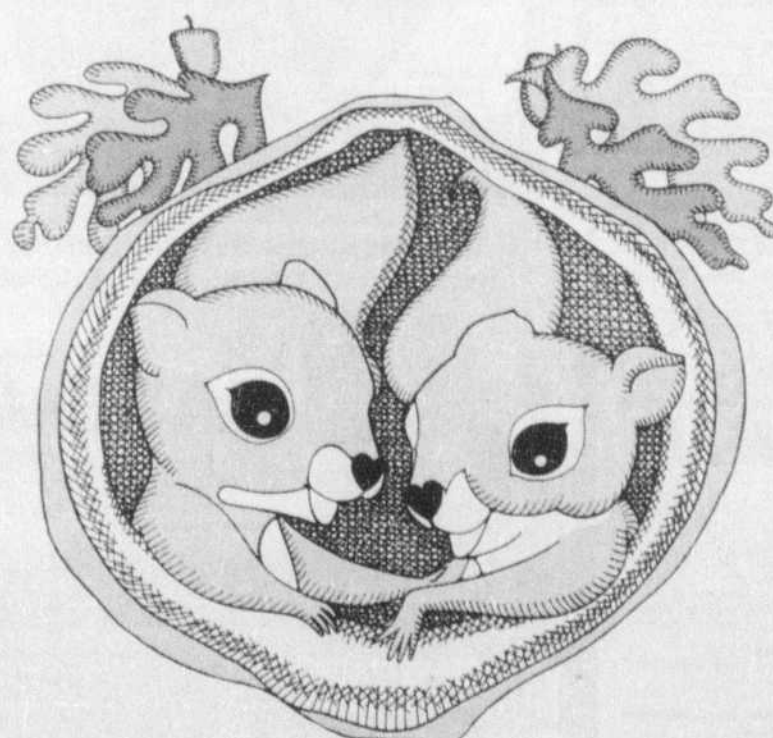
Une patrouille israélienne a franchi la ligne du cessez-le-feu pour pénétrer en territoire jordanien dans la nuit

de mardi à mercredi au sud de la Mer Morte, apprend-on de même source, et a fait plusieurs blessés chez les "terroristes arabes".

A Gasa, le couvre-feu a été imposé hier après-midi dans une partie de la ville à la suite de l'explosion d'une grenade qui a blessé trois enfants arabes.

double avantage

du compte
ASSURANCE-VIE-ÉPARGNE



- 1 : jusqu'à \$5000 d'assurance-vie, sans frais pour vous, PLUS
- 2 : intérêts sur vos épargnes et privilège d'émission de chèques.

Grâce à ce compte exclusif, vous bénéficiez, sans frais pour vous, d'une assurance-vie qui double vos épargnes jusqu'à concurrence de \$5000, selon les dispositions du plan. De plus, vous recevez 3% d'intérêt calculé sur le solde minimum trimestriel et crédité semestriellement.

Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

Les Obligations d'Épargne du Canada



Après le 14 novembre, elles vous coûteront plus cher.

Achetez les vôtres dès aujourd'hui à votre banque, caisse populaire ou chez votre courtier!

arts

et

spectacles



La Galerie Godard Lefort expose actuellement quarante œuvres originales (huiles, dessins, sculptures...) de PICASSO. L'exposition se terminera le 29 novembre prochain. Le dessin encre reproduit ci-haut s'intitule "Bel Ipi" et date de 1967.

Horaire des théâtres

COMEDIE CANADIENNE — Les Cyniques et La Nouvelle Brûlure — 20h30	THEATRE DE QUATROUS — "George et Margaret" — 20h30
LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE — Lundi, mardi, mercredi, nuit à 3h45; jeudi, à 19h30; vendredi, nuit à 3h45; samedi à 20h30; dimanche, matin à 10h30	T.N.M. (au Centre du Théâtre d'aujourd'hui) "Rosencrantz and Guildenstern sont morts" — 20h30; soirée lundi, dimanche à 19h30
LE PATRIOTE — Georges Dor	PLACE DES ARTS
LE PATRIOTE A CLEMENCE — "La tabac-souche de Varloppé" de Raymond Lévesque	THEATRE WILFRID-PELLETIER — relève
RIDEAU VERT — "Le coup de l'étrier" et "Avant de l'en aller" de Marcel Dubé. Du mardi au samedi à 20h30; dimanche 19h30	THEATRE MAISONNEUVE — France Gall — 20h30
	THEATRE PORT-ROYAL — Le T.N.M. présente "Celle dame est à jeter" — 20h30; dimanche à 19h30; relève le lundi

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE	EN LANGUE ANGLAISE
ARLEQUIN — "Qui a l'amour, son à la guerre" et "L'Asperger de la peur"	ALOUETTE — "Point Your Wagon" — 8.30
BIJOU — "Tu sera terriblement gentille" et "La Hécatraz"	AVENUE — "Last Summer" — 25 - 3.25
BERRE — "Le Mariage parfait" et "Duel à la Vodka"	ART — "Far From the Madding Crowd" — 12.30 - 3.30 - 6.30 - 9.15
BONAVENTURE — "Oliver" — 2.00-4.30 Sam. dim. 2.00-4.30	ATWATER 1 — "Easy Rider" — 1.10 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CANADIEN — "Le miracle de l'amour No. 3" — 12.15 - 3.30 - 6.35 - 10.00 "Alerte à la drogue" — 1.45 - 5.00 - 8.15	ATWATER 2 — "A Patch of Dollars" et "For a Few Dollars More"
CHAMPLAIN — "Les ténés les miens, les vôtres" et "Sel, poivre et dynamite"	CAPITOL — "Young Billy Young"
CHATEAU — "Femme et tentation" et "Les Secrets d'une fille de Soie"	CINEMA 1 COTÉ DES NEIGES — "Oliver"
CINEMA DE PARIS — "Le Mariage" — 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	CINEMA 2 COTÉ DES NEIGES — "Dont les Anges Falls" (s.t. français) 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.25
CREMASTE — "Fanny" (s.t. français) 8.00 - 10.00	CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "Me Natalie" 1.05 - 3.05 - 5.05 - 7.05 - 9.15
DAUPHIN — Salle Renoir "La Chamade" — 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30	CINEMA IMPERIAL — "Méditerranée Holiday" 8.30 matinées mer. sam. 2.00 et 4.30
Salle McLaren — "La Vie, l'amour, la mort" même horaire	GUY — "A Married Couple" 11.45 - 1.30 - 3.15 - 5.00 - 6.45 - 8.30 - 10.15
ELECTRA — "Requiem pour une canaille" et "Marty Jane"	KENT — "The Best House in London" — 1.30 - 3.15 - 5.15 - 7.10 - 9.10
ELYSEE — Salle Renoir "Ma Nuit chez Maud" — 7.30 - 9.30 - sam. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	LOEW'S — "De Sade"
EUROPE — "Le Grand amour" même horaire	MONSIEUR — "Monterey Pop"
FLOR DE LYS — "Hibernatus" — 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	PALACE — "Marlowe"
FRANCAIS — voir Chateau	PLAZA — "The Battle of Britain" — 6.30 - 8.30
GRANADA — voir Chateau	PLACE VILLE MARIE — Grande Salle: "The Sterile Cuckoo" — 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10 - Petite Salle: "The Graduate" — 12.30 - 3.30 - 6.30 - 8.30
JEAN-TALON — "Hibernatus" — 6.45 - 10.25 dim. 12.00 - 3.25 - 6.45 - 10.25	SEVILLE — "The Christmas Tree" — 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25
LES JEUNES LOUPE — 8.30 - 10.30 - 12.30 - 4.50 - 6.50 - 8.50	VAN HORNE — "Medium Cool" — 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.25
MAISONNEUVE — voir Jean-Talon	VERDI — "Calcuta" — 9.30
MERCER — voir Electra	WESTMONT — "Midnight Cowboy" — 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.20
MIDI-MINUT — "Delphine" et "La Nuit est l'âme pour"	YORK — "Take the Money and Run" — 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.20
PAPINEAU — "Une corde, un coit" et "48 heures d'amour"	
PARISIEN — "L'Arbre de Noël"	
PIGALLE voir Midi-Minut	
PLAZA — voir Canadien	
RIVOLI — "Mon homme" et "Les 3 Sergents du fort Madras"	
SALLE HERMES — "Le Mariage" — 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.50 - 6.50 - 8.50 - 10.00	
SAINT-DENIS — "Le Diable aime les bijoux" et "Sept contre la mort"	
VENDOME — "Z" — 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45	

Horaires

Le siècle c marque une émission en couleur

CBFT 2	CBMT 3
8.10 Aujourd'hui à CBFT	8.30 Madame s'amuse
9.15 Les Orléans	8.40 La cabane à Mada.
9.30 Histoire sans paroles	8.50 Paste XL-5
10.00 Éducation physique	9.00 Le 5 à 4
10.30 En mouvement	9.10 Studio 10
10.45 Monsieur Surpise présente	9.20 Le 10 vous informe
11.00 La source verte	9.30 Cinéma Kraft
11.15 Cinéma	9.40 "Propre à rien" (E.U.)
"Captive parmi les fauves" (E.U.)	9.50 Elle et lui
1.00 Cinéma	9.50 Ça prend un voleur
"Cour Martiale" (Italie, 52)	10.30 Le 10 vous informe
2.30 "No one is no one"	11.00 En parlons
3.00 Femme d'aujourd'hui	11.00 "Belle Mentalité" (France)
4.00 Bobino	
4.30 Pirate Malouine	
5.00 Bédouin de Tancaud	
6.00 Théâtre ou les croisées	
6.30 Téléjournal	
6.40 Nouvelles du sport	
6.45 24 heures	
7.00 Formule 30	
7.30 Les Grands Films	
"Monsieur (1964)"	
8.30 Le sel de la semaine	
Henri Barco, écrivain	
10.30 Dossiers	
La couleur de ma peau (ré)	
11.00 Téléjournal I	
11.20 Téléjournal II	
11.30 Nouvelles du sport	
11.40 Cinéma	
Europe 51 (Italie 1961)	
1.15 Téléjournal	
CFTM 10	CFTM 10
7.15 Mire et musique	8.00 Test Pattern and Music
7.30 Les P'tits bonhommes	8.30 Stand-by-Six
7.45 C'est parti	8.50 Time for Music
8.45 36-24-36	9.00 Quebec School Telecast
9.00 Madame est servie	9.10 Quebec School Telecast
10.00 Bonheur du jour	9.40 Canadian School Telecast
10.30 L'écume de beauté	10.10 Quebec School Telecast
10.45 La pause café	10.30 Friendly Giant
11.00 Réponse à tout	10.45 Chez Hélène
11.30 Éternel amour	11.00 Mr. Dress-Up
"La vie est un rêve" (2)	11.15 Double Exposé — "Aki Name"
12.00 Les P'tits bonhommes	11.30 CBC-TV News
12.14 Première édition	12.00 Dick Van Dyke
12.15 Ciné-jour	12.30 Reach for Tomorrow
"Le Roi Dagobert" (France)	1.00 Luncheon Date
"L'Empire du Soleil" (Italie)	1.20 As the World Turns
	1.30 Strange Paradise
	1.40 Connation Street
	1.50 Take Thirty
	2.00 Edge of Night
	2.10 The Beverly Hillsbill
	2.30 The Banana Splits
	2.40 Arthur and the Square Knights of the Round Table
	2.50 The Beverly Hillsbill
	3.00 Reach for the Top
	3.10 Hourglass
	3.20 Doris Day
	3.30 Bill Cosby Show
	3.40 Time for Living
	3.50 Bonanza
	4.00 Apollo XII
	4.10 CBC National News
	4.15 Viewpoint
	4.20 Night Report
	4.30 Ciné-Jour
	"The Roman Spring of Mrs. Stone" (1961)
	4.40 Final Report

CONFÉRENCE DE JEAN ÉTHIER-BLAIS À SGWU

Les jeunes proses québécoises: une littérature à rebours

par Jean-Pierre Tédros

Nous ne présenterons pas aux lecteurs du Devoir l'auteur des deux Signets et de Mater Europa. Nos lecteurs connaissent bien M. Jean Ethier-Blais pour avoir lu, au fil des semaines, sa chronique littéraire. Une chronique qui n'a jamais manqué de passer au peigne fin cette littérature québécoise qui se fait, et qu'il n'a jamais craint de juger avec sévérité lorsqu'il le fallait. On est loin ici, de la critique de complaisance.

Mais parler de sévérité à l'égard de la critique de M. Ethier-Blais nous semble peut-être, lorsqu'on a eu l'occasion d'entendre la conférence qu'il donnait mardi soir dernier à l'université Sir George Williams. Car, s'il s'agissait, pour M. Ethier-Blais, d'exposer à son auditoire "les tendances modernes de la littérature québécoise", il n'eût crainte, lors de son analyse, de tirer à boulets rouges sur la nouvelle génération de romanciers québécois, qui ont nom: Aquin, Jamin, Ducharme et Marie-Claire Blais.

Il nous faut, ici, commencer par essayer de dissiper les malentendus que ne manqueront pas de soulever des jugements que d'aucuns ne manqueront pas de juger excessifs par leur sévérité. Le propos de M. Ethier-Blais, si nous l'avons bien compris, est avant tout de démythifier la littérature québécoise.

Car il existe un mythe de la littérature québécoise — NOTRE littérature, dira M. Ethier-Blais — auquel tout le monde s'empresse de souscrire et qu'on n'ose pas toucher sous peine d'excommunication. Se rendant parfaitement compte que sa violente critique de la littérature québécoise contemporaine ne manquera pas de soulever des réactions non moins violentes, il a tenu à faire remarquer lors de sa conférence, qu'il existait actuellement un mythe de la littérature québécoise qui empêchait toute critique sérieuse. C'est beau parce que québécois, un point c'est tout. "On ne peut donc plus dire la vérité sur la littérature canadienne-française, on ne peut pas dire ce qu'on pense d'elle, car on ferait alors acte d'anti-patriotisme". Aussi, ajoutera-t-il, ce que je dis là devant vous, ce soir, est nécessairement faux.

Mais qu'en est-il au juste? Comment définir cette nouvelle littérature québécoise "qui se fait"? Pour notre conférence elle se caractérise, tout d'abord, par une réaction féroce des romanciers qui les fait rejeter le passé québécois, et, d'autre part, les pousse à fuir le présent au lieu de le saisir et le transformer. Ce thème de la fuite en avant

est caractéristique de l'univers romanesque d'un Hubert Aquin, d'un Réjean Ducharme ou d'un Jean Basile. Car cet immédiat, dont ils ont le culte et la nostalgie, ne leur appartient. Ainsi pour Aquin, l'immédiat de ses romans n'est pas le Québec, mais la Suisse, et l'Afrique, auxquelles nous sommes liés par une valeur fondamentale: La francophonie. "Cet univers romanesque, nous fait-il remarquer, est un univers totalement étranger au Canada français, et pourtant, il en est attaché par le cordon ombilical le plus ancien, le plus bourgeois, le plus traditionnel: la langue".

Jean Basile, il est vrai, situe ses romans à Montréal; mais c'est également un univers de fuite. Car, ce Montréal si minutieusement décrit ne correspond pas au Montréal que nous connaissons. Ainsi, à partir du moment où l'écrivain québécois situe son œuvre dans le Québec, il transforme automatiquement ce contexte pour se donner à lui-même l'occasion de disparaître, de s'évader de la réalité québécoise, et de vivre dans un univers mythique. Il y a donc chez tous, comme le dit M. Ethier-Blais, "immersion totale dans un monde étranger. Et cet immédiat canadien, on le refuse pour rechercher une autre forme de vie, pour créer un monde mythique. Ce qui me frappe, donc, dans le roman canadien-français contemporain, ajoute-t-il, c'est à quel point le vrai Québec est loin de toutes ces œuvres. Ces œuvres qui, tout en faisant appel, naturellement, à la sensibilité québécoise, au patriotisme ou au nationalisme canadien-français, se situent néanmoins dans un univers mental complètement étranger."

Cette constatation devait amener le conférencier à faire la remarque suivante: c'est que cette tendance à s'évader hors de la réalité québécoise marque, en fait, une continuité avec la littérature du 19e siècle. "Car, le roman canadien-français du 19e siècle a, lui aussi, cherché à s'évader du Québec. Les écrivains canadiens-français contemporains qui se donnent à eux-mêmes la réputation d'être des écrivains révolutionnaires, ne sont donc en réalité, que les fils spirituels de Gérin-Lajoie. Ils ont, en d'autres termes, hérité de tous ces traits conformistes littéraires, mais à rebours". Il y a là, nous dit le conférencier une sorte "d'imposture" puisqu'on ne recrée pas un monde plus différent de celui du 19e siècle, alors qu'on prend justement le contraire.

Il nous faut donc constater chez l'écrivain canadien-français "une très grande fragilité idéologique". Car, si

l'on a assisté, dans les vingt dernières années, à la disparition des valeurs anciennes du Canada français — qui n'ont d'ailleurs jamais existé sinon à l'état d'idéal culturel, précise M. Ethier-Blais — rien n'est venu les remplacer. "Cette forme d'homme qui vivait dans un idéal culturel, a disparu. On a arraché la peau de la culture classique, et on est resté à vif. De là, le côté très élémentaire dans la pensée canadienne-française telle qu'elle transparaît à travers le roman. De là, également, ce côté féroce sentimentale de la littérature québécoise qui préfère faire appel à des données affectives plutôt qu'intellectuelles".

Et puis, il y a que la recherche de la contemporanéité de l'immédiat amène les écrivains québécois à se retourner vers un immédiat culturel étranger. Ainsi, l'œuvre d'Hubert Aquin est essentiellement un commentaire sur la pensée de quelqu'un d'autre. Ducharme, lui aussi, est un écrivain de commentaires au niveau du jeu de mots. Le principe de l'imitation reste donc le même, et n'est pas plus original aujourd'hui qu'hier.

Si l'on passe au niveau des mythes, on s'aperçoit qu'aux mythes anciens, tels ceux de l'agriculture, de la religion, de la culture et de la France, on a substitué quatre nouveaux mythes. Ces nouveaux mythes sont, pour notre conférence, ceux de notre Unité, de notre Littérature, de notre Modernité et de notre Vocation à la révolution (les majuscules ne sont pas de moi). Ainsi, le romancier québécois contemporain n'a-t-il fait, finalement, que remplacer un mythe par un autre.

Mais, ce qu'il y a de plus dangereux, aux yeux de M. Ethier-Blais, c'est qu'au Canada français, les modes dominent et prennent toute la place. Les romanciers refont ainsi la réalité québécoise pour l'insérer dans un contexte qui n'est pas le leur. Nous assistons donc à "un colonialisme intellectuel à rebours". Voilà qui ne manquera pas de faire grincer bien des dents.

Mais conclusions. Pour M. Ethier-Blais, le roman français-canadien traverse une phase négative. On rejette la conception traditionnelle, mais on ne crée, et n'essaye pas de créer un nouveau roman qui pourrait transformer la société canadienne-française, et l'aider à s'épanouir.

Messieurs les romanciers, mesdames les romancières, il ne vous reste plus qu'à retourner à vos écritoirs et à travailler dur.

L'ACTA se désaffilie du DDF

L'ACTA se désaffilie du Dominion Drama Festival L'ACTA (Association du Jeune Théâtre), a décidé de suspendre ses relations avec le Festival d'Art Dramatique du Canada (DDF), en fin de semaine, lors d'une réunion de son nouveau Conseil d'Administration, qui se tenait à Vaudreuil, siège du Secrétariat de cet organisme.

Dans une proposition, qui a été approuvée par le Conseil, L'ACTA remet en question la représentativité du Festival d'Art Dramatique en ce qui a trait au Théâtre d'ex-

pression française au Canada. De plus, elle conteste les subventions qui sont accordées à cet organisme canadien tant par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec, le Conseil des Arts du Canada, que d'autres institutions publiques ou privées.

Cette réunion avait pour but premier de former ce Conseil à la suite du Congrès annuel de L'ACTA tenu à Hull les 10, 11, 12 octobre dernier. Monsieur Roger Thibault, du CEGEP du Vieux Montréal, et ancien Directeur de la Troupe de "L'Atelier de Sherbrooke", MM. Philippe Genest du Théâtre Populaire d'Alma (TPA), et André Paradis, Directeur du Comité du Théâtre à la Société Artistique de l'Université Laval et également Directeur de la Troupe des "Treize", ont été nommés respectivement premier et deuxième Vice-Président. Monsieur Yves Allaire, de l'Université de Montréal, occupera la charge de Trésorier, et mademoiselle Hélène Bélanger, de la Troupe des Insolents de Val d'Or, celle de Secrétaire. Le Conseil sera appuyé dans son travail par quatre administrateurs: MM. Germain Beauchamps

Prix France-Canada à J.-G. Pilon

PARIS (AFP) — Le prix littéraire France-Canada d'un montant de 1.000 francs a été décerné hier à la délégation générale du Québec par un jury de dix écrivains et de critiques français. Il a été attribué au poète québécois Jean-Guy Pilon au premier tour, par acclamation.

Créé dans le but de mieux faire connaître en France les écrivains québécois, le prix France-Canada est doté par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Le jury était présidé par M. Pierre-Henri Simon, de l'Académie française. Quatre membres du jury étaient absents: Mme Edith Mora, MM. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, Pierre de Boisdeffre et Jean Chrysol. Ils ont voté par correspondance.

LISEZ

ET FAITES LIRE

LE DEVOIR

-dès DEMAIN- MARIKA GREEN • JOEL BARBOUTH DANS UN FILM DE JEAN-DANIEL SIMON ÉCRIT PAR Roman Polanski

LA FILLE D'EN FACE

EN FRANÇAIS EN COULEURS

et "DEUX HOMMES & UNE ARMOIRE"

5380 ST-LAURENT

217-4145

DERNIER SOIR: "CALCUTA"

Université McGill

FACULTÉ DE MUSIQUE

Les Concerts du vendredi 1969-1970

OTTO ET MARIE-PAULE ARMIN

Violon et Piano

Oeuvres de Brahms, Schönberg, Beethoven et Ravel

Vendredi, le 14 novembre, 1969 8h. 30

Salle Redpath

Entrée libre

la Chamade

D'après le roman de FRANCIS BACON

CLAUDE LELOUCH

LA VIE L'AMOUR LA MORT

CE SOIR: 7.30 - 9.30

LE DAUPHIN 721-6040

LE PLUS GRAND SUCCÈS DE L'ANNÉE

4e SEMAINE TOUS

YVES MONTAND / IRENE PAPAS / J.L. TRINTIGNANT / JACQUES PERRIN

2 fois nommé au FESTIVAL DE CANNES 1969

PRIX DU JURY (à l'unanimité)

PRIX DE L'INTERPRÉTATION MASCULINE

J. L. TRINTIGNANT

COSTA-GAVRAS

GEORGES GENTY / CHARLES GENTY / FRANÇOIS BERRER / PIERRE DIAZ / BERNARD FRESSON / MARCEL BOZZI / MAGALI NOËL / RENATO SALVATORI

12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

TEL. 878-1451

VENDOME

LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

élysée

35 MILTON / 842-6053

Un réalisateur (Jean-Pierre Lefebvre) Deux films

DERNIER JOUR

"Ma Nuit chez Maud"

DEMAIN

POUR TOUS

La Chambre

Réalisé par Jean-Pierre Lefebvre, interprété par Michèle Mouton et Marcel Sabourin

Horaires: Sam. 7h.30 et 10h. Dim. 8h. 13.30, 15.30, 17.40, 19.10

Mon amie Pierrette

"Je t'aime tellement, Pierrette que... je voudrais t'épouser!"

Étudiant: demi-tarif, samedi en matinée et lundi soir.

le GRAND AMOUR

réalisé et interprété par PIERRE ÉTAIX

SALE EISENSTEIN SALLE RESNAIS

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT

18e Semaine

Je Suis Curieuse (jaune)

UN FILM DE VILCOUD SIMON EN COULEURS TOUTES FRANÇAISES

SEMAINE 7.30 - 10 h. Samedi 5.7.30-10.

FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

LOUIS DE FUNÈS DANS

HIBERNATUS

14 ans

EN COULEURS

2ème GRAND FILM

STATIONNEMENT GRATUIT

JEAN-TALON 725-7000

MAISONNEUVE 525-2174

FLOR DE LYS 288-3703

Toute une surprise de Claude Berri celui qui nous a donné "LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT"

LE MARIAGE

14 ans

EN COULEURS

SALLE HERMES: En semaine: 8.00 - 10.00 Dimanche: 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00

CINÉMA DE PARIS: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINÉMA DE PARIS 5500 QUES. SHERBROOKE 489-5550

TA FEMME, CETTE INCONNUE

18 ANS Adultes

3ème partie

APRÈS MIRACLES DE L'AMOUR 1 et 2 VOICI LA DERNIÈRE PARTIE DE LA SÉRIE DES FILMS DU DR. OSWALD KOLLE EN COULEURS

CANADIEN 873-5180

PLAZA 274-6155

1204 EST. STE CATHERINE 6505 ST-HUBERT

condition

Des clubs de prévention pour une jeunesse en difficulté

par Renée ROWAN

— S'ils viennent pour nous faire la loi et nous dire quoi faire, on ne veut rien savoir!

Il est vrai que certains jeunes sont encore méfiants à l'endroit de l'agent de police, mais plusieurs autres par contre lui font confiance et l'accueillent favorablement, en particulier depuis la venue, il y a un peu moins de quatre ans, du policier éducateur dans les écoles de Montréal. Garçons et filles ont appris à reconnaître la voiture bleue et blanche portant le panneau indicateur "aide à la jeunesse".

En juin dernier, à l'intérieur des échanges de l'Office franco-québécois, une vingtaine de policiers du Québec, dont cinq de Montréal, ont fait un stage d'étude de trois semaines en France. De ce séjour a germé l'idée de créer à Montréal des clubs de prévention comme il en existe plus de cinquante à Paris seulement.

Nous en avons déjà mis trois sur pied et bientôt, nous croyons pouvoir en organiser deux autres, nous dit au cours d'une entrevue le lieutenant Claude Labelle, du Service de l'aide à la jeunesse de la police de Montréal, qui était lundi soir dernier l'invité du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle, chapitre de Montréal.

Les policiers éducateurs, pour ce nouveau projet, travaillent en étroite collaboration avec un groupe de vingt-cinq étudiants du département de criminologie de l'université de Montréal.

Un lieu de rencontre

Le but des clubs de prévention est de donner un toit à des jeunes qui traînent la rue, leur fournir un local bien à eux où ils peuvent discuter, dialoguer à leur aise. Dans beaucoup de foyers, nous dit le lieutenant Labelle, on fait surtout du "crialogue" qui ne mène à rien, sinon à l'exaspération. Beaucoup de nos jeunes sont des rejetés de la société. La famille ne compte plus pour eux. Leur famille c'est la "gang", le club où ils sont acceptés, où l'on manifeste de l'intérêt pour leurs problèmes, leurs préoccupations, même

s'ils portent vestes de cuir et cheveux longs.

Les étudiants agissent comme animateurs sociaux ou comme moniteurs de loisirs selon les besoins. Dans ces clubs de prévention, les jeunes sont chez eux, ils organisent diverses activités: musique, danse, théâtre, ateliers de peinture, de réparation, etc.

Les étudiants, garçons et filles de 19 à 22 ans, préparent un baccalauréat ou une maîtrise en criminologie. Cette participation dans les clubs de l'aide à la jeunesse représente pour eux un stage pratique comme ils en feraient un à Boscombe, par exemple.

Le policier éducateur s'occupe plus particulièrement du dépistage; le jeune délinquant ou celui qui est en passe de le devenir est orienté vers ces clubs.

Les trois déjà existants qui regroupent plusieurs centaines de jeunes de moins de 18 ans sont situés dans des zones défavorisées de la ville, où les besoins sont les plus urgents. On trouve "La caserne" à



l'angle des rues Chamblay et Hochelaga; "Copain-copain" loge dans le sous-sol de l'église Saint-Jean Baptiste, rue Rachel au coin de la rue Drolet. Samedi prochain, 15 novembre, le troisième club, "Le blouson", installé auparavant dans le sous-sol de

l'église Saint-Jacques, prendra officiellement possession de son nouveau local, le 1877 est, rue Craig, un ancien poste de police désaffecté.

Au "Blouson", on retrouve deux groupes de jeunes: "Les anges de la route" qui réunit une dizaine de "gangs" de motards qui se faisaient autrefois la guerre", et "Les filles du soleil"; il est important pour ces garçons et filles que leur groupe soit identifié par une appellation qui leur est propre. Dans un garage adjacent, il y a "Le cobra", où se donnent des cours de mécanique et de réparation.

Malheureusement, les clubs de prévention ne peuvent pas pour l'instant demeurer ouverts tous les soirs de la semaine, le samedi et le dimanche. Selon les besoins, la disponibilité des policiers et des étudiants, ils le sont en moyenne 20 heures par semaine.

Pour les plus jeunes

Outre ces trois clubs, il y a deux autres mouvements qui s'occupent plus spécialement de prévention au niveau du secondaire: ce sont "Les baladins" et le SOS dont les membres montent des spectacles qu'ils vont par la suite présenter dans les orphelinats, les crèches ou des centres de détention. Ces groupes acceptent dans leurs rangs de dix à quinze nouveaux venus chaque année. L'idée est de meubler par des activités saines les loisirs des adolescents qui n'ont rien à faire pendant la fin de semaine et qui s'ennuient soit parce qu'ils sont rejetés par leur milieu social ou leur famille.

Le lieutenant Labelle cite entre autres le cas d'une étudiante de 16 ans, élève en 9^e année, souffrant d'obésité et qui était la cible constante des moqueries de ses camarades. Dans le mois qui avait précédé la visite du policier éducateur, elle avait tenté à trois reprises de se suicider. Récupérée par un de ces mouvements, elle n'a plus le temps de s'apitoyer sur son sort.

Lorsque l'expérience du policier éducateur a débuté en janvier 1966, le lieutenant Labelle était le seul à exercer ce rôle auprès des écoliers; actuellement, ils sont 118 dans la région de Montréal. La moyenne d'âge de ces policiers est de 24-25 ans. "Cela est voulu ainsi, nous dit le lieutenant Labelle, pour que le décalage entre les générations ne soit pas trop marqué."

Le programme du policier éducateur dans les écoles, tel

LA COUTURE CHEZ SOI



Patron no 9041
Modèle confortable qui vous enchantera chaque fois que vous le porterez

Le patron imprimé no 9041 est offert pour les tailles 8-18. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

féminine

Selon le professeur Maisonneuve de Nanterre L'équipe serait la seule réponse valable à l'ébranlement des modèles traditionnels d'autorité

par Solange CHALVIN

Ce n'est non seulement le décor de l'homme mais son rôle et son image qui sont en évolution. Et cette évolution se manifeste surtout dans le processus de massification et dans l'ébranlement des modèles traditionnels d'autorité.

Conférencier invité à l'ouverture du colloque de l'Ecole de service social de l'Université Laval, qui avait lieu hier soir à Québec, M. Jean Maisonneuve, professeur français de psychologie sociale à l'université de Paris à Nanterre, a mis en relief ces deux aspects fondamentaux de la société dans laquelle nous vivons et dont tous les travailleurs sociaux doivent tenir compte pour répondre réellement aux besoins de la population.

Cette massification dont parle M. Maisonneuve s'exprime dans l'urbanisation d'une part et dans la concentration des personnes dans tous les secteurs de la vie: logement, travail, transports, études, soins, loisirs. Et ce qui est étrange, c'est que cette massification au lieu de rapprocher les gens, les éloigne de plus en plus. Rencontres et relations tendent à se dépersonnaliser sous l'effet d'un mécanisme de défense contre la promiscuité. "La foule solitaire" dont parlait Riesman dans un ouvrage célèbre est

une image qui colle bien à notre univers.

Toutefois, a dit le conférencier qui avait été présenté par le directeur de l'Ecole de service social, M. Nicolas Zay, le développement technologique n'a pas des effets séparateurs. Il suffit de mettre en lumière le rôle des mass media pour comprendre à quel point la radiodiffusion et plus encore la télévision constituent une source considérable de connaissances transmises de la même façon à toute une masse.

Quant au second aspect, celui de la remise en question de l'autorité, pour le professeur de psychologie sociale, ce n'est que l'aboutissement d'une sorte de révolte en chaîne qui gronde depuis un siècle: grèves et syndicalisme ouvriers de la fin du 19^e siècle, mouvement féministe au début du 20^e siècle; plus récemment processus de décolonisation en Asie, puis en Afrique; agitation et contestation

des jeunes dans un grand nombre de sociétés où les régimes politiques sont pourtant fort différents. Le conférencier est bien placé pour parler de cette contestation car il a présidé le prix naissance en France, à l'université de Nanterre, à laquelle il est attaché.

Le trait commun à ce refus de l'autorité est le désir immense de l'homme moderne de modifier un état vécu comme une certaine aliénation. En même temps que l'ère technologique permettait l'élévation des niveaux de vie, l'émergence et satisfaction de nouveaux besoins, elle suscitait la frustration d'autres besoins. Dans ce monde qu'elle change, qu'elle développe et trouble à la fois, quelle réponse propose-t-elle aux problèmes qu'elle suscite, a demandé le conférencier invitant les spécialistes réunis à s'interroger tout au cours du colloque sur leur action sociale

Suite à la page 6

Sur votre agenda

Date	Invitation	Lieu
Nov.		
13	Une exposition de modes intitulée "Quatre siècles de modes féminines" aura lieu à 19h30 à l'occasion du bazar annuel organisé par le comité du Service mondial du YWCA. Renseignements: 866-9941.	1355 ouest, boul. Dorchester, Mtl.
13	La partie de cartes mensuelle organisée par le comité des dames auxiliaires des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil aura lieu à 14h.	1215 est, boul. Sainte-Foy, cité Jacques-Cartier.
13	Journée d'étude sur le civisme organisée par le Conseil des femmes membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, de 14h à 21h. Renseignements: 866-2861.	Maison Dupuis Frères, 6 ^e étage.



Les membres du conseil de l'Association France-Canada préparent activement leur "Fête Parisienne" qui aura lieu le vendredi, 28 novembre, à l'Hôtel Ritz-Carlton, sous la présidence d'honneur de l'hon. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, de S. Ex. l'ambassadeur de France, M. Pierre Siraud et de l'hon. Marcel Masse et de Mme Masse.

Parmi les artisans du succès de cette fête nous remarquons de gauche à droite: Me Emile Colas, C. R., Mme Armour Landry, Mme Jean-Louis Brunet et Mme Jacques Vadeboncoeur.

807 est, rue Laurier
(métro: Station Laurier)
272-4065 - 272-4086 - 272-5440

Roger Lebert, prop.
Diplômé du Club Gastronomique
Prosper Montagné de Paris

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal
depuis 16 ans au service des gourmets

vous offre chaque semaine un SPÉCIAL qui vous incitera à venir nous voir ou à vous faire livrer - N'hésitez pas!

VIANDE DE 1^{er} CHOIX

Cette semaine goûtez à notre savoureux

Steak d'ALOYAU sans os (faux-filet et boston) \$1.69 la livre (rég. \$2.10)

Paupiettes de veau \$1.39 la livre (rég. \$1.70)

Pâté d'Anjou 99 la livre (rég. \$1.25)

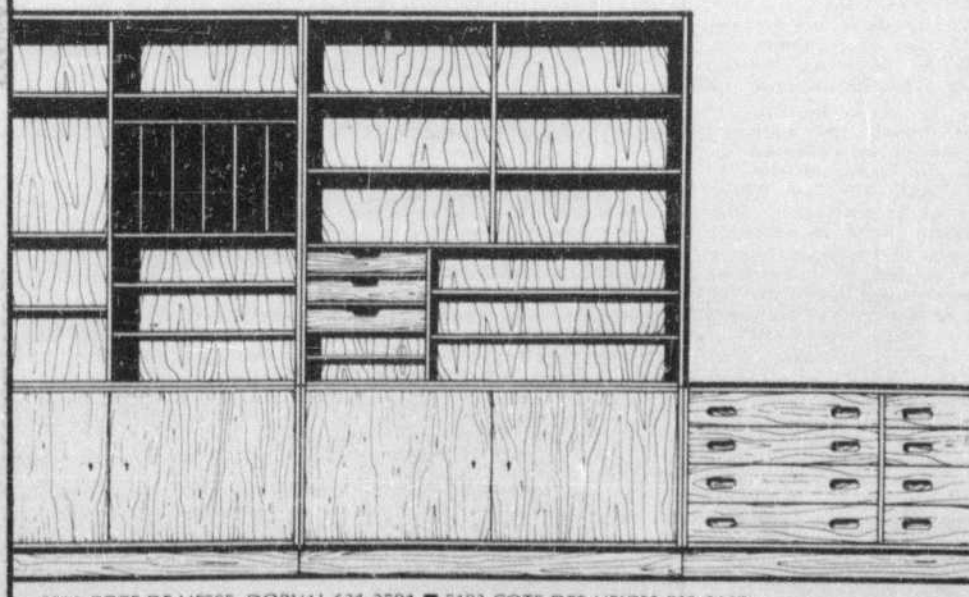
Livraison gratuite - dans toute la ville - Longueuil et St-Lambert le jeudi matin - Fermé tous les lundis.

VERSATILE

Partiellement ou entièrement, un de vos murs peut être occupé par des rayonnages où les bibelots et les livres alterneront avec des panneaux pleins formant placards. Cette bibliothèque sera alors l'élément principal de la décoration de votre salon, reflétant ainsi votre goût et personnalisant votre intérieur.



LA MAISON DANOISE
THE DANISH HOUSE



9501 COTE DE LIESSE, DORVAL 631-3591 ■ 5193 COTE DES NEIGES 733-2660
1, PLACE VILLE MARIE 861-3734 ■ CENTRE FAIRVIEW, POINTE CLAIRE 697-1899

34

L'homme nocturne la portera

Les plus nouvelles sensations dans les modèles de l'heure sont exclusives à Birks. Naturellement elles sont en or jaune, 18 carats.

Voici du même sens des aiguilles: les heures de couleur indigo sur contour or! Très légère \$1100.

Le style ancien est maintenant revenu, ultra mince avec chaîne \$550.

Cadran or, émailage en écaillé ou bleu \$895.

Cadran Lapis Lazuli, large bracelet en modèle de brique \$1650. La ultra légère Patek-Philippe Golden Ellipse, \$2000.

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil
Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou

LE CLIMAT ACTUEL DE L'ÉGLISE

Suite de la page 5

songer à la permanence, à la représentativité, à l'activité de cette institution, à son statut par rapport à la Curie. Celle-ci, plus qu'autrefois devenant alors un organe au service du pape et du collège des évêques, puisque le Synode devenait l'instance suprême de liaison entre le pape et le collège des évêques. Il devenait également nécessaire de mieux définir à quel titre les évêques qui ont été nommés membres de congrégations romaines, après le Concile, viennent participer aux travaux: est-ce à titre de conseillers? ou au titre de la collégialité?

Selon la deuxième hypothèse, le Synode était, à toutes fins pratiques, incorporé à la Curie romaine. La collégialité épiscopale devenait intermittente, falote et subordonnée. Au surplus, on engageait l'Eglise latine dans le mauvais schéma que l'on retrouve à la congrégation pour les Eglises orientales: ces Eglises-soeurs, au lieu d'être engagées comme Eglise dans une concertation supérieure, sont conduites dans un goulot d'étranglement par lequel seuls leurs chefs peuvent passer. Allions-nous faire la même erreur? Le schéma de base comportait cette possibilité: Traquenard? Il demeure que certaines conférences épiscopales avaient exprimé ce souhait. Mais, lorsque la chose fut discutée en carrefours, elle fut éliminée. Il n'en resta trace que dans certains rapports. Dans les propositions à voter, cela disparut complètement. Le choix fut donc en faveur d'une collégialité dotée de moyens appropriés en vue d'une expression permanente dans la coresponsabilité, avec le pape et sous sa primauté.

Un cardinal récemment nommé m'a dit: "On fait de tout cela une question de théologie. Rien de plus faux. C'est tout au plus une question de méthode. Il y a sans doute quelque chose à changer dans les congrégations romaines. Mais, c'est tout".

Au contraire, il y a des ecclésiologies en cause dans les diverses interprétations des structures, et plus que des ecclésiologies, il y a une manière de vivre ensemble le sacrement de l'Épiscopat, il y a une pastorale en acte, il y a une pénétration du dessein du Christ sur son Eglise! Et il faut ajouter ceci: il y a des raisons anthropologiques et sociologiques: dans un temps de mutations comme aujourd'hui, les structures de l'Eglise ont besoin de concertation rapide et multiforme afin d'être synchronisées avec le changement. C'est un faux problème de penser que la primauté est en jeu. Les évêques engagés dans le feu de l'action pastorale sentent plus que les hommes de bureau l'urgence de moyens opératifs. Est-ce la fin de la Curie romaine? Sûrement pas. Elle a accompli beaucoup au service de la primauté. Son expérience sera précieuse au service de tout le collège épiscopal. Je crois que finalement on a réussi par se rendre compte que les structures anciennes étaient trop statiques pour un âge marqué par le changement rapide. On déplace complètement le sens de la question en laissant entendre que les évêques en veulent à la primauté. Tout au contraire. Dans un nouvel âge de l'Eglise, c'est la collégialité qui sauvera la primauté.

L'apport du Synode

J'ai déjà indiqué indirectement quel a été l'apport du Synode. Je dégagerai maintenant certains aspects de son œuvre.

Ce n'est pas au plan doctrinal que le résultat a été le plus sensible, si ce n'est qu'on a pu voir une volonté collective de ne pas se contenter d'un Vatican II diminué. Le Synode avait été convoqué pour tracer une orientation pratique-pastorale et c'est à ce plan qu'il a été efficace, aussi bien par les structures qu'il a mises en place que par les questions qu'il a posées.

On peut dire, tout d'abord, que l'on a voulu donner forme concrète à la coresponsabilité pastorale au plan de l'Eglise universelle. Par le fait même un pas a été fait pour mieux situer le pape au sein du collège des évêques. Paul VI lui-même a parlé de partage de l'autorité. Entendons-nous: non un partage de la primauté, mais de la coresponsabilité organique en vue de l'accomplissement de l'œuvre pastorale dans l'Eglise universelle. Les conférences épiscopales ont tracé des projets de coopération entre elles. La structure du Secrétariat du Synode sera repensée. Le Synode deviendra l'instance supérieure des liens entre le pape et les conférences épiscopales ainsi que les synodes orientaux. Des contacts inédits seront établis entre le pape et la hiérarchie des nations, des régions, voire des continents. On verra la mise en place graduelle d'un synode permanent qui sera pas une nouvelle Curie, ou une nouvelle congrégation romaine, mais un organisme spécifique traduisant les liens de la collégialité.

Un autre apport positif est l'accentuation du rôle de l'Eglise locale. Rien de neuf en cela par rapport à Vatican II, sinon le fait qu'on veut voir traduite dans les faits la doctrine du Concile. Il faudra donc que les Eglises locales se voient collégialement, communautairement, coresponsables à tous les niveaux de la mission de l'Eglise au monde dans le territoire civil où elles sont implantées. Elles auront à l'avenir plus de décisions à prendre personnellement. Elles auront des choix à faire. Il leur faudra se donner une vraie spiritualité de communion: une spiritualité centrée d'abord sur les éléments premiers qui constituent l'Eglise: à savoir l'Esprit-Saint, la Parole de Dieu, l'Eucharistie, et encore plus que sur les ministères! On découvrira finalement que la collégialité repose encore plus sur l'identité de fond spirituelle qui relie des Eglises-soeurs que sur les évêques comme personnes singulières.

Dans la même ligne de pensée, la théologie de l'épiscopat, sa fonction sa place au sein de l'Eglise locale et de l'Eglise universelle, prendra des dimensions nouvelles. On a fait remarquer au Synode que certains évêques ne représentaient qu'eux-mêmes. On demandera à l'avenir que l'évêque soit davantage au cœur du Peuple qu'il doit servir.

D'un point de vue œcuménique, le Synode, grâce à la

mise en place de la collégialité, présente un intérêt spécial aussi bien pour les Eglises issues de la Réforme que pour les Eglises orientales. Les synodes des Eglises orientales n'ont pas été oubliés. Leur mention est revenue constamment dans les questions soumises aux votes. Le groupe du cardinal Suensens a été le plus fort pour marquer cette préoccupation et dans ce groupe je tiens à souligner l'apport très positif sur cette question, d'un cardinal de Curie, le cardinal Staffa.

Une autre dimension très importante est apparue. Elle concerne les finalités que doivent poursuivre les conférences épiscopales: la communion, certes, mais la communion en vue de la mission. Cette mission se définit par deux traits: le développement et l'évangélisation, le développement étant qualifié par son ouverture au développement de l'homme total. On voit donc l'importance de la Commission Pontificale "Justice et Paix".

En toutes ces choses, une constante se dégage: la volonté de traduire en actes, en gestes pastoraux, la doctrine de Vatican II. Et par le fait même le Synode se situe dans la vie de l'Eglise en cette fin d'année 1969 comme un modèle ecclésial à suivre.

Dans la ligne de Vatican II

Je veux poser une question qui, bien que difficile, me paraît importante: quel est le climat actuel de l'Eglise après le Synode?

Je pense tout d'abord qu'il s'est opéré une pacification au sommet de la hiérarchie: les affrontements que l'on redoutait n'ont pas eu lieu. C'est tout le contraire qui s'est produit bien que tout n'ait pas toujours été acquis sans peine, comme nous l'ont appris certaines confidences.

Mais, on voudra bien se reporter au moment de l'interview célèbre du cardinal Suensens. En réalité, il n'y avait là rien que de très banal. Si cela fit l'effet d'une bombe c'est parce que cette déclaration intervenait dans

une période de décélération de la mise à jour de l'Eglise et dans un climat où la crainte des innovations — dont certaines n'avaient pas de sens — faisait tendre à une unanimité de répression. Il était devenu assez clair, au moment du Synode, que les supérieurs majeurs des congrégations religieuses et la plupart des évêques vivaient dans l'expectative de ce qui allait se passer. Si le Synode opérait dans tel sens ou tel autre, les instances inférieures suivraient le mouvement.

L'un des théologiens les plus fameux de l'Eglise me disait, il y a quelques jours: "Si le Synode avait été autre que ce qu'il a été, on aurait pu craindre un exode massif de prêtres". Le Synode de 1969 reprend donc la ligne de Vatican II après ce Synode inachevé que fut celui de 1967. Les mêmes idées fondamentales sont reprises, mais avec une insistance particulière, une volonté aussi de s'engager profondément dans l'action: co-responsabilité organique pastorale, engagement de tout le Peuple de Dieu, ecclésiologie du communion, appui systématique donné aux forces de régénération, sens accru de la responsabilité religieuse, développement des énergies et des traditions locales, construction d'une pastorale à partir de la base, style plus persuasif de l'autorité, etc.

Le Synode ne s'est pas refermé sur soi. Pour reprendre une expression du Cardinal Suensens: si l'on a pris du temps pour mettre la machine en marche, c'était afin de faire plus de chemin et un meilleur chemin. Si l'esprit de la mission n'avait pas été présent au Synode, le Synode se serait enfoncé dans des questions juridiques et des problèmes de partage des pouvoirs. Mais, il est urgent que l'on voie maintenant la machine à l'œuvre. Il y a de grands problèmes immédiats qu'indiquait le cardinal Marty comme objet possible du prochain Synode: les prêtres, la pastorale des sacrements, surtout le mariage, la justice, la paix, la charité au plan des relations internationales avec une attention spéciale au Tiers-Monde.

Oui, il est urgent de passer à l'action!

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 novembre 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PRIMO BEDDING COMPANY a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6ème jour de novembre 1969, sous le numéro 2174304. Ce 6ème jour de novembre 1969 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 septembre 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Eugénie Creations Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6ème jour de novembre 1969, sous le numéro 2166464. Ce 6ème jour de novembre 1969 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

BODEGA WINE COMPANY LIMITED
Prenez avis que la compagnie "BODEGA WINE COMPANY LIMITED" demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives la permission d'abandonner sa charte.

LAFLURE & BROWN
Procureurs de la compagnie
AVIS
AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
AVIS est par les présentes donné que PLACE ST. JACQUES INC. une corporation constituée sous l'autorité de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son bureau-chef dans la Ville de Montréal, demandera au Secrétaire de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies.

MEYEROVITCH LEVY & GOLDSTEIN
Avocats par Normande-Idéal Bedspread Company
AVIS est donné que la compagnie, NORMANDE-IDEAL BEDSPREAD COMPANY, une corporation constituée en vertu de la loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social en la ville de Montréal s'adressera au Secrétaire de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des Compagnies de Québec.

ROY & HOUGHAND, autours de Dollard des Ormeaux, district de Montréal, maintenant d'adresse inconnue.
Le défendeur ROY & HOUGHAND, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur ROY & HOUGHAND, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.
Mes GROSSMAN & WINSTON,
1410 rue Guy, suite 23-24-25
Montréal, P.Q.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 779178
GEORGE RUSZNIAK LTD. corps politique et incorporé d'incorporé selon la loi, et ayant son bureau-chef et principale place d'affaires dans les Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 714-561
ELIANE LANTHIER, des Cités et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 780-225
JEAN-PAUL CHAMBERLAND, résident en la Cité et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Carrières et Professions

Importante maison d'édition
cherche un
REPRÉSENTANT

Fonction:
Se rendre dans les universités francophones du Québec pour faire connaître nos ouvrages.

Conditions de travail:
Bon salaire, tous les bénéfices marginaux habituels, automobile fournie. Avancement selon le rendement. Le représentant qui nous intéresse a de 24 à 28 ans. Bilingue, diplôme d'université, il est travailleur et cherche une situation d'avenir dans une maison d'expansion rapide.

Écrire en joignant curriculum vitae à:

Directeur Commercial
McGraw-Hill, Éditeur,
750, boul. Laurentien,
Montréal 379, P.Q.

CHIMISTE
CONTRÔLE ANALYTIQUE

Chimiste demandé pour le développement et l'adaptation de méthodes en contrôle analytique. Position permanente ouverte dans la section de recherche analytique d'une compagnie de produits pharmaceutiques.

Le candidat (e) doit posséder un B. Sc. en chimie.

Des études en instrumentation sont nécessaires.

L'analyse fonctionnelle, une formation bio-chimique et de l'expérience en analyse seraient désirables.

Salaire attrayant, plan complet de bénéfices à l'employé.

Veuillez répondre en toute confiance au:

Gérant du personnel,
B.P. 959,
Montréal 101.

La Corporation Linguistique Atlas

demande jeunes hommes entre 18 et 29 ans pour être initiés comme:

REPRÉSENTANTS DES VENTES

Se présenter au: 4444, de la Roche
entre 9h. 30 et 11h. 30 a.m.

CHEF DE SERVICE
GÉNIE INDUSTRIEL

L'homme:

Diplôme universitaire ou équivalent - bilingue. Un bagage solide est nécessaire en mesures de travail, amélioration des méthodes, plans d'usine, manutention du matériel et contrôle du coût budgétaire.

La situation:
Responsabilité de toutes les activités du génie industriel d'une entreprise manufacturière canadienne possédant plusieurs usines situées dans les environs de Montréal.

Le salaire:

En rapport avec les qualifications et l'expérience.

Les réponses mentionnant expérience, instruction, âge, etc. seront adressées à:

Case 1217,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

CARRIÈRE DANS LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Nous invitons des candidats récemment diplômés, bilingues, à poser leur candidature comme

COMPTABLES AGRÉÉS

pour se joindre au personnel de vérification de notre bureau de Montréal. Les candidats doivent posséder 1-2 années d'expérience post-graduée dans la vérification et être désireux de poursuivre une carrière dans ce domaine.

Salaire proportionnel à l'expérience.

Les conditions de travail et les chances d'avancement sont excellentes.

Répondre par écrit en incluant curriculum vitae, et mentionner le dossier 8613.

DELOITTE, PLENDER, HASKINS & SELLS
Comptables agréés
930 Édifice Sun Life, Montréal 110, Québec

OFFICIER DE FIDUCIE
(TRUST OFFICER)

Nous offrons un poste intéressant pour un candidat bilingue possédant une bonne expérience dans le règlement et l'administration de successions et fiducies.

Le salaire du titulaire sera établi en fonction de ses qualifications et de son expérience. Excellentes conditions de travail au sein d'une équipe harmonieuse. Bénéfices sociaux complets.

Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" en mentionnant nom, adresse, téléphone, âge, formation académique, expérience et salaire désiré à:

Directeur Général
SHERBROOKE TRUST COMPANY
CASIER POSTAL 250
SHERBROOKE, QUÉ.

ASSELIN, BENOIT, BOUCHER,
DUCHARME, LAPOINTE

INGÉNIEURS-CONSEILS

DEMANDENT

INGÉNIEURS MÉCANIQUE DES SOLS

Les candidats doivent posséder une maîtrise ou l'équivalent en mécanique des sols, avec au moins trois années d'expérience en calcul ou en construction.

INGÉNIEUR GÉOLOGUE

Le candidat devra posséder 3 à 5 années d'expérience pratique dans les domaines suivants: cartographie des fondations et des ouvrages souterrains; supervision des forages d'exploration, des injections et du boulochage.

DESSINATEUR TECHNICIEN

Dessinateur en instrumentation, minimum 5 années d'expérience dans l'agencement d'équipement, tableaux, filerie et sélection du matériel pour l'industrie et centrale thermique.

Les candidats pour ces différents postes doivent être bilingues.

Toute demande d'emploi sera confidentielle.
S.V.P. faire parvenir curriculum vitae ou résumé à:

Service du Personnel,
Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe,
4200 ouest, Boul. Dorchester, Montréal 215, Qué.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 938" concernant

LE CREUSAGE DU CANAL ET DES BERGES LE NIVELAGE LA PROTECTION DES PENTES BIEFS 1 ET 2, ET BARRAGE DEVERSTO 3, CANAL WELAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, l'édifice Treble, 473, rue Albert, Ottawa 4, Ontario, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, le mercredi 26 novembre 1969.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au secrétaire, l'édifice Treble, 473, rue Albert, Ottawa 4, Ontario, ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars (\$100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10% du montant de la soumission, devenant nulle s'il pose un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 12 novembre 1969.

Le Secrétaire
L. E. Bédard

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 780-225
JEAN-PAUL CHAMBERLAND, résident en la Cité et District de Montréal.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
NO 773-113
DAVID L. BIERMAN, résident à London, Ontario.

NOUVEAU PRÉSIDENT A CRUCIBLE STEEL



R. Kenneth Robertson,
B. Dug, M.E.I.C.

La nomination de M. R. Kenneth Robertson B. Ing. M.E.I.C. au titre de président de la compagnie Crucible Steel du Canada a été annoncée aujourd'hui par M. J. Zilis, député vice-président du groupe de compagnies de la Colt Industries Inc. parent de Crucible.

Natif de Montréal, M. Robertson a complété ses études à l'université McGill, et est devenu gérant de la production pour la compagnie Laprairie Brick & Tile en 1957. En 1959, il a été promu gérant général des ventes à Cooksville-Laprairie Brick et en 1961 gérant général des ventes à Dominion Lumber. En 1963, il a été vice-président de la compagnie Canadian Bronze, poste qu'il a occupé jusqu'à sa présente nomination.

M. Robertson remplace M. V. H. Callahan, qui devient président de la division de l'acier à l'aimant à Crucible Steel, à Elmhurst, au Kentucky.

Le français est langue de travail chez Bombardier Ltée

Bombardier Ltée

M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier Ltée, a déclaré que même dans un Québec indépendant, les entreprises devraient leur chiffre d'affaires reposer sensiblement sur les exportations et que les chefs d'entreprises auraient tout de même à savoir parler anglais. Prenant la parole à une réunion de l'Association des Comptables agréés du Québec, M. Beaudoin a poursuivi en disant que c'était "le réalisme qui nous forçait à admettre que l'anglais est la langue du commerce international". "Mais cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer au fait français en Amérique du Nord pour autant", a-t-il ajouté. Une compagnie canadienne-française ne perd pas nécessairement son identité en entrant sur les marchés internationaux selon M. Beaudoin. Ce dernier a semblé particulièrement fier du fait que Bombardier, possédée par des Québécois et établie au Québec, la langue de travail soit le français.

Indices des obligations à N. Y.

	20	10	10	10	10
	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
La veille	58.2	62.8	78.9	89.5	74.9
La semaine	58.3	63.2	79.8	89.5	74.9
Mois dernier	58.0	63.4	77.8	89.7	75.0
Année der.	56.8	61.9	79.6	88.9	74.4
1968 haut	64.3	67.8	79.8	89.2	79.6
1968 bas	56.9	62.4	78.4	88.1	74.9
1969 haut	66.3	71.4	81.4	90.2	82.3
1969 bas	63.8	65.3	78.3	88.0	78.4

Indices à Toronto

	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
La veille	192.18	157.49	118.91	207.37	100.00
La semaine	192.18	157.49	118.91	207.37	100.00
Mois dernier	181.65	162.46	114.17	212.15	100.00
Année der.	178.85	168.38	109.10	201.15	100.00
1968 haut	184.49	204.55	113.37	210.03	100.00
1968 bas	196.77	278.96	127.54	210.73	100.00
1969 haut	194.25	157.69	127.54	210.73	100.00
1969 bas	144.46	117.29	95.09	183.71	100.00

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE					Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE				
	Ventes	Mont	Form.	Ch.		Ventes	Mont	Form.	Ch.
Alcan	100	120	120	-5	Chrysler	1000	7	7	-2
Alcan	100	120	120	-5	Cineplex	200	23	23	-2
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1

Indices à Montréal

	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
La veille	192.18	157.49	118.91	207.37	100.00
La semaine	192.18	157.49	118.91	207.37	100.00
Mois dernier	181.65	162.46	114.17	212.15	100.00
Année der.	178.85	168.38	109.10	201.15	100.00
1968 haut	184.49	204.55	113.37	210.03	100.00
1968 bas	196.77	278.96	127.54	210.73	100.00
1969 haut	194.25	157.69	127.54	210.73	100.00
1969 bas	144.46	117.29	95.09	183.71	100.00

Nouveaux administrateurs aux Distilleries Marchand Ltée



Lors d'une récente assemblée du conseil d'administration de la compagnie "Les Distilleries Marchand Ltée", quatre nouveaux administrateurs ont été choisis. Mentionnons, M. Maurice Gravel qui agira également comme président de la compagnie, M. Roland Gravel élu au poste de vice-président, M. Marcel Pinsonneault, jr., administrateur de plusieurs compagnies importantes et M. Marc Bourgie, président et gérant-général de Urgel Bourgie Ltée et administrateur de plusieurs autres compagnies. Ces nominations font suite à une réorganisation de la compagnie qui, en plus de continuer à distribuer le fameux Gros Gin Marchand, fera aussi la promotion et la vente du London Club Dry Gin. D'autres produits s'ajouteront au cours des prochains mois afin de permettre à cette jeune et dynamique compagnie de s'implanter solidement dans la province de Québec.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE					Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE				
	Ventes	Mont	Form.	Ch.		Ventes	Mont	Form.	Ch.
Alcan	100	120	120	-5	Chrysler	1000	7	7	-2
Alcan	100	120	120	-5	Cineplex	200	23	23	-2
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1
Alcan	100	120	120	-5	Com. Man.	22700	38	38	+1

Dusko	5000	46	45	-1
Param	1000	240	237	-3
Patino	11913	548	45	+13
Peto	225	700	700	0
Pce Expl	5400	90	87	-3
Pick Crow	2776	38	36	-2
Pine Point	1770	538	537	-1
Placer	1343	546	44	+13
Pow Rou	500	35	35	0
Prado Exp	200	160	160	0
Preston	775	112	112	0
Pure Silv	1500	350	350	0
Pyramid	3550	25	25	0
Que Man	7200	31	29	-2
Q Martini	2600	125	121	-4
Radco	500	50	50	0
Rayrock	125	183	183	0
Rio Algom	1470	21	21	0
Rio 580 pr	65	382	382	0
Rio Algom	100	160	160	0
Roman	8606	114	113	-1
St Fabien	500	25	25	0
Sherr	30151	118	117	-1
Silvfrids	300	270	270	0
Sil Mill	13500	11	11	0
Simco	41800	38	38	0
Sisco	2771	325	325	0
Stanrock	1275	290	290	0
Steele R	3885	445	435	-10
Sullivan	6717	870	830	-40
Sunburst	5000	7	7	0
Tetra Corp	3464	780	770	-10
Text Corp	2447	710	700	-10
Trillium	24000	71	66	-5
Tronair	4000	23	23	0
Tex-Sol	4700	58	58	0
Thom L	5100	30	30	0
Urban C	13000	131	131	0
Torbr	500	75	75	0
Torment	500	8	8	0
Towax	7500	32	31	-1
Trillium	3464	780	770	-10
Tin C	15000	26	25	-1
Tundra	1500	25	25	0
Unibest	4000	550	550	0
Un Ken	200	725	715	-10
Up Can	500	250	250	0
Urban C	13000	131	131	0
West Mine	4850	330	325	-5
Wilco	13000	40	39	-1
Wintell	2000	18	18	0
Win-Eid	4500	12	12	0
Yukon C	100	785	785	0
Zenmax	1500	12	12	0

GEORGES A. ROUSSIN, C.A.

M. Georges A. Roussin, C.A., dont on vient d'annoncer la nomination comme président du Club St-Laurent Kiwanis de Montréal, M. Roussin est le directeur général d'Aeterna-Vie, Compagnie d'Assurance, l'une des Compagnies du Groupe Prêt et Revendu.

Titres au Comptoir

Titres	Off.	Dem.
Admin et Fiducie	22	24
AOT Data	15	16
Aquacore	1	1
Banff	300	300
Bell Canada	2 1/2	3 1/2
Central Dynamics	18	20
Crown Line	34	37
Day-Line Systems	6 1/2	7 1/2
Excess Line	150	180
Extercard	6 1/2	7 1/2
Fast Lid	4 1/2	5 1/2
Financial Life	13 1/2	14 1/2
General Impact	11	12
G. Br. & Can. P.	2 1/2	3 1/2
Grenache	2 1/2	3 1/2
Greenwood Computer	4 1/2	5 1/2
Harvard	1 1/2	2 1/2
H. M. Taxation	1 1/2	2 1/2
Inter-Systems	3	3 1/2
Int'l Finance	13 1/2	14 1/2
Jasper Kay	10 1/2	11 1/2
K. Br. & Can. P.	2 1/2	3 1/2
KSP Corporation	5 1/2	6 1/2
London Life	15	16
Laid	2 1/2	3 1/2
Magnatone	6 1/2	7 1/2
Margot	1 1/2	2 1/2
Margot Wits	1 1/2	2 1/2
Medrom	7 1/2	8 1/2
Multiple Access	16	17
People Stores	5	6
People Bank	5	6
Polypomp	9 1/2	10 1/2
Radco	6 1/2	7 1/2
Rapid Data	3 1/2	4 1/2
Un Canad	2 1/2	3 1/2
Unifac	2 1/2	3 1/2
Super Pak	3 1/2	4 1/2
Super Electronics	2 1/2	3 1/2
W. Decit	11 1/2	12 1/2
W. Decit	11 1/2	12 1/2
World Wide	11 1/2	12 1/2

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE	LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés	Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques	276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110	Suite 110
729-5226	845-4194

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés	Comptables agréés
928 est. boul. St-Joseph	928 est. boul. St-Joseph
526-1661	526-1661

VIAT & ROBIN

Comptables agréés	Comptables agréés
159 ouest, rue Craig, Montréal 1	159 ouest, rue Craig, Montréal 1
861-9987	861-9987

Mallette, Normandin & Cie

Comptables agréés	Comptables agréés
1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891	1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

THORNE, GUNN & CIE

Comptables agréés	Comptables agréés
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011	800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables Agreés.	Comptables Agreés.
1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891	1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741

Spécial pour la fin de semaine: Louez une voiture Hertz pour 29¢ seulement de l'heure!

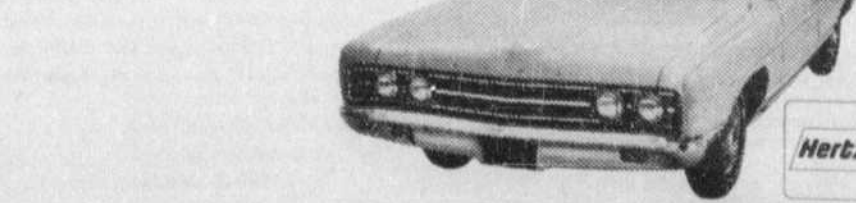
Parmi les tarifs de fins de semaine les plus intéressants des agences de location de voitures, il y a ceux que vous offre Hertz à Montréal.

Partez le vendredi à midi et revenez le lundi à 9 heures du matin. Vous ne paierez que \$19.95 - soit 29¢ de l'heure - plus le millage.

Vous économisez \$19.95 sur les tarifs habituels (\$39.00, plus le millage).

Et pour faire bonne mesure nous vous offrons, gratis, l'essence dont vous aurez besoin. Et vous avez le choix puisque notre flotte comprend des voitures Ford et d'autres marques réputées.

Alors, partez pour le week-end avec une voiture Hertz. La voiture vous revient à 29¢ seulement de l'heure, plus le millage. Au comptoir Hertz de Montréal seulement. (Téléphone: 866-8621.)



La route est meilleure avec Hertz

(R) 1969 - Hertz System, Inc.

Les Distilleries Melchers viennent de traverser la meilleure année de toute leur histoire

potins financiers

Après avoir été à la hausse pendant les 2 premières séances de cette semaine, la Bourse de Toronto a paru, hier, encore assez soutenue, tandis que la Bourse de Montréal, la tendance fut à la hausse durant une bonne partie de la journée.

L'indice des industriels de DJ clôturait, hier, sur la Bourse de N.Y. 3.76 points plus bas, à 853.99. Sur la Bourse de Londres, l'indice de 30 industriels, compilé par le Financial Times, accusait une avance de 9.6 points, à 380.8, au regard d'une avance de 2.6 points la veille à 371.0. Les écarts étaient sans sens ou dans l'autre étaient de faible amplitude hier sur la Bourse de Paris.

Le manque de bonnes nouvelles, de nature à stimuler le marché, expliquerait l'apathie des spéculateurs hier à Wall Street. Ces derniers ont adopté une attitude de prudence et, même, d'attentisme.

L'once fin de l'or a glissé hier sur le marché anglais à 37.75, son plus bas niveau depuis juillet 1968, et une chute de 60 cts depuis la veille. La chute du précieux métal s'est aussi poursuivie sur le marché de Zurich.

La Banque de Montréal tiendra une conférence de presse à 3 p.m. aujourd'hui à son siège social sur la Place d'Armes. Il y serait fait une importante déclaration par son président M. J. Leonard Walker.

Les institutions, telles que les compagnies d'assurance, les fonds mutuels, les fonds de pension, etc., seraient acheteurs des valeurs canadiennes depuis quelques jours, interprétant favorablement le livre blanc publié récemment par Ottawa.

Selon Shearson, Hammill & Co, les stocks américains devraient fluctuer plutôt étroitement, tant qu'il n'y aura pas plus de preuves évidentes de redressement des affaires. Il faudra aussi des indices que la poussée inflationniste ait ralenti; ce qui aurait pour effet de forcer le FRB à adoucir les mesures restrictives contre le crédit. Vu l'approche des ventes pour fins d'éluider les impôts, et, aussi, les possibilités de maints rapports annuels défavorables, il importe de procéder à des achats sélectifs au bon moment.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Noranda Mines Limited a su maintenir ses profits durant les premiers 9 mois de cette année

Noranda Mines Limited a fait parvenir hier en français à ses actionnaires le rapport intermédiaire, couvrant les 9 mois terminés le 30 septembre 1969. On y constate que le profit par action fut équivalent à \$1.62, vs \$1.63 par action durant la même période l'an dernier. Dans le message, accompagnant le relevé financier consolidé, il est mentionné en partie ce qui suit:

"La greve qui a sévi pendant trois mois à Gaspé Copper Mines ainsi qu'une pénurie de métal de rebut habituellement traité à Canadian Copper Refiners ont provoqué une baisse des recettes brutes. La greve de Gaspé Copper Mines a également affecté le rendement de l'usine d'affinage de cuivre et des usines de traitement.

Des difficultés sérieuses ont persisté aux usines de traitement, et tout particulièrement aux usines de moulage de pièces de zinc, où des pertes considérables ont continuellement été enregistrées à cause d'un volume insuffisant.

Les effets défavorables de ces facteurs sur les bénéfices nets ont été contrebalancés par les prix fermes des métaux, l'accroissement des revenus provenant des investissements et les améliorations sensibles des résultats du secteur forestier. Les prix du cuivre et du zinc ont été à la hausse.

Un dividende trimestriel de 27½ sous l'action a été déclaré payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits au 17 novembre, totalisant au cours de l'année \$1.10 l'action en dividende."

Robert Morse Corp. Ltd montre une forte augmentation dans son revenu net

La Robert Morse Corporation Limited annonce en français que le revenu net d'exploitation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1969 s'établit à \$1,096,000, soit 96 cents et 89 cents par action de classe A et de classe B, respectivement, à rapprocher de \$678,000, ou 53 cents et 28 cents par action de classe A et de classe B, respectivement, pour la période correspondante de 1968.

M. Robert Morse III, président et chef de la direction, explique que la restriction du taux d'expansion de l'économie nord-américaine a eu un effet modérateur sur l'accroissement des bénéfices en cours depuis la mi-1968. Les résultats du troisième trimestre ont également été affectés par une greve de cinq semaines à la Johnston Pump Company, ainsi que par une perte importante, non sujette à se répéter, d'une des petites filiales à suite à l'exécution d'un contrat de vente, et le resserrement de la marge bénéficiaire dans plusieurs domaines d'activité. Les prix ont déjà été relevés dans certains des secteurs de produits concernés et un vaste programme de réductions des dépenses a été institué.

Au dire de M. Robert Morse III, les économies canadienne et américaine seront moins actives prochainement

Pour la période de douze mois terminée le 30 septembre 1969, les ventes nettes consolidées de la Robert Morse Corporation Ltd. se chiffrent par \$116,952,000 et le revenu net d'exploitation par \$1,786,000, soit \$1.67 et \$1.57 par action de classe "A" et de classe "B", respectivement. Pour la période correspondante qui a pris fin le 30 septembre 1968, les ventes nettes s'élevaient à \$98,277,000, et le revenu net d'exploitation à \$1,425,000, soit \$1.25 et \$1.15 par action de classe A et de classe B, respectivement. M. Robert Morse III précise que "les filiales Howe Richardson Scale Company et Canadian Equipment Sales & Service Co. Ltd. ("Cesco") continuent de progresser de façon satisfaisante et que le carnet consolidé de commandes était, au 30 septembre, considérablement plus élevé qu'à pareille date l'an dernier." Il ajoute, cependant, "qu'il prévoit qu'en général les économies canadienne et américaine seront moins actives au cours des mois qui vont suivre, ce qui pourra restreindre à brève échéance, le niveau des ventes et des bénéfices de la compagnie."

Les dividendes trimestriels normaux ont été déclarés payables le 1er décembre aux actionnaires inscrits à la date du 17 novembre.

En marge de l'assemblée annuelle de Les Distilleries Melchers Limitée

Les Distilleries Melchers, Limitée ont tenu hier à 11 heures l'assemblée annuelle des actionnaires. Ces derniers étaient fort nombreux et ils semblent avoir fort bien apprécié le message que leur président, le Lt-Colonel Sarto Marchand, E.D., K.J.L., leur a adressé et pour cause? Les résultats du dernier exercice financier ne furent-ils pas les plus extraordinaires de toute leur histoire? La preuve, c'est que c'est l'intention de la direction de faire parvenir à ses actionnaires, maintenant à tous les 3 mois, un rapport trimestriel, comme c'est la coutume pour les entreprises dont les actions sont inscrites sur la Bourse de Toronto — tel est le cas pour Melchers dont les actions sont, aussi, inscrites sur la Bourse de Montréal. Incidemment, les détenteurs des actions de Melchers, immatriculés lundi prochain, soit le 17 novembre 1969, recevront le 30 novembre le dividende régulier — ce dernier pourrait bien être accru à la prochaine réunion des administrateurs. Comme il fallait s'y attendre, en face des magnifiques résultats obtenus, les actionnaires ont réçu les anciens administrateurs sortant de charge et dont nous avons fait l'énumération le 30 octobre 1969, sauf le Lt. Col. Maurice Forget, qui fut remplacé par M. Léo Peron, directeur général des ventes. Incidemment, M. Robert Thibault, directeur de la production a été appelé à siéger au Comité exécutif de la compagnie. Nos félicitations.

Marcel CLEMENT

Au dire du Lt-Colonel Sarto Marchand E.D., K.J.L.

Les Distilleries Melchers Limitée ont connu les résultats les plus extraordinaires de toute leur histoire au cours de l'exercice financier terminé le 31 août dernier, grâce à une augmentation de 50% des ventes de leurs produits.

C'est ce qu'a déclaré hier, aux actionnaires réunis à l'Hôtel Reine Elizabeth en assemblée annuelle, le président et directeur général, le Lt-Col. Sarto Marchand, en précisant que le pourcentage d'augmentation des ventes de Melchers dépasse de loin celui de l'ensemble de l'industrie, qui se situe aux environs de 7%.

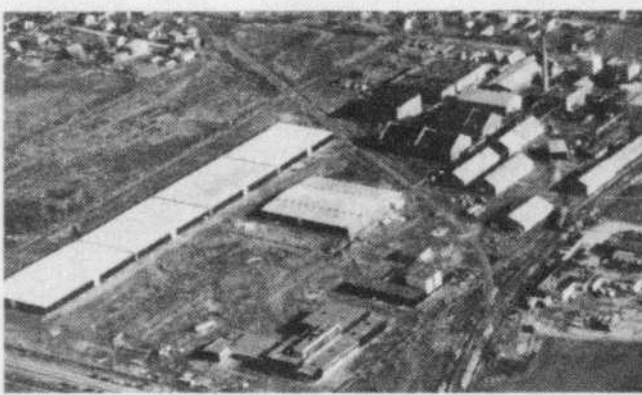
Citant le rapport annuel, le président a rappelé que le profit net de l'exercice s'est élevé à \$643,600 ou \$0.43 l'action par rapport à \$514,700 ou \$0.38 l'action pour l'exercice précédent. Quant aux ventes, elles ont atteint le chiffre record de \$9,351,500 à comparer à \$6,138,900 pour 1968.

Le colonel Marchand a également souligné une autre réalisation du dernier exercice, soit l'augmentation de 90% de la capacité de distillation des installations de la compagnie.

"La capacité de distillation des installations de Berthierville a été portée de 4,000,000 de gallons à 6,000,000 et l'usine de Minnedosa, au Manitoba, dont nous avons fait l'acquisition en janvier dernier distillera annuellement 1,500,000 gallons. La capacité annuelle totale des deux usines est donc de 7,500,000 gallons, soit une augmentation de 90%."

Les distilleries Melchers ont investi \$5,200,000 au cours de l'exercice pour l'agrandissement et l'amélioration de leurs installations de Berthierville. Les améliorations comportent l'aménagement de nouveaux dispositifs pour le séchage du grain, l'aménagement dont le but principal est de contribuer à la lutte à la pollution en prévenant totalement toute pollution locale des eaux, etc.

Le président des Distilleries Melchers a également annoncé comme une réalisation unique dans l'industrie, qu'après plusieurs années d'efforts, et en collaboration avec les autorités gouvernementales, les produits des deux usines de Berthierville et de Minnedosa seraient désormais distillés à partir de céréales récoltées dans chacune de ces deux régions. "Nous sommes heureux de pouvoir ainsi contribuer de façon importante à l'économie de ces régions", a déclaré le colonel Marchand, en précisant que pour la seule région de Berthierville, la décision de sa compagnie de n'acheter que le maïs local injecterait quelque \$3,000,000 par année dans l'économie des comtés environnants.



L'ANCIEN ET LE NOUVEAU — Voici une vue aérienne des nouvelles installations des Distilleries Melchers à Berthierville. Au cours du dernier exercice financier, cette importante entreprise du Québec a consacré plus de \$5,200,000 pour la réalisation d'un vaste programme d'expansion. On aperçoit au premier plan, au centre de la photo, la nouvelle usine d'emboûtillage et le nouvel édifice de l'administration, tandis qu'au fond et à gauche, on voit les entrepôts dont les deux plus récents ont une capacité de 20,000 barils chacun. Au cours de l'exercice, les Distilleries Melchers ont enregistré les progrès les plus remarquables de toute leur histoire, les ventes ayant augmenté de 50% et la capacité de production de 90%.

Cominco en désaccord avec les propositions d'Ottawa

Concernant les changements au statut fiscal des compagnies minières

La compagnie Cominco Ltd. a fait savoir au Ministre des Finances M. Benson qu'elle ne voyait pas d'un très bon œil les propositions présentées par le gouvernement pour changer le régime fiscal régissant les compagnies minières. Dans un télégramme adressé au Ministre, le président et directeur général de la compagnie, M. R. Hendricks a fait remarquer que dans le cas typique d'une entreprise opérant en Colombie-Britannique, la suppression de la période initiale de trois ans d'exemption pour un nouveau projet voudrait dire un taux d'imposition global de 57% pour une entreprise déjà existant et de plus de 50% pour un nouveau projet. Ces hausses, selon M. Hendricks, ne seraient que très partiellement compensées par les autres mesures de remplacement soumises par Ottawa. En fin de compte, l'entreprise se trouverait à payer 35% de plus d'impôt ce qui pourrait fort bien compromettre sérieusement les mises en disponibilité de capitaux pour les projets miniers.

Cette perspective n'apparaît séduisante à personne selon le président de Cominco et en fait, selon la même source, les compagnies minières seraient dans un état d'infériorité en comparaison des statuts fiscaux des entreprises manufacturières et commerciales. En terminant, M. Hendricks a dit qu'il aimerait rencontrer M. Benson afin de discuter avec lui de la portée des implications contenues dans les propositions du gouvernement fédéral.

Bourse de N-Y

Les écarts, dans un sens comme dans l'autre, de faible amplitude hier à Wall Street

La cote a continué à s'effriter mercredi au Stock Exchange de New York. Faute de nouvelles stimulantes, les opérateurs ont adopté une attitude de prudence et les dégagements l'ont emporté. Les pertes sont demeurées modestes dans l'ensemble bien que le mouvement de repli se soit légèrement accéléré au cours de la dernière heure de transaction. Les affaires ont été assez calmes.

Les mécaniques, les caoutchoucs et les sidérurgiques se sont alourdies, de même que les constructions aéronautiques ou Boeing toutefois a enregistré une substantielle avance. Les tabacs ont été hésitants. En revanche, les constructions, aéronautiques, à l'exception d'United Airlines, ont été soutenues tandis que les cuprifères se sont améliorés par endroits. Ford a légèrement progressé aux automobiles, autrement stationnaires, mais Burroughs et Walt Disney se sont nettement rehaussés aux ordinateurs et aux cinémas qui ont évolué irrégulièrement. Les matériaux de construction, les chimiques, les grands magasins, les électroniques et les pharmaceutiques ont été irrégulièrement avec prédominance de pertes. Les pétroles, les alimentaires et les papiers ont fluctué autour de leurs niveaux précédents.

Bourse de Montréal

La liste locale, toujours active et soutenue

Pour la troisième journée consécutive, l'indice a grimpé, hier, à la clôture d'une séance très active à la Bourse de Montréal, durant laquelle les gains ont surpassé les pertes par 153 à 100.

L'indice général a avancé de 1.74 à 186.21.

Parmi les banques, Commerce a gagné 1 point à 24; Nouvelle-Ecosse 1 point à 26.14; Royale 1.8 à 25; et Canadienne Nationale 1.8 à 11.78. Montréal a baissé de 1.8 à 16.34.

Chez les industriels, Falconbridge a progressé de 6 points à 150; Russell and Sons, de 3 points à 20.12; Montréal Trust, 1.2 à 14; Alcan, de 7.8 à 30.18; et Dominion Textiles, de 7.8 à 14.13. Canadian Salt a baissé de 2 points à 15; Royal Trust de 1 point à 28; et Simpsons de 7.8 à 25.8.

International Utilities a baissé de 1.4 à 30; et Bell Tel, de 1.8 à 45.18 parmi les services publics, tandis que Canadien pacifique avançait de 3.4 à 78.38.

Chez les papeteries, Abitibi a gagné 1.2 à 12.78, tandis que Scott a perdu 3.4 à 24.12.

Dans les minières et les pétroliers, Placer a progressé de 1.58 à 45; Aquitaine, de 1.12 à 19.14; Shell, de 7.8 à 29.34; et Cominco, de 7.8 à 31.14.

À la Bourse Canadienne, Select Financial a reculé de 11.4 à 7.

L'indice des banques a avancé de 3.28 à 202.95; les industriels ont progressé de 2.22 à 192.74; et les papeteries, de 1.90 à 130.22. Les services publics ont baissé de .71 à 150.65.

Au total, 2,048,800 actions ont été échangées, comparativement à 1,580,500, la veille.

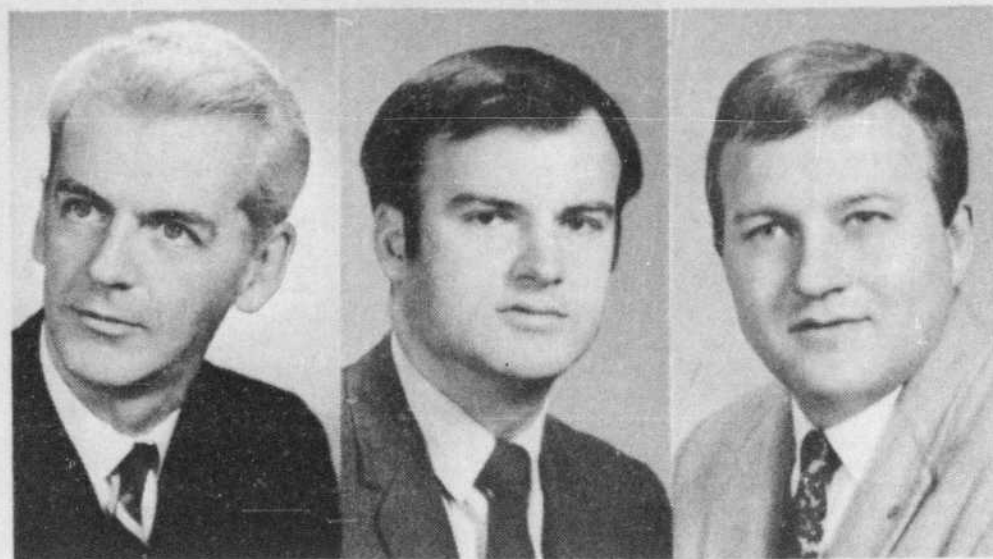
À noter...

La mort tragique du président de BRINCO et de plusieurs hauts fonctionnaires a affecté hier les actions de cette entreprise.

Mobil Oil Corp., 55 cents l'action commune, 5 cents supplémentaires, au E.U., le 10 décembre; inscription le 3 novembre.

Voir autres nouvelles de finance en page 15

La Société Minière Louvem Inc., L.R.P.



Claude Genest, L. Sc. C., Germain D. Girard, LL. L., Raymond Raby, Ing.

A une réunion tenue à cette fin, le conseil d'administration de la Société Minière Louvem Inc., L.R.P., a élu les administrateurs suivants à sa Direction: MM. Claude Genest, président, Germain D. Girard, vice-président et Raymond Raby, secrétaire et trésorier.

La Société Minière Louvem Inc., L.R.P., incorporée le 31 octobre dernier, se voit confier la tâche de mettre en production et d'exploiter les gîtes de cuivre découverts l'an dernier par la SOQUEM dans le canton Louvicourt, près de Val d'Or. Le siège social de la nouvelle société sera au 2050, rue Mansfield, Montréal.

On pourra désormais louer les services d'administrateurs

(CNW) — A compter de maintenant les employeurs du Québec peuvent louer les services d'un dirigeant tout comme ils peuvent louer une voiture ou un ordinateur; et les règlements fiscaux, même sous leur nouvelle forme, leur permettront d'en déduire les frais à titre de dépense légitime.

Le louage des services de dirigeants, comme moyen de rapprocher les dirigeants retraités ou sur le point de prendre leur retraite et l'entreprise en quête d'experts reconnus pour une durée plus ou moins longue, devient possible à Montréal aujourd'hui avec l'inauguration du service d'administrateurs temporaires (Rent-An-Executive (Québec) Ltd.). Le président de la nouvelle compagnie, qui est affiliée à Rent-An-Executive, de Toronto, est le colonel L.L. Nault, officier du corps d'aviation retraité récemment.

Lancé par deux torontois, John W. Kerr, ancien président de Triangle Circuit and Cable (Canada) Ltd. et président sortant de la Canadian Electrical Manufacturers' Association, et Robin E. Merry, directeur retraité de la planification chez Lever Brothers Ltd., Rent-An-Executive fut conçu en vue de résoudre un problème à quatre dimensions du monde canadien des affaires et de l'industrie.

Il vise d'abord à dispenser aide et conseils professionnels aux dirigeants retraités ou sur le point de prendre leur retraite, ou encore, remplacés par suite de fusions-acquisitions d'entreprises. En second lieu, il offre aide et conseils professionnels à des compagnies en quête de moyens d'atténuer les perturbations que cause, parmi leurs dirigeants la perspective d'une retraite à l'horizon. Cet inconvénient nuit souvent à l'efficacité du dirigeant durant les mois, voire les années qui précèdent la retraite.

En outre, le service d'administrateurs temporaires offre un moyen digne et professionnel aux dirigeants retraités ou remplacés d'augmenter leur pension ou autres revenus de retraite tout en demeurant actifs sans être liés à un emploi permanent. Enfin, le service donne aux nouvelles et aux petites entreprises du Québec accès à l'expérience, aux talents et aux connaissances de dirigeants de haut calibre à un coût bien en deçà des appointements qu'exigeraient ces mêmes dirigeants comme rémunération annuelle.

"Le problème global de la retraite et du remplacement a pris une tournure très grave pour l'entreprise tout comme pour le particulier en cause," déclarait le colonel Nault, à une conférence de presse tenue avant l'ouverture de la conférence internationale de la Montreal Personnel Association sur l'emploi, à l'Hôtel Bonaventure.

"La retraite avant l'âge normal, volontaire ou forcée, prive le Canada des talents mêmes dont il a le plus besoin pour maintenir ou accroître la productivité. Tout ce qu'il est possible de faire en vue de permettre à des dirigeants expérimentés et bien informés de participer à l'activité du monde des affaires est important pour l'économie du Canada."

À la nouvelle et la petite entreprise, incapables de payer les salaires élevés qu'exige le personnel de haute direction, le service d'administrateurs temporaires offre des avantages notables. Les services du dirigeant possédant le talent et le savoir requis peuvent être loués à temps partiel, peut-être trois jours, une semaine ou deux, un mois, voire six ou huit mois. La compagnie qui loue ses services ne paie que le temps de l'emploi et, en outre, elle n'a pas à défrayer des avantages sociaux tels que vacances payées, congé en maladie, régimes de pension, assurance collective, etc.

Le dirigeant dont les services sont loués, à l'instar de la voiture louée, conclut un marché global. Les versements hebdomadaires ou mensuels englobent tout.

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL JOUR ET NUIT/COMMERCIAL DU RÉSIDUEL



866-6921

SHERBROOKE 569-6366
QUÉBEC 522-2024
OTTAWA 236-7151

Les Industries Molson Limitée

Ont fait de bonnes affaires durant le 2e et le 3e trimestre

M. D. G. Willmot, président des Industries Molson Limitée, a annoncé hier que cette société a enregistré un accroissement des ventes et des bénéfices dans le deuxième trimestre et le semestre terminés le 30 septembre.

Selon M. Willmot, qui parlait devant la Toronto Society of Financial Analysts, le taux d'accroissement des ventes consolidées devrait persister au cours de la deuxième moitié de l'exercice financier et les bénéfices d'exploitation dépasser ceux de l'an dernier.

Au cours du premier semestre, les ventes consolidées ont atteint \$167,715,000, à rapprocher de \$157,370,000 pour le semestre correspondant du dernier exercice, ce qui représente une augmentation de 6.6 pour cent. Les bénéfices nets ont été de \$8,544,000 ou 75 cents par action, au regard de \$8,290,000 ou 73 cents par action l'an.

M. Willmot a souligné que le revenu des placements resterait encore inférieur à celui des années précédentes par suite de l'auto-financement d'importantes immobilisations. La société a également consacré une somme appréciable à l'achat d'un autre bloc d'actions ordinaires de Anthes Imperial Limited, qui porte sa participation dans cette compagnie à 99.65 pour cent. (Les Brasseries Molson Limitée ont fusionné avec Anthes Imperial Limited en septembre 1968 pour devenir Les Industries Molson Limitée.)

Quant aux perspectives éloignées, M. Willmot prévoit que l'exploitation des brasseries connaîtra une croissance soutenue et que sa part du marché canadien de la bière ira grandissant. A cette fin, Molson a l'intention de consacrer \$30 millions à la construction et à l'installation d'installations de brassage au cours des cinq prochaines années.

On prévoit que la société s'agrandira, non seulement par l'expansion de son activité actuelle, mais aussi, dans une certaine mesure, par des acquisitions et la mise à profit de nouvelles possibilités.

"Les perspectives nous semblent prometteuses", déclare M. Willmot. "Notre entreprise de brassage est vigoureuse, grandissante et d'un rendement remarquablement stable. En y prenant appui, nous nous sommes tournés vers un certain nombre d'industries qui, tout en présentant peut-être un caractère cyclique, offrent des possibilités de croissance dynamique. L'ensemble de notre entreprise jouit en outre d'un crédit considérable, intact et qui, joint à un flux monétaire important, nous assure une réserve impressionnante quand il s'agit d'acquisitions ou de nouvelles possibilités commerciales."

"Cependant", ajoute-t-il, "nous gardons toujours présente à l'esprit la grande règle du jeu qui est, non pas l'augmentation immédiate du rendement par action qui peut faire l'objet d'un grand battage, mais le taux de croissance à long terme de la compagnie."

"C'est l'intérêt à long terme de nos actionnaires qui nous préoccupe d'abord et nous ne ferons une acquisition importante qu'après nous être assurés qu'elle le sert au mieux."

Bourse de Toronto

Les spéculateurs continuent d'interpréter favorablement le livre blanc

La Bourse de Toronto a continué à progresser, hier, atteignant par le fait même un nouveau sommet de gains pour trois jours consécutifs d'activités.

La valeur des échanges a atteint un nouveau record pour une journée d'activités, soit \$4,557,000, comparativement au sommet précédent de \$51,310,000 atteint le 29 mai dernier.

La valeur industrielle a elle aussi brisé le record de \$39,110,000 qu'elle avait établi mardi en atteignant \$43,548,000.

Les investisseurs ont continué à réagir énergiquement aux réformes fiscales proposées dans le livre blanc que le fédéral a déposé la semaine dernière.

L'indice général a grimpé de 11.28 points, soit 6.24 pour cent; depuis lundi, brisant l'ancien record de trois jours qui était de 4.26 pour cent, et qui fut établi du premier au 3 avril 1968.

Cette hausse de trois jours a également porté l'indice à six points seulement du record de 198.77, établi le 15 mai dernier.

Les pétroles de l'Ouest ont avancé de 5.27 à 207.32, et les métaux de base de 2.16 à 118.91.

Les aurifères ont baissé de .17 à 157.49.

Oshawa a avancé de 1 point à 31; la Banque Canadienne Impériale, de 1 à 23; et Imperial Oil, de 5.8 à 17.12.

Falconbridge a progressé de 3.12 à 153.12, tandis que Central Rio a reculé de 1.4 à 12.14.

Au total, 4,721,000 actions ont été échangées, comparativement à 3,990,000, mardi. Les gains ont surpassé les pertes par 400 à 205, tandis que 212 valeurs restaient inchangées.

Indices Dow Jones

30 Ind. 308.57 963.98 851.70 850.99 - 3.76
20 Rail 199.03 199.93 196.97 196.26 - 0.96
15 Util 119.18 120.24 118.19 119.02 - 0.29
65 Stocks 296.90 298.67 294.38 296.04 - 1.21

Le dirigeant dont les services sont loués, à l'instar de la voiture louée, conclut un marché global. Les versements hebdomadaires ou mensuels englobent tout.

Le dirigeant dont les services sont loués, à l'instar de la voiture louée, conclut un marché global. Les versements hebdomadaires ou mensuels englobent tout.

Le dirigeant dont les services sont loués, à l'instar de la voiture louée, conclut un marché global. Les versements hebdomadaires ou mensuels englobent tout.

Le dirigeant dont les services sont loués, à l'instar de la voiture louée, conclut un marché global. Les versements hebdomadaires ou mensuels englobent tout.

Le dirigeant dont les services sont loués, à l'instar de la voiture louée, conclut un marché global. Les versements hebdomadaires ou mensuels englobent tout.

Le dirigeant dont les services sont loués, à l'instar de la voiture louée, conclut un marché global. Les versements hebdomadaires ou mensuels englobent tout.

Le dirigeant dont les services sont loués, à l'instar de la voiture louée, conclut un marché global. Les versements hebdomadaires ou mensuels englobent tout.

Le dirigeant dont les services sont loués, à l'instar de la voiture louée, conclut un marché global. Les versements hebdomadaires ou mensuels englobent tout.

Une filiale de Magnetics Int. a obtenu une commande

M. Peter N. Carter, président de Magnetics International Ltd. a annoncé récemment qu'une filiale de la compagnie venait de recevoir une commande de \$28,000 d'une importante société américaine du domaine de l'électronique pour un nouveau type de ferrite à base de nickel-zinc.

"Notre installation de Prescott, Ont., la Ferro Iron Ltd. commencera à remplir cette commande dès que la présente grève dans l'industrie canadienne du nickel sera réglée," de dire M. Carter. Cet important envoi est destiné à la National Moldite Co. Inc. de Newark, N.J. Le produit entrera dans la fabrication de types d'antennes de radio et de bagues de syntonisation.

Le nouveau produit est préparé spécialement pour la Moldite et fait partie d'un vaste assortiment de ferrites à base de manganèse-nickel-zinc mis au point par la Ferro Iron pour ses clients des États-Unis et de l'Europe. M. Carter, président de la National Moldite Co. Inc. de Newark, N.J. Le produit entrera dans la fabrication de types d'antennes de radio et de bagues de syntonisation.

"Une bonne partie de la recherche initiale qui nous a permis de créer ces nouveaux produits a été effectuée grâce à l'aide financière du Conseil de la Recherche de la Défense canadienne dans le cadre des Projets de Recherche industrielle pour la Défense," de déclarer M. Carter. "Nous avons réussi à mettre au point des nouvelles ferrites très souples à l'aide de matières premières canadiennes qui trouveront des débouchés sur les marchés internationaux. Le marché américain à lui seul est évalué à plus d'un million de dollars par année."

Anticipant une forte demande de ces nouveaux produits, la Ferro Iron avait passé, il y a quelques mois, des commandes pour 56,000 livres d'oxyde de nickel à l'International Nickel Co. of Canada Ltd.

M. Manuel Miller de la National Moldite a pour sa part déclaré que sa compagnie avait abandonné la production de ferrites à base de nickel-zinc à la suite de la qualité du produit de la Ferro Iron et des économies réalisées par son procédé de production qui répond exactement aux normes établies par la Moldite. "Exception faite de la présente grève, qui nous touche tous," ajoutait-il, "nous apprécions aussi grandement les commodités d'achat de cette source centrale de poudres de ferrite."

Cours de l'or

LONDRES (Reuter) — Le prix de l'once d'or fin cotait \$38.07 1/2 US hier sur le marché européen de l'or, comparativement à \$38.20 mardi.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 68.20 hier sur le marché libre de l'or français, comparativement à 70.20 mardi.

L'agle, pièce d'or américaine de \$20, valait 210.80 au regard de 213.00 lundi. Le marché était ferme mardi.

S.M.A. Inc.

Messieurs Benoit Lachapelle, président du Conseil d'Administration de S.M.A. Inc., Pierre Lamy, président-directeur général de Onyx Films Inc., Claude Fournier, président de Les Films Claude Fournier Ltée, Jean Fortier, président-directeur général de S.M.A. Inc., annoncent qu'un accord de principe est intervenu entre les parties par lequel S.M.A. Inc., acquière la propriété des compagnies Onyx Films Inc., Les Films Claude Fournier Ltée et de leurs filiales. La transaction est sujette à l'approbation de la Commission des Valeurs Mobilières du Québec et des autres autorités compétentes en la matière. Le groupe Onyx Fournier recevrait en échange de ses actions, 546,000 actions ordinaires du trésor de S.M.A. Inc., dont

LA MAISON SEAGRAM LTEE



M. David J. Roche

M. Alvin Fleischman

M. Charles R. Brontman, président de la Maison Seagram Ltee, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. David J. Roche au poste de vice-président exécutif à la commercialisation. Cette nomination sera effective le 1er janvier 1970. M. Roche est entré au service de la Maison Seagram Ltee, il y a peu de temps. Né à Toronto, il joignait les rangs de la Canadian Breweries Limited en 1949, après avoir obtenu un diplôme en droit au Osgoode Hall. Il a occupé diverses fonctions supérieures au sein de cette société jusqu'en 1968, alors qu'il venait s'installer à Montréal pour occuper le poste de vice-président et de directeur général des Brasseries Canadiennes de l'Est Limited.

M. Roche succède à M. Alvin Fleischman qui, jusqu'ici, remplissait les fonctions de vice-président exécutif à la commercialisation. Au cours de ses 18 années de service au sein de la société et de ses filiales, M. Fleischman a assumé de nombreuses postes-clés au service de la commercialisation et ce, tant aux États-Unis qu'au Canada. Après une carrière fructueuse à la Maison Seagram Ltee, M. Fleischman, retourne maintenant à New York où il assumera de nouvelles fonctions supérieures à la filiale américaine de la société.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE										
Ventes	Mont	Bas	Form.	Ch.	Ventes	Mont	Bas	Form.	Ch.	
Abitibi	31430	513	12 1/2	12 1/2	+ 1/2	Imp. Tob.	4000	514	13 1/2	13 1/2
Alcan	21425	330 1/2	29 1/2	30 1/2	+ 1/2	Ind. Accept.	60272	117 1/2	16 1/2	16 1/2
Alcan 4 1/2 pr 220	533 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2	Ind. Acc. et	15600	650	605	30 + 30	
Algonia SUI	4050	515	14 1/2	14 1/2	+ 1/2	Ingles	500	514	14	14
Ang. C.P.P.	500	56 1/2	6 1/2	6 1/2	+ 1/2	Int. Nickel	18115	566 1/2	44 1/2	44 1/2
Aquiline	2675	519 1/2	18 1/2	19 1/2	+ 1 1/2	Int. Ut.	3635	31	30	- 1 1/2
Asbestos	629	525 1/2	25 1/2	25 1/2	+ 1/2	Int. Ut. 1320r 60	1300	30 1/2	30 1/2	+ 1/2
Atl. Sug.	750	57 1/2	7 1/2	7 1/2	+ 1/2	Invest G. A.	6940	112	11 1/2	11 1/2
Bank Mont	34067	517 1/2	16 1/2	16 1/2	+ 1/2	Invest G. pr	1985	525 1/2	25 1/2	25 1/2
Bank NS	39615	526 1/2	25 1/2	25 1/2	+ 1/2	Jamaica PS	5300	60	56	56
Banq. C.Nat.	11098	512	11 1/2	11 1/2	+ 1/2	Kaiser	750	518 1/2	18 1/2	18 1/2
Ban. Despat.	1545	512 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/2	Koffler St.	1200	513 1/2	12 1/2	12 1/2
Banq. Par.	11170	510 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 1/2	Labatt	4808	532	31	31
Bdl. Canad.	17666	546 1/2	45 1/2	45 1/2	+ 1/2	Labatt pr.	4600	531 1/2	31	31
Bomb. Ltd.	4890	520 1/2	19 1/2	20 1/2	+ 1/2	Laur. Fin.	14600	56 1/2	6 1/2	6 1/2
Bowater	120	56 1/2	6 1/2	6 1/2	+ 1/2	Labatt	700	57 1/2	7 1/2	7 1/2
Brascan	4089	516 1/2	15 1/2	16 1/2	+ 1/2	Loblaw A.	1325	57 1/2	7 1/2	7 1/2
Br. C. For	500	543	30	30	+ 1/2	Loeb M.	1175	58 1/2	7 1/2	8 1/2
Br. C. Phone	30	57 1/2	7 1/2	7 1/2	+ 1/2	MacLaren A.	250	520 1/2	20 1/2	20 1/2
Brinco	1705	55 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/2	MacLaren H.	100	520 1/2	20 1/2	20 1/2
CAC Indust.	4130	58 1/2	7 1/2	7 1/2	+ 1/2	MacMillan	4345	536 1/2	36 1/2	36 1/2
Cal. Pow.	1700	524 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 1/2	Marche Un.	21300	58	7 1/2	7 1/2
Camp Corp.	150	56 1/2	6 1/2	6 1/2	+ 1/2	Myrtine Tel.	750	518 1/2	18 1/2	18 1/2
Can. Cement	2008	530	30	30	+ 1/2	Meichers	1225	514 1/2	13 1/2	14 1/2
Can. Forp.	450	550	350	350	+ 25	Miron 6 pr.	1000	500	300	300
Can. Mac	100	523	23	23	+ 1/2	Molson A.	4925	520 1/2	20 1/2	20 1/2
Can. Per. Mtg.	200	513 1/2	13 1/2	13 1/2	+ 1/2	Molson B.	3800	520	19 1/2	20 1/2
Can. Stimp.	300	530	30	30	+ 1/2	ML. Worthing	300	515 1/2	15 1/2	15 1/2
Can. Brew.	3212	59 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 1/2	Monenco	800	510 1/2	10 1/2	10 1/2
Can. Br. A.	50	521 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 1/2	Mont. Trust	2450	514 1/2	13 1/2	14 1/2
Can. Ore. et	1100	140	140	140	+ 1/2	Mont. Cor.	39656	537 1/2	37 1/2	37 1/2
Can. Im. BC	54490	524 1/2	23 1/2	24 1/2	+ 1/2	Nat. Trust	10000	521 1/2	21 1/2	21 1/2
CIL	1125	515 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 1/2	NB Tel.	160	512 1/2	12 1/2	12 1/2
Can. Int. Pow.	175	527	27 1/2	27 1/2	+ 1/2	NB Light	300	58	8	8
CP InvenPr	2250	533 1/2	33 1/2	33 1/2	+ 1/2	Noranda	7010	536 1/2	36 1/2	36 1/2
CP Inv. et	5000	810	800	810	+ 20	NoCntr. Gas	925	516 1/2	16 1/2	16 1/2
CP Rail	5558	578 1/2	77 1/2	78 1/2	+ 1/2	NS. L'Pew	620	58	8	8
Can. Salt	1400	515 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 1/2	Ogilvie Pr.	54	525 1/2	25 1/2	25 1/2
Can. Tire A.	500	568 1/2	56 1/2	56 1/2	+ 1/2	Oshawa A.	7125	531 1/2	30 1/2	31 1/2
Can. Tire B.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Pac. Petroleum	200	530	29 1/2	29 1/2
Can. Tire C.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Pac. Petroleum	200	530	29 1/2	29 1/2
Can. Tire D.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Placer	12100	535 1/2	45 1/2	45 1/2
Can. Tire E.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Popular Ind.	1025	56 1/2	6 1/2	6 1/2
Can. Tire F.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Pow. Corp.	265780	514 1/2	13 1/2	14 1/2
Can. Tire G.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Pow. Corp. Sp.	517	515	14 1/2	15 1/2
Can. Tire H.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Price	3906	516 1/2	16 1/2	16 1/2
Can. Tire I.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Que. Paper	31	513 1/2	13 1/2	13 1/2
Can. Tire J.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Que. Ph. 4 1/2	100	512 1/2	12 1/2	12 1/2
Can. Tire K.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Radio Eng.	45	535 1/2	35 1/2	35 1/2
Can. Tire L.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Reitman	304	521	21	21 1/2
Can. Tire M.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Reitman A.	413	515 1/2	15 1/2	15 1/2
Can. Tire N.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Rio Algom	570	521 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. Tire O.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Rolland A.	2100	55 1/2	5 1/2	5 1/2
Can. Tire P.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Rothmans	350	520 1/2	20 1/2	20 1/2
Can. Tire Q.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Royal Bank	36906	526 1/2	26 1/2	26 1/2
Can. Tire R.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Royal Trust	12963	529	29	29 1/2
Can. Tire S.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Russell som.	400	520 1/2	20 1/2	20 1/2
Can. Tire T.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	St. LawCm	100	523	23	23 1/2
Can. Tire U.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Scott Las	455	528 1/2	28 1/2	28 1/2
Can. Tire V.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Scott Paper	600	524 1/2	24 1/2	24 1/2
Can. Tire W.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Scott Rest	5075	511 1/2	11 1/2	11 1/2
Can. Tire X.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Shell Can.	2903	529 1/2	29 1/2	29 1/2
Can. Tire Y.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Shell In. P.	410	530	30	30 1/2
Can. Tire Z.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Shell In. W.	1000	514 1/2	14 1/2	14 1/2
Can. Tire AA.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Sher. Wilms	200	518	18	18
Can. Tire AB.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Simpco	20430	523 1/2	23 1/2	23 1/2
Can. Tire AC.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Southam	425	565	55	55 1/2
Can. Tire AD.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Steel Can.	6304	523	23	23 1/2
Can. Tire AE.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Steinberg A.	3991	512 1/2	12 1/2	12 1/2
Can. Tire AF.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Texasco Can.	420	526 1/2	26 1/2	26 1/2
Can. Tire AG.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Tor. Dom.	6500	524 1/2	24 1/2	24 1/2
Can. Tire AH.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Traders G.	2715	512 1/2	12 1/2	12 1/2
Can. Tire AI.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Traders G. B.	100	512 1/2	12 1/2	12 1/2
Can. Tire AJ.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Trans. C. PL	3909	534 1/2	34 1/2	34 1/2
Can. Tire AK.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Trans. Mt. P.	2090	517 1/2	17 1/2	17 1/2
Can. Tire AL.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Trans. W.	600	435	435	435
Can. Tire AM.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Trade	700	145	140	140
Can. Tire AN.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Un. Carbide	425	516 1/2	16 1/2	16 1/2
Can. Tire AO.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Union Oil	300	540	40	40
Can. Tire AP.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Velcro Ind.	1217	542 1/2	42 1/2	42 1/2
Can. Tire AQ.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Walk. GW.	5860	547	46	46 1/2
Can. Tire AR.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	West. Ind.	10001	512 1/2	12 1/2	12 1/2
Can. Tire AS.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Webb. Knop	1000	25	25	25
Can. Tire AT.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	West. Coas. Tr.	300	527 1/2	27 1/2	27 1/2
Can. Tire AU.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	West. Pac. Pro.	550	55 1/2	5 1/2	5 1/2
Can. Tire AV.	400	518 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	Weston	4200	524 1/2	24 1/2	24 1/2

MARCHÉ DES OEUFS ET DES VOLAILLES

PRIX DES OEUFS								
	EX. G.	A. GROS	A. MOY.	A. PETITS	A. P-W	B	C	
MONTREAL								
AUX PRODUCTEURS:	55-56	53-54	51-52	31-32	8-12	19-24	15-18	
TROIS-RIVIERES	55-56	52-54	50-52	30-32	18	24-27	17-20	
QUEBEC	53-55	51-52	49-50	30-31	12-16	25-26	18-21	5
AUX DETAILLANTS:								
MONTREAL	67-72	64-8	62-2	43-7				
AUX CONSOMMATEURS:								
MONTREAL	71-75	68-73	63-67	43-46				

COMMENTAIRES SUR LE MARCHÉ

OEUF: Le marché des oeufs a continué à être ferme avec une bonne demande. Des prix plus élevés sont prévus. Aucune expédition fut reçue des États-Unis.

VOLAILLES: Le marché du poulet de grill a été faible avec le résultat d'une baisse dans le prix aux détaillants. La demande a été bonne pour le dindon et passable pour la poule.

Rapport hebdomadaire des prix des volailles

Cents la livre	
Vivantes No 1 au producteur	
Poulets à griller et à frire - 5	17
Poulets	19
5 livres et moins de 6	21
6 livres et moins de 7	21
7 livres et plus	23
Poules	
moins de 5 livres	10-11
5 livres et moins de 6	10-11
6 livres et moins de 7	13-15
7 livres et plus	19-20
Jeunes dindons	
moins de 12 livres	25
12 livres et moins de 20	25
20 livres et plus	25
Adulte dindons	
moins de 20 livres	—
20 livres et plus	—
Éviscérées, en vrac	
Gros au détail	
Poulets à griller et à frire (sous glace) - 4	30
Poulets	35-38
4 livres et moins de 6	41-44
5 livres et moins de 6	41-44
6 livres et plus	44-45
Poules	
moins de 4 livres	33-35
4 livres et moins de 5	39-40
5 livres et moins de 6	39-40
6 livres et plus	39-40
Jeunes dindons	
moins de 10 livres	40-42
10 livres et moins de 16	43-45
16 livres et plus	39-41
Adulte dindons	
moins de 16 livres	—
16 livres et plus	—
Canards	60-62
Pour volailles éviscérées en vrac: soustraire 2-4 cents,	

1

l'information

Hockey

HIER	SAMEDI
Canadiens à Oakland New York 4, Détroit 2 Pittsburgh 3, Toronto 0 Philadelphie 2, Minnesota 4	Montréal à St-Louis Philadelphie à Toronto New York à Boston Détroit à Minnesota Oakland à Chicago Los Angeles à Pittsburgh
AUJOURD'HUI Détroit à Boston Pittsburgh à St-Louis	

CLASSEMENT

DIVISION EST	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
CANADIENS	14	7	2	5	56	35	19
NEW YORK	14	8	4	2	45	37	18
DETROIT	12	8	3	1	37	29	17
BOSTON	13	7	3	3	47	37	17
CHICAGO	12	5	6	1	33	28	11
TORONTO	13	4	7	2	35	45	10

DIVISION OUEST	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
ST-LOUIS	13	5	4	4	47	35	14
MINNESOTA	12	5	6	1	35	35	11
PHILADELPHIE	11	2	3	6	22	32	10
OAKLAND	13	4	7	2	27	49	10
PITTSBURGH	12	2	7	3	28	37	7
LOS ANGELES	11	3	8	0	25	38	6

(Joutes d'hier soir non incluses)

LES COMPTES

	B	A	Pts		B	A	Pts
Orr, Boston	2	20	22	Howe, Detroit	7	3	10
Goyette, St-Louis	7	13	20	Grant, Minnesota	7	3	10
Berenson, St-Louis	7	10	17	MacGregor, Det.	5	5	10
Redmond, Can.	9	7	16	Cournoyer, Can.	4	6	10
McDonald, St-Louis	7	9	16	Lacroix, Phil.	4	6	10
Balon, N.Y.	7	9	16	Larose, Minn.	4	6	10
Richard, Can.	5	11	16	Laperriere, Can.	3	7	10
Lemaire, Can.	8	7	15	Walton, Tor.	3	7	10
Esposito, Boston	8	7	15	Woytowich, Pitt.	3	7	10
Tkaczuk, N.Y.	6	9	15	Ullman, Toronto	2	8	10
St-Marselle, St-L.	4	11	15	Parise, Minn.	2	8	10
Hadfield, N.Y.	9	5	14	Hodge, Boston	2	8	10
Keon, Toronto	6	8	14	Oliver, Toronto	6	3	9
Rousseau, Can.	5	9	14	Anderson, St-Louis	5	4	9
Ratelle, N.Y.	4	10	14	Prentice, Pitt.	5	4	9
Bucyk, Boston	7	6	13	Laughton, Oak.	5	4	9
Béliveau, Can.	4	8	12	Gendron, Phil.	4	5	9
Mahovich, Det.	4	8	12	Martin, Chicago	4	5	9
Hicke, Oakland	3	9	12	Henderson, Toronto	3	6	9
Goldsworthy, Minn.	8	3	11	Connelly, Detroit	3	6	9
Mikita, Chicago	6	5	11	Hull, Chicago	3	6	9
Cashman, Boston	5	6	11	Stapleton, Chicago	1	8	9
Stanfield, Boston	5	6	11	Ellis, Toronto	7	1	8

LES COMPTES DU CANADIEN

	PJ	B	A	PTS
Mickey Redmond	14	9	7	16
Henri Richard	14	5	11	16
Jacques Lemaire	14	8	7	15
Robert Rousseau	14	5	8	13
Jean Béliveau	14	4	8	12
Yvan Cournoyer	14	4	6	10
Jacques Laperrière	13	3	6	9
Claude Provost	13	3	4	7
Ralph Backstrom	13	4	3	7
Ted Harris	14	2	5	7
Serge Savard	12	1	5	6
John Ferguson	10	3	2	5
Christian Borgeleau	13	1	4	5
Terry Harper	13	2	2	4
Marc Tardif	9	1	2	3
J.-C. Tremblay	5	0	2	2
Peter Mahovich	7	1	1	2
Guy Lapointe	7	0	0	0
GARDIENS DE BUTS	PJ	MIN	BC	BL
Rogatin Vachon	11	660	28	0
Lorne Worley	3	180	7	0
TOTAUX	14	840	35	0
Partie contre Oakland non incluse.				

Partie contre Oakland non incluse.

Rusty Staub décroche un contrat de vedette

Le voltigeur Rusty Staub, la grande vedette chez les Expos de Montréal la saison dernière, a signé son contrat en vue de la saison 1970. Bien que les clauses du contrat n'aient pas été

dévoilées, le gérant-général Jim Fanning a quand même fait savoir que Staub devenait le joueur le mieux payé chez les Expos. Son salaire serait d'environ \$60,000.00.

Staub a terminé la dernière saison de la ligue Nationale de baseball avec une moyenne au bâton de .302. Il a frappé 29 circuits et fait compter 79 points.

Golab abandonne les AI's

Tony Golab, gérant général des Alouettes de Montréal, a remis aujourd'hui sa démission à la direction de l'équipe.

Un communiqué laconique émis par la direction dit que Golab, membre du Temple de la renommée du football canadien depuis 1954, s'est prévalu de l'option qu'il avait de ne pas renouveler son contrat avec les Alouettes.

Golab, âgé de 50 ans, a été gérant général de l'équipe montréalaise dans la Conférence de l'est pour deux saisons. Sa démission entre en vigueur immédiatement.

La saison qui vient de prendre fin a été désastreuse pour les Alouettes. L'équipe n'a remporté que deux victoires et livré deux matches nuls en 14 joutes de la saison régulière. Les assistances aux joutes des Alouettes, à l'Autostade, dont la capacité est de

30,000 personnes, n'ont à peu près jamais dépassé 10,000.

Golab, originaire de Windsor, Ont., en était à sa première expérience à la tête d'une équipe professionnelle de football, même s'il a lui-même connu une illustre carrière comme joueur. Joe Atwell, propriétaire des Alouettes l'avait préféré à une vingtaine d'autres candidats au poste de gérant général.

Golab a commencé sa carrière dans le football en 1938, avec les Imperials de Sarnia, de l'Ontario Rugby Football Union, comme ailier.

Il a ensuite poursuivi sa carrière pendant neuf saisons avec les Rough Riders d'Ottawa, où on l'avait surnommé le "Golden Boy" du football canadien. Il a joué à Ottawa entre 1939 et 1941, puis entre 1945 et 1950. Il a été à maintes reprises choisi pour faire partie d'équipes d'étoiles. En 1941, il se vo-

yait attribuer le trophée Jeff Russell à titre de meilleur joueur de football dans l'Est du Canada. En 1941 également, il était choisi l'athlète par excellence au Canada.

Golab a également connu une glorieuse carrière dans le Corps d'aviation Royal canadien, où il a servi pendant 25 ans. Il a pris sa retraite des forces aériennes du Canada en 1967, avec le rang de commandant d'escadre.

Golab a été le premier gérant général des Alouettes à plein temps depuis les jours de Perry Moss, qui avait été congédié en 1961. Moss cumulait les fonctions de gérant général et d'instructeur. Entre-temps, Ted Workman, qui a vendu ses intérêts dans l'équipe à Atwell, avait assumé le poste de gérant général.

Dutch Bardia se cherche un maître

Avez-vous déjà pensé à devenir propriétaire d'un cheval de courses? Si oui, une chance unique s'offre à vous. La piste Blue Bonnets en collaboration avec la Canadian Marconi a organisé un concours dont le gagnant recevra en prix un trotteur ou la somme équivalente en argent.

Ce concours a été mis sur



La gracieuse Vicki Kennedy de C.F.C.F. s'est rendue à Blue Bonnets pour faire la connaissance du trotteur Dutch Bardia qui sera offert au gagnant du concours organisé dans les cadres des festivités du cinquantième anniversaire de fondation de la station de radio C.F.C.F. Le tirage aura lieu le 18 novembre prochain à Blue Bonnets.

Geoffrion en pourparlers avec W. Blair

MINNEAPOLIS PA — Bernard Geoffrion est arrivé à Minneapolis hier matin par avion, en compagnie de son épouse, et il se pourrait fort bien qu'il soit devenu, avant la fin de la journée, instructeur en chef des North Stars du Minnesota, de la Ligue de Hockey Nationale.

Geoffrion, une des grandes figures dans l'histoire du hockey, est présentement adjoint au gérant général des Rangers de New York. Le gérant général des North Stars, Wren Blair, qui cumule également les fonctions d'instructeur de l'équipe, a admis mardi avoir conféré à trois reprises avec Geoffrion depuis la fin de semaine dernière et lui avoir offert le poste d'instructeur. M. et Mme Geoffrion étaient les invités des North Stars, lors de leur joute d'hier soir contre les Flyers de Philadelphie.

Blair a maintes fois répété qu'il avait obtenu de la direction des Rangers la permission de négocier avec Geoffrion. Il a cependant ajouté que ni les Rangers ni les North Stars ne feront part de décisions au sujet de Geoffrion tant que ce dernier ne sera pas retourné à New York.

Blair a voulu, avant de poursuivre les négociations, faire voir à Geoffrion et à son épouse les avantages qu'offre le mid-west américain comme endroit où vivre et élever une famille. Le gérant général des North Stars a également déclaré que Geoffrion ne s'engageait en rien en se rendant à St-Paul-Minneapolis.

Blair a également ajouté que si Geoffrion est engagé comme instructeur, il se pourrait bien qu'il n'assume pas ses fonctions immédiatement. Peut-être, en fait, ne commencera-t-il à diriger l'équipe qu'au début de la saison prochaine.

La direction des North Stars a déclaré qu'il s'agit d'une décision à long terme. Elle songeait à engager éventuellement un instructeur et a décidé d'agir immédiatement, afin d'être prête pour la saison 1970-71. Blair a dit qu'il espère bien que le prochain instructeur des North Stars demeurera longtemps avec l'équipe.

Chualo face à Chase

La fédération canadienne de boxe professionnelle a annoncé hier matin que le Torontois George Chualo allait défendre sa couronne des poids-lourds canadiens en janvier prochain contre le Montréalais Charlie Chase, qui est au premier rang chez les aspirants au championnat que défend Chualo depuis plusieurs années.

La dernière fois que Chualo défendit avec succès sa couronne fut contre le Québécois Jean-Claude Roy, de

Montmagny, l'an dernier à Regina.

Avant le combat Chualo-Chase, le champion canadien se battra contre Jerry Quarry le 12 décembre à New York.

HOCKEY MINEUR

LIGUE AMERICAINE

MARDI

Montréal 4, Providence 1
Springfield 8, Cleveland 6
(Seules parties au calendrier)

HIER

Cleveland 3, Hershey 1

CLASSEMENT

DIVISION EST	G	P	N	BP	BC	PTS
Montréal	8	2	3	46	27	19
Springfield	9	3	1	58	36	19
Québec	8	6	1	57	58	17
Providence	4	8	3	34	53	11

DIVISION OUEST	G	P	N	BP	BC	PTS
Buffalo	8	4	3	53	33	19
Hershey	5	5	1	46	38	11
Rochester	3	5	2	32	47	8
Cleveland	3	11	1	43	66	7
Baltimore	3	7	1	33	44	7

LIGUE SENIOR DU QUEBEC

MARDI

Cowansville 2, Ierville 2
St-Hyacinthe 7, Granby 5

AUJOURD'HUI

Granby à St-Hyacinthe
Ierville à Cowansville

CLASSEMENT

DIVISION EST	G	P	N	BP	BC	PTS
St-Hyacinthe	8	2	1	57	40	17
Granby	8	3	0	56	39	16
Cowansville	3	4	2	39	37	8
Ierville	2	5	3	49	44	7

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

MARDI

Peterborough 5, Oshawa 2
St. Catharines 5, Toronto 1

AUJOURD'HUI

London à Peterborough
Kitchener à Hamilton

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
St. Catharines	15	10	5	0	74	53	20
Toronto	14	8	3	3	71	59	19
Peterborough	13	8	3	2	67	49	18

Canadiens Jr	12	8	3	1	71	48	17
Ottawa	14	5	5	4	61	63	14
Kitchener	12	6	6	0	49	49	12
London	11	4	4	3	49	51	11

LIGUE MONTREAL JR

MARDI

Dorval 3, Roussin 1
St-Victor 1, St-Léonard 7
Saint-Jean 3, Lachine 2
St-Michel 6, Boucherville 4

AUJOURD'HUI

St-Hyacinthe à Montréal-Est

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Saint-Jean	12	7	2	3	57	40	17
St-Léonard	12	7	4	1	60	51	15
Lachine	11	6	3	2	50	37	14
Dorval	11	7	4	0	42	45	14
Saint-Victor	11	3	2	2	41	35	14
St-Hyacinthe	11	5	3	2	48	45	12
Saint-Michel	12	4	6	7	43	48	15
Roussin	12	4	6	2	41	51	10
Montréal-Est	10	4	6	0	44	45	8
Boucherville	12	1	11	0	31	38	2

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

MARDI

Trois-Rivières 10, Drummondville 6
Québec 10, Sherbrooke 1
St-Jérôme 7, Lévis 0
Roussin 4, Sorel 3
Cornwall 4, Verdun 2

AUJOURD'HUI

Sherbrooke à Shawinigan 3

CLASSEMENT

SECTION EST	G	P	N	BP	BC	PTS
Sorel	10	4	0	54	53	20
Drummondville	10	5	0	83	67	20
Québec	9	6	0	77	57	18
Shawinigan	8	7	0	85	67	16
Sherbrooke	8	9	0	51	67	16
Trois-Rivières	7	9	0	84	86	14

SECTION OUEST

DIVISION OUEST	G	P	N	BP	BC	PTS
Cornwall	9	7	0	71	60	18
Saint-Jérôme	8	7	2	76	92	16
Roussin	7	6	1	50	55	15
Verdun	6	11	1	68	87	13
Lévis	4	13	0	52	99	8

Toronto perd 3-0

TORONTO — Bryan Hextall y est allé d'un but et d'une assistance hier soir pour conduire les Pingouins de Pittsburgh à un gain de 3-0 sur les Maple Leafs de Toronto.

Toronto avait précédemment été blanchi 9-0 par les Black Hawks de Chicago et battu 6-3 par les Canadiens.

Conséquentement les Leafs occupent toujours la cave du classement dans la Division Est.

Première période
Aucun but.
Punition — Pelyk 19:12

Deuxième période
1. Pittsburgh, Pratt 3
Hextall, Schinkel 19:23
Punitions — Pratt Pitts 3:34, Walton 3, Watson Pitts 13:45, Harbaruk Pitts 17:19.

TROISIEME PERIODE
2. Pittsburgh, Hextall 2
Prentice 1:29
3. Pittsburgh, McCreary (4)
Boyer 19:41
Aucune punition

Minnesota 4
Philadelphie 2

PREMIERE PERIODE
1. Minnesota: Grant (5)
(Larose, Gibbs) 2:26
2. Philadelphie: Lacroix (5)
(Ball, Gendron) 5:18
3. Philadelphie: Morrison (5)
(Clark, Fleming) 7:08
4. Minnesota: Parise (3)
(Williams) 7:40
5. Minnesota: Larose (5)
(Parise, Gibbs) 14:44
Pun.: Reed, Minn. 3:21, Peters Phil. 4:06, Williams, Minn. 9:12, Minn. 7:27, L. Hillman, Phil. 17:05, Heiskala, Phil. Parise, Minn. 17:49.

DEUXIEME PERIODE
Aucun but.
Pun.: Gibbs, Minn. 3:03, O'Shea, Minn. 7:27, L. Hillman, Phil. 13:43.

TROISIEME PERIODE
6. Minnesota: Parise (4)
(Williams, Kanne) 15:06
Pun. W. Hillman, Phil. 2:16; Miskuk, Minn. 3:48.

un
joueur
cognac!



HENNESSY
Maison fondée à Cognac, France en 1765

EN FRANCE
ON DIT:
"N-St"

CASTILLON
LE PLUS FRANÇAIS DES COGNACS
Représentants:
Importations Durand, 324-5581

Au CEGEP d'Ahuntsic

La formation professionnelle se porte bien

par Gilles Provost

On entend souvent dire que les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) forment trop de futurs universitaires et pas assez de techniciens spécialisés. On affirme aussi souvent que le monde de l'éducation est trop coupé du monde des affaires et de l'industrie et que la collaboration aurait besoin d'être énormément améliorée à ce niveau.

Ces critiques ne sont pas dénuées de fondement, bien au contraire. Il ne faut pourtant pas voir la situation au tragique. Selon un relevé fait dans 30 CEGEP par le ministère de l'éducation, il se donne plus de 60 options professionnelles dans les 30 CEGEP de la province. C'est encore insuffisant, surtout quand on considère que plusieurs de ces cours ne ont donnés qu'à un ou deux étudiants.

Cela n'est quand même pas négligeable, d'autant plus qu'il n'est pas toujours préférable de multiplier les cours de chaque option. En effet, le marché serait alors sursaturé et on ne formerait que des chômeurs instruits. Le ministère de l'éducation s'oriente donc actuellement vers une certaine spécialisation pour certaines options: Les étudiants qui sont intéressés à cette profession particulière doivent alors se déplacer pour aller là où les cours se donnent.

D'autre part, les critiques pleuvent de tous côtés sur les CEGEP. Là encore, il est important de voir ce qu'ils veulent être et ce qu'ils sont réellement là où les circonstances ont permis de se rapprocher davantage de l'idéal fixé. Dans ce but, nous sommes allés visiter le collège Ahuntsic et, à vrai dire, nous avons été étonnés de la qualité de ce qui s'y fait.

Ce collège de Montréal compte actuellement 2.650 étudiants, dont 1.650 dans des options professionnelles (60%, environ). Au niveau de l'équipe-

ment, il est nettement privilégié puisqu'il a été formé à partir de l'ancien Institut de technologie Laval. Cela lui permet de disposer d'instruments que les autres collèges ne pourront obtenir avant plusieurs années, faute de moyens financiers.

Le CEGEP Ahuntsic dispense actuellement un enseignement technologique professionnel en chimie industrielle ou biologique, électrotechnique, informatique, instrumentation et contrôle, mécanique industrielle, radiologie, techniques administratives, génie civil, électrodynamique, etc.

Collaboration industrie-enseignement

Cette année, le collège a lancé un projet de mise au point par lequel il offrira aux petites industries des services spécialisés qu'elles ne peuvent se payer elles-mêmes. Réciproquement, en permettant aux étudiants de niveau collégial de se conformer directement aux problèmes réels de l'industrie, vraiment profitable en terme de formation professionnelle.

Les services offerts sont les suivants: collaboration dans la mise à l'essai de nouveaux produits, mise au point de nouvelles techniques d'analyses, enquêtes-sondages du marché, vérifications bibliographiques, recyclage de personnel d'usine, analyse de l'eau et des effluents résiduaires, etc.

Ce projet ne fait que commencer et on n'a encore pris contact qu'avec quelques industries mais on espère lui donner plus d'ampleur dans un proche avenir. Certains projets pourraient se poursuivre pendant l'année même s'ils devaient plutôt se limiter à la période d'été.

M. Wignanski, qui est chargé des relations du collège avec l'industrie, nous a expliqué que cette aide aux entreprises pourrait être d'une grande valeur pour l'étudiant et lui être créditée sur le plan académique: "Déjà, pour le cours de

chimie, nous exigeons une sorte de petite thèse de nos finissants", a-t-il dit.

Il a aussi souligné le fait que cette façon de procéder pourrait avoir l'avantage de faire gagner un peu d'argent à l'étudiant dont le salaire ne serait quand même pas comparable à celui des spécialistes nécessaires pour le même travail. "Notre but n'est pas de faire fortune, a-t-il précisé. Nous voudrions simplement ne pas faire de déficit."

M. Wignanski a aussi affirmé que le collège s'engageait à la discrétion. Les professeurs qui superviseront les activités cèdent tous leurs droits de propriété à condition que la compagnie fasse état de leur collaboration.

On a aussi tenu à préciser que cette action est dans le prolongement des initiatives déjà prises dans le passé: déjà, des visites régulières sont organisées dans des industries jusqu'à un rayon de 200 milles. Les étudiants sont alors préparés à l'avance par des cours, théoriques et ils peuvent par la suite constater les applications concrètes de ce qu'ils ont appris.

De plus, cette année, en chimie par exemple, le programme a été élargi de façon à inclure un mois de stage dans l'industrie. En chimie industrielle, les compagnies confient déjà des projets de recherche aux étudiants. Deux d'entre elles donnent même des bourses aux meilleurs projets de fin d'études ainsi réalisés, témoignant par là de la valeur de ces travaux.

Les laboratoires et atelier

La visite des laboratoires nous a permis de constater nous-mêmes la qualité du matériel disponible: les laboratoires de l'université du Québec font pâle figure à côté. Simplement pour les microscopes, par exemple, le collège en a environ une centaine à la disposition des étudiants... Tout y est: calculateur électronique, ultra-centrifugeuse, polarographe, radiocristallographie, spectrographie aux rayons X, etc. etc.

Dans tous les domaines, les étudiants disposent de matériel industriel dernier cri sur lequel ils peuvent s'initier à toutes les opérations courantes dans l'industrie, métallurgie, chimie, électronique, médicale etc. Des planchers entiers sont consacrés aux laboratoires et il y a pour des centaines de milliers de dollars d'appareils.

Evidemment, au milieu de tout cela, certains parlent de gaspillage, sous prétexte qu'une partie de ce matériel n'est pas employé à pleine capacité ou que les options auxquelles ils préparent cesseront d'exister d'ici peu.

La direction du collège nous a expliqué qu'elle est très consciente du problème et qu'elle cherchait toujours de nouvelles façons pour mieux utiliser les instruments à sa disposition. Par exemple, on nous a signalé des études faites pour utiliser les appareils à rayons X ou ceux qui font appel à la radioactivité à d'autres fins que les applications

médicales auxquelles ils sont consacrés actuellement. "Ils pourraient, sans modification majeure, servir aussi pour des cours menant à d'autres domaines de l'industrie," nous a-t-on expliqué.

Nous avons aussi visité l'atelier d'ajustage mécanique qui sert de moins en moins depuis que ce métier tend à disparaître. Par contre, plutôt que de vendre la machinerie, les professeurs ont demandé de la

conserver puisqu'elle peut servir aussi pour la fabrication de moules dans l'industrie du plastique qui, elle, est nettement en croissance et où les débouchés sont nombreux... Les autorités espèrent avoir la permission du ministère pour commencer ces cours au deuxième semestre.

En somme, cet exemple un peu exceptionnel de CEGEP permet d'entrevoir ce que pourraient être bientôt toutes

ces institutions du réseau collégial que le ministère de l'éducation met sur pied, à grands frais, à travers la province.

On peut ainsi voir un peu mieux ce que les soubresauts de la réforme scolaire et de la contestation cachent trop souvent. C'est-à-dire l'idéal qui guide les projets actuels. Même s'ils rompent avec les institutions traditionnelles, ils ne sont pas nécessairement à rejeter.



Un technicien du CEGEP Ahuntsic étudie les particules atomiques à l'aide du spectrographe de masse dont dispose le collège.

Les pays du soleil! CPAir vous en offre plus que toute autre compagnie canadienne.

à bon compte

le soleil du
PORTUGAL \$339

le soleil du
MEXIQUE \$481

le soleil
d'HAWAII \$487

Un voyage-aubaine en Europe, 16 jours au Portugal. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: le voyage aller-retour Montréal-Lisbonne (tarif économique GITX), 15 nuits, chambres avec bain et cuisine équipée (2 par chambre), une auto et les 600 premiers milles gratuits, un sac de plage. C'est le moment ou jamais de partir!

Le Mexique, un autre voyage-aubaine. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: 16 jours de vacances: Mexico, Taxco, Acapulco et Cuernavaca, le voyage aller-retour à partir de Montréal (tarif économique d'excursion de 21 jours), le transport aux hôtels et vice versa, 15 nuits d'hôtel (2 par chambre), 5 repas, et des excursions. Cet hiver, le soleil sera au Mexique... et vous?

Hawaii, enfin l'aubaine rêvée pour bronzer en grand style! Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: l'aller-retour tarif excursion à partir de Montréal, 14 jours à Hawaii, un lei "Aloha" à votre arrivée, et votre appartement moderne de grand luxe avec cuisinette (4 par appartement). Vous serez chez vous à deux rues de la fameuse plage Waikiki. Cette année, suivez le soleil jusqu'à Hawaii.

Trois pays du soleil à bon compte. Trois suggestions seulement pour passer des vacances d'hiver merveilleuses. Votre agent de voyages peut vous en faire beaucoup d'autres, grâce à CP Air. Jamais son choix de vacances ensoleillées n'a été aussi vaste et aussi adapté aux différents budgets. Appelez-le donc!

 **À la conquête du monde avec CP Air**

CPAir

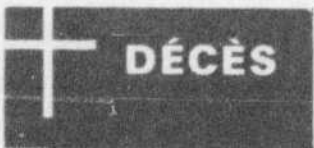


*Portugal IT9CP1S180
*Mexique IT9CP1MTA5
*Hawaii IT9CP1UTT9

Un service funèbre
à la
mémoire de

Donald J. McParland
Eric G. Lambert
John Lethbridge
Fred Earl Ressegieu
J. Herbert Jackson
Arthur J. Cantle
John McLeod
Robin Elley

sera célébré
à 14:30 heures,
le vendredi 14 novembre 1969
en l'église Notre-Dame,
Place d'Armes, à Montréal.



LAPIERRE Marguerite. A Duvernay le 2 novembre 1969, est décédée Marguerite Tremblay, épouse de Henri Lapierre, demeurant au 1036 rue Victor Morin à Duvernay et sœur de Mme Jean Bonhomme (Lucille) Anne-Marie, Madeleine, Mme Leslie Flora (Thérèse) d'Oakville, Ontario, sa nièce Diane Morrison et ses belles-sœurs, Mmes Paul Tremblay, Jean Tremblay, Albert Dapout et Oliva Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des Salons de l'Eglise de St-Maurice de Duvernay, No 2100 rue Champ-Fleur, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Maurice où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: J. S. Vallée Ltee

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SUR LES DROITS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC

AVIS

La Commission donne avis qu'elle tiendra ses prochaines audiences publiques à la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis, Montréal, les 19, 20 et 21 novembre prochains.

Les séances débuteront à 10 heures le matin et seront levées à midi; elles reprendront à 14 heures 30 de l'après-midi et seront ajournées à 16 heures 30. Il n'y aura pas de séance dans l'après-midi du 21 novembre.

DONNÉ à Montréal, le 31 octobre 1969.

Le secrétaire adjoint
Jacques Robichaud.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC